



Rapport final : PRODAKK

Pays : RDC

Code Navision : RDC1116211

30 Septembre 2019

# Table des matières

<b>ACRONYMES</b> .....	<b>4</b>
<b>Programme indicatif de coopération</b> .....	<b>8</b>
<b>Fiche d'intervention</b> .....	<b>8</b>
<b>Appréciation générale</b> .....	<b>9</b>
<b>PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés</b> .....	<b>10</b>
<b>1 Appréciation de la stratégie d'intervention</b> .....	<b>10</b>
1.1 Contexte.....	10
1.1.1 Contexte général .....	10
1.1.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution .....	13
1.1.3 Contexte de la dynamique HARMO.....	15
1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention.....	16
1.2.1 Stratégie initiale.....	16
1.2.2 Réorientation stratégique .....	18
1.2.3 Nouvelle stratégie.....	19
<b>2 Résultats atteints</b> .....	<b>23</b>
2.1 Matrice de monitoring .....	23
2.2 Analyse des résultats .....	31
2.2.1 Dans quelle mesure l'intervention contribuera-t-elle à l'impact (impact potentiel) ?.....	31
2.2.2 Dans quelle mesure l'outcome a-t-il été atteint ?.....	32
2.2.3 Dans quelle mesure des outputs ont-ils été atteints ?.....	35
2.2.4 Dans quelle mesure des outputs ont-ils contribué à l'atteinte de l'outcome ? .....	64
2.2.5 Appréciez les principaux facteurs d'influence. Quels ont été les enjeux majeurs rencontrés ? Comment l'intervention les a-t-elle pris en compte ? .....	64
2.2.6 Appréciez les résultats inattendus, tant positifs que négatifs.....	64
2.2.7 Appréciez l'intégration des thèmes transversaux dans la stratégie d'intervention .....	65
2.2.7.1 Environnement .....	65
2.2.7.2 Genre .....	66
2.2.7.3 VIH / SIDA .....	68
2.2.7.4 Développement économique local et économie sociale.....	69
2.2.8 Dans quelle mesure le M&E, les activités de backstopping et/ou les audits ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? Comment les recommandations ont-elles été prises en considération ? .....	70
<b>3 Durabilité</b> .....	<b>72</b>
3.1.1 Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?.....	72
3.1.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cible et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ? .....	72

3.1.3	Quels ont été le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ? .....	72
3.1.4	Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ? .....	73
<b>4</b>	<b>Apprentissage .....</b>	<b>74</b>
4.1	Enseignements tirés.....	74
4.2	Recommandations .....	75
<b>PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel).....</b>		<b>76</b>
<b>1</b>	<b>Suivi des décisions prises par la SMCL.....</b>	<b>76</b>
<b>2</b>	<b>Dépenses au 30/09/2019 .....</b>	<b>82</b>
<b>3</b>	<b>Taux de décaissement de l'intervention .....</b>	<b>83</b>
<b>4</b>	<b>Personnel de l'intervention.....</b>	<b>84</b>
<b>5</b>	<b>Marchés publics.....</b>	<b>87</b>
<b>6</b>	<b>Accords d'exécution.....</b>	<b>94</b>
<b>7</b>	<b>Conventions de subsides.....</b>	<b>99</b>
<b>8</b>	<b>Cadre logique .....</b>	<b>100</b>
8.1	Cadre logique original tiré du DTF .....	100
8.2	Cadre logique 2014 .....	100
8.3	Cadre logique 2018 .....	107
<b>9</b>	<b>Matrice de monitoring.....</b>	<b>111</b>
<b>10</b>	<b>Outils et produits.....</b>	<b>112</b>
<b>11</b>	<b>Equipements .....</b>	<b>115</b>

## ACRONYMES

ACCO	Association des chauffeurs du Congo
ACF	Action contre la faim
AE	Accords d'Exécution
AF	Accords de Financement
AG	Assemblée générale
AGR	Actions Génératrices de Revenues
AGRI	Agriculture
AGRIDR	Agriculture et développement rural
AGRIPEL	Agriculture, pêche et élevage
AGRIPELDER	Agriculture, pêche, élevage et développement rural
ASS	Programme Appui au secteur semencier
AT	Administrateur du territoire
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
BAD	Banque Africaine de Développement
BKM	Les territoires de Bagata, Kenge et Masi-Manimba
BM	Banque Mondiale
BP	Bassin de production agricole
CAP	Connaissances, Attitudes, Pratiques
CARG	Conseils agricoles et ruraux de gestion
CCP	Conseil consultatif provincial
CDF	Franc congolais
CEMAV	Centre d'Etudes, de Maintenance et d'Adaptation Variétale
CG	Comité de gestion
CHP	Chargé des Programmes
CIELS	Comité Inter-Entreprises de Lutte contre le VIH/Sida
CLER	Comité Local d'Entretien Routier
CLESB	Comité Local d'Entretien, Surveillance et Balisage de rivières
COMPAR	Comité des partenaires
COOPEC	Coopérative d'épargne et de crédit
CoordiCLER	Coordination des CLER
COPROSEM	Conseil Provincial Semencier
CP	Coordonnateur Provincial
CPR	Commission provinciale routière
CS	Convention des Subsidés
CSE	Chargé de suivi/évaluation
CT	Centre de transformation (des unions des organisations paysannes)
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
CVD	Comité villageois de développement
C4D	Communication pour le Développement

D4D	Digital for Development
DES	Dossier d'Exécution Spécifique (OR bacs)
DGD	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (Belgique)
DMF	Direction des Matériels Flottant de l'OR de Kinshasa
DR	Développement rural
DSCR	Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la pauvreté
DTF	Dossier Technique et Financier du projet/programme
DVDA	Direction des Voies de Desserte Agricole
ECT	Expert de Coopération Technique (Enabel)
EIES	Etude d'impact environnemental et social
Enabel	Agence belge de développement
EST	Expertise sectorielle et thématique (EST) de Enabel
ETD	Entité territoriale décentralisée
ETR	End term review (Evaluation finale)
EUR	Euros
FA	Fiche d'activité
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations - Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FC	Francs congolais
FEC	Fédération des entreprises du Congo
FED	Fonds Européen de Développement
FEDECLER	Fédération des CLER
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIT	Financial Tools
FONER	Fonds National d'Entretien des Routes
FRER	Fonds régional d'entretien routier
GIFS	Gestion intégrée de la fertilité du sol
GPS	Global positioning system
HARMO	Critère d'Alignement, de gestion, de responsabilité, d'appropriation
HIE	Haute intensité en équipement
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IF	Intermédiaire Financier
IITA	Institut international d'agriculture tropicale (USA)
ITK	Itinéraire technique
INERA	Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomique
INFRA	Infrastructures
IPAPEL	Inspection Provinciale Agriculture, Pêche, Élevage
IPDR	Inspecteur provincial de développement rural
IST	Infections sexuellement transmissibles
ITDR	Inspection territoriale de développement rural
ITPR	Infrastructures, travaux publics et reconstruction
KIN	Kinshasa
KK	Kwilu & Kwango

KKT	Kikwit
M	Million
M&E	Monitoring et évaluation
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MINAGRIDER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINIDER	Ministère de développement rural
ml	Mètre linéaire
MONOP	Monitoring opérationnel
MP	Marché public
MPTPI	Ministère provincial des travaux publics et infrastructures
MSE	Monitoring suivi évaluation
MTR	Mid-term review – Evaluation mi-parcours
NU	Nouvelle unité (Fonctionnaire de l'état)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGD	Organisation Non Gouvernementale de Développement
OP	Organisation Paysanne
OR	Office des Routes
OUTCOME	Résultats
OUTPUT	Activités
PA	Plan d'action
PADIR	Projet d'Appui au Développement des Infrastructures Rurales (BAD)
PAG	Plan d'Action Genre
PAPA KIN	Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa / FIDA
PCR	Police de circulation routière
PME	Petite et moyenne entreprise
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Socio-économique
PIC	Programme indicatif de coopération
PK	Point kilométrique
PME	Petites Moyennes Entreprises
PNC	Police nationale congolaise
PNMLS	Programme National Multisectoriel de Lutte contre le sida
PRECOB	Programme de renforcement des capacités par l'octroi des bourses
PREPICO	Le Programme de Réhabilitation et d'Entretien des Pistes en RD Congo
PRODADEKK	Programme de Développement Agricole et de Désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango
PRODAKK	Programme de Développement Agricole dans les Districts du Kwilu et du Kwango
PRODEKK	Le Programme de Désenclavement dans les Districts du Kwilu et du Kwango
PRODEKOR	Le Programme de Désenclavement dans le Kasai-Oriental
PRODET	Le Programme de Désenclavement dans la Topo
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PV	Procès-verbaux
RAF	Responsable Administratif et Financier
RAFI	Responsable Administratif et Financier International

RC	Renforcement des capacités
RDC	République Démocratique du Congo
RH	Ressources humaines
RPBD	Réseau des radios de proximité de la province du Bandundu
Riv.	Une rivière
RN1	Route Nationale 1
ROI	Règlement d'ordre intérieur
RR	Représentant résident (Enabel représentation)
RS	Responsables Sectoriels
RSI	Responsables Sectoriels infrastructures
S/E	Suivi / Evaluation
SENASEM	Service National Semencier
SENAQUA	Service National d'Aquaculture
SEPROCAM	Service provincial de cantonnement manuel (Province de Bandundu)
SIDA	Le syndrome d'immunodéficience acquise
SIG	Système d'Information Géographique
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SNEL	Société nationale d'électricité
SNSA	Service Nationale de Statistiques Agricoles
SPARED	Service Provincial d'Appui à la Réhabilitation et à l'Entretien des Voies de Desserte Agricole (Province du Kwilu).
SPERK	Service Provincial d'Entretien Routier au Kwango (Province du Kwango).
SR	Sous-résultat
TdR	Termes de Référence
TMB	Trust Merchant Bank
TVC	Transports et Voies de Communication
UCAG	Unité Conjointe d'Appui à la Gestion
UE	Union Européenne
USD	Dollars américains
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

## Programme indicatif de coopération

<b>PIC</b>	Année 2010 – Année 2013
<b>Pays partenaire</b>	République Démocratique du Congo
<b>Secteur(s) prioritaire(s)</b>	Agriculture et élevage : Développement agricole (Code CAD 31120)

## Fiche d'intervention

<b>Intitulé de l'intervention</b>	PRODAKK Programme de développement agricole dans les Provinces du Kwilu et Kwango
<b>Code Navision de l'intervention</b>	RDC1116211
<b>Zone d'intervention</b>	Provinces du Kwilu et du Kwango (ex-Province du Bandundu)
<b>Budget total de l'intervention</b>	Budget total 17.000.000 euros
<b>Institutions partenaires</b>	Ministères provinciaux de développement rural, de l'agriculture, du genre et de la famille
<b>Date de démarrage de la Convention Spécifique</b>	17 Mars 2013
<b>Date de clôture de la convention spécifique</b>	16 Mars 2021
<b>Date de démarrage de l'intervention – Comité de pilotage d'ouverture – SMCL o</b>	20 Juin 2013
<b>Durée de l'intervention et date prévue de la clôture de l'intervention</b>	Septembre 2019
<b>Groupes cibles</b>	Exploitants familiaux, Organisations Paysannes, populations rurales, transporteurs, Ministère agriculture, développement rural et genre, secteur privé
<b>Impact PRODAKK</b>	Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les provinces du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole
<b>Outcome PRODAKK</b>	Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ;
<b>Outputs PRODAKK</b>	R1 : Les acteurs de la filière piscicole sont renforcés et celle-ci est consolidée dans les bassins concernés du territoire de Masi-Manimba R2 : Les acteurs des filières vivrières (manioc, maïs et arachide) sont renforcés, et celles-ci sont consolidées dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata R3 : La diversification agricole est poursuivie sur des spéculations à haut potentiel : Banane, Ananas, Patate douce, dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata R4 : L'évacuation des produits agricoles via les voies de dessertes agricoles est soutenue
<b>Période couverte par le rapport</b>	De 2013 à 2019

## Appréciation générale

Appréciation générale de l'intervention :

*Le PRODAKK est globalement satisfaisant. En effet, l'outcome est atteint avec une augmentation des revenus allant de 32 à 78%. Ceci a été mesurée grâce à deux enquêtes ménages, une en 2015 et l'autre en 2019. De nombreuses pratiques agricoles sont adoptées au sein des exploitants agricoles, notamment des pisciculteurs. Ces mêmes exploitants ont compris que la savane pouvait être cultivée, ce qui diminue la pression sur les galeries forestières. De plus les produits vivriers sont disponibles en permanences. En effet, avant le programme le maïs était souvent en rupture, ce qui n'est plus le cas actuellement. Les ménages peuvent donc consommer du fofou composé de manioc et de maïs ce qui en augmente sa valeur nutritionnelle.*

*Le PRODAKK a également été le lieu d'apprentissage, c'est le premier programme agricole qui vise l'appui aux exploitations familiales et non plus des appuis à certains secteurs comme le secteurs semenciers (ex projet ACCESS). De plus nous avons pu démontrer l'intérêt de travailler sur différentes interventions dans une même province pour avoir un effet multiplicateur.*

*Les pratiques au sein du programme ont également évolué en tenant compte des leçons apprises chaque année. Le système de suivi évaluation mis en place a facilité cet apprentissage avec le questionnement permanent de l'équipe pour atteindre au mieux les résultats.*

*Malgré ceci, la durabilité reste fragile, notamment au vu de la situation macro-économique et surtout du maintien de l'évacuation des produits agricoles.*

Note de l'appréciation générale de l'intervention <sup>1</sup> :

Satisfaisant

Fonctionnaire exécution Enabel <sup>2</sup> :

Murielle HERMOUET

Coordnatrice des programmes provinciaux du Kwango Kwilu

<sup>1</sup> Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

<sup>2</sup> Nom et signature

## 1 Appréciation de la stratégie d'intervention

### 1.1 Contexte

#### 1.1.1 Contexte général

Le PRODAKK est né (en 2013) dans un contexte particulier. Le pays venait de connaître les élections présidentielles de 2011, et le nouveau mandat du Président de la République était placé sous le signe de la Révolution de la Modernité (juin 2012) avec pour objectif de faire de la République Démocratique du Congo, un grenier agricole. Pour y parvenir ladite Révolution portait entre autres sur la redynamisation de la structure productive du monde rural axée sur le renforcement des petits exploitants (à côté du développement d'une production agroindustrielle moderne des cultures de rente), tout en assurant la conservation des ressources naturelles du pays par leur exploitation durable et équilibrée.

La même année (2011) une étude sur la gouvernance du secteur agricole en RDC (réalisée à la demande du Ministre belge de la Coopération) a relevé que la relance de l'agriculture était freinée par la faible gouvernance du secteur, ce qui ne permettait pas de dépasser le niveau de l'agriculture de subsistance et améliorer la gestion de la précarité et des conflits. Selon l'étude, les dynamiques et pratiques ne sécurisaient pas les investisseurs, les producteurs ou les commerçants et rendaient difficile l'accès aux intrants, aux capitaux, aux compétences techniques et aux marchés.

Les engagements de l'Etat et des bailleurs pour renforcer cette gouvernance étaient en son temps forts disparates, peu concertés et faiblement soutenus dans leur mise en œuvre tandis que les dispositifs d'harmonisation et d'alignement étaient peu fonctionnels tant au niveau national que provincial. Toutefois un certain nombre de dynamiques encore fragiles commençaient à se mettre en place, c'est le cas des CARG et du nouveau Code agricole.

En matière de politiques et stratégies nationales, provinciales et territoriales, le PRODAKK a été formulé dans un contexte où il était en question de la décentralisation, du DSCR, des politiques agricoles, des plans et stratégies provinciaux :

- **La décentralisation**

Depuis plusieurs décennies, il était question d'opter pour la décentralisation du pays. Mais le processus a du mal à se déclencher. C'est avec la Constitution de 2006 que les premiers fondements légaux de la décentralisation se mettent en place. Deux ans après (2008), c'est le tour des lois portant sur la libre administration des Provinces, la Conférence des Gouverneurs de Provinces et les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) ont été promulguées. Il a fallu attendre 2010 pour avoir la loi organique portant fixation des subdivisions territoriales à l'intérieur des provinces (mai 2010). Le nombre de provinces passait de 11 à 26.

A la fin de la même année (2010), le processus de décentralisation et plus spécifiquement la démarche de création de nouvelles provinces a été reportée « sine die » par la Présidence de la République.

- **Le DSCR**

Le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) résume la vision du Gouvernement de la RDC dans une perspective qui s'étale sur une durée de 25 ans. L'objectif du DSCR est de hisser la RDC au niveau de développement humain des pays intermédiaires et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

La stratégie du DSCR 1 en RDC repose sur quatre piliers : i) reconstruire l'État (stratégies institutionnelles) ; ii) améliorer la gouvernance économique ; iii) reconstruire les secteurs clés : l'agriculture et le monde rural, l'éducation, la santé, les infrastructures de transport, l'énergie et de l'eau, le secteur des mines, le secteur privé, l'emploi, le secteur bancaire et microfinance... ; et iv) appuyer la dynamique communautaire et les groupes vulnérables. Il intègre le « genre » sans établir d'objectifs précis.

Le DSCR 2 couvre la période 2011–2015. Pour redynamiser la structure productive du monde rural, axée sur une production agro-industrielle moderne et sur le renforcement de petits exploitants.

### ▪ **Les politiques agricoles**

Les années post conflit voient naître de fortes réflexions en matière de politiques agricoles :

- 2009, le ministère de l'Agriculture et celui du Développement rural ont élaboré la Note de politique agricole et de développement rural (NPADR) dont la mise en œuvre avait comme objectif de contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et à l'amélioration durable et effective des conditions de vie des populations rurales, à l'horizon 2015.

- 2010, la Stratégie sectorielle de l'Agriculture et du Développement Rural (SSADR) a été formulée sur la base du NPADR. Cette stratégie visait la résolution des contraintes de développement de l'agriculture et du développement rural.

Le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) amendé après l'atelier national du 16 décembre 2010 a pour objectif, entre autres : \* accroître les volumes de productions agricoles grâce à l'amélioration de la productivité, la diversification des productions et la sécurisation des systèmes de production, \* valoriser les produits végétaux, halieutiques, animaux et forestiers non ligneux par l'amélioration des techniques de stockage, de conservation et de transformation ; \* améliorer l'accès aux denrées alimentaires et l'état nutritionnel et sanitaires des populations ; \* renforcer les capacités des structures d'appui aux producteurs, \* améliorer les capacités des ménages à aborder toutes les dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnel en leur sein et dans la communauté.

- Mars 2011, tenue à Kinshasa de la table ronde du PDDAA (Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique). Du point de vue du gouvernement de la RDC, la mise en œuvre du PDDAA répond à un double objectif, à savoir donner de la valeur ajoutée aux efforts déjà en cours dans le développement du secteur agricole et rural et permettre une mise en œuvre efficace de la Note de Politiques Agricole et de Développement et du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA).

Les différentes parties prenantes dans le secteur agricole en RDC réaffirment à l'occasion de la mise en œuvre du PDDAA, leur engagement envers une intégration des thèmes de la bonne gouvernance, de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et du respect de l'environnement dans les différents programmes agricoles en RDC.

- 2012, la révolution de la Modernité mentionnée ci-dessus.

- juillet 2012. Elaboration d'une feuille de route du MINADER avec 31 objectifs et 108 actions parmi lesquelles nous pouvons citer : \* réduire l'impact de l'agriculture de subsistance sur la forêt, \* faire de l'agriculture, la priorité des priorités dans la stratégie de croissance et d'amélioration des conditions de vie de la population, accroître la production agricole de masse par la mobilisation et un meilleur encadrement des populations rurales, améliorer la disponibilité des intrants agricoles de qualité, améliorer le système de distribution et de commercialisation des produits agricoles, développer la pisciculture dans les milieux ruraux.

## ▪ Les plans et stratégies provinciaux

Le niveau national n'était pas le seul à réfléchir sur l'avenir de l'agriculture et du monde rural. Une forte réflexion se déroulait aussi au niveau provincial. C'est le cas de l'ex-province du Bandundu où plusieurs plans et stratégies provinciales étaient élaborés.

- Le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015 de la province de Bandundu. Ce plan Quinquennal se décline en 4 piliers stratégiques : \* améliorer la Gouvernance provinciale et locale et consolider la paix, \* Diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi, notamment dans le secteur agricole, \* améliorer l'accès aux services sociaux, dont la réduction de la discrimination basée sur le genre, \* la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique

- Le Plan Provincial d'Investissement Agricole de la province de Bandundu (PPIA), dans lequel neuf sous-programmes ont été identifiés comme prioritaires dont la promotion des filières végétales, le développement de la production animale, la recherche agricole, le conseil agricole et rural, la gouvernance agricole et renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

- Le plan de développement agricole provincial du Bandundu. La province de Bandundu s'est dotée en 2010 de son plan de développement agricole provincial qui décline les 6 principaux axes de la stratégie agricole provinciale : \* le renforcement institutionnel de l'administration et des organisations locales, \* la diffusion des innovations techniques, \* l'appui aux filières de commercialisation, \* la gestion durable des ressources naturelles y compris les plans d'aménagement et de gestion des terres, \* le contexte de la promotion de la culture agro-énergétique, \* l'appui à la formation et l'encadrement de qualité, adaptés, non seulement aux techniciens agricoles, pêche et élevage mais aussi aux producteurs.

- Les plans de développement de territoire. Rédigés lors des ateliers participatifs, ces plans font l'état des lieux des territoires et énumèrent de nombreuses recommandations et axe de développement. Ils ont été fortement utilisés lors de la formulation et le démarrage du PRODAKK.

### 1.1.2. Les acteurs du secteur rural et leurs capacités

#### a. Les acteurs étatiques (AE)

La loi n°11/022 du 24 décembre 2011 portant *Principes fondamentaux relatifs à l'agriculture* conformément à la Constitution de la RDC, adopte la décentralisation comme mode de planification, de mise en œuvre et de gestion des programmes de développement du secteur agricole. Dans ce contexte, il était tout à fait naturel que le PRODAKK en sa qualité de programme provincial, ait comme ancrage la province de Bandundu (district du Kwango et du Kwilu) avec le Ministre provincial de l'agriculture, du développement rural comme Président de la SMCL (Comité de pilotage) et comme partenaires techniques, les services publics déconcentrés (Inspection provinciale de l'agriculture IPAPPEL et certains services).

- Les IPAPPEL ont pour mission essentielle de participer à la définition des politiques et stratégies agricoles, de suivre leur application, de contrôler et réglementer les activités agricoles et de coordonner les activités des structures du Ministère de l'Agriculture des niveaux subordonnés. Au moment de la formulation et du démarrage du PRODAKK, ces acteurs importants pour le développement agricole de la province, ne disposait ni de budget, ni d'une comptabilité et aucune dotation ne leur parvenait par leur ministère de tutelle ou autre structure du gouvernement.

L'absence d'un financement structurel et prévisible, en combinaison avec un nombre insuffisant d'agents qualifiés encore fonctionnels ne pouvait que nuire au bon fonctionnement de l'IPAPPEL et s'élevait comme contrainte forte à la réussite de la mission qui est la leur en matière de collecte et d'analyse des données statistiques, la planification, suivi et évaluation, la coordination sectorielle et la vulgarisation agricole.

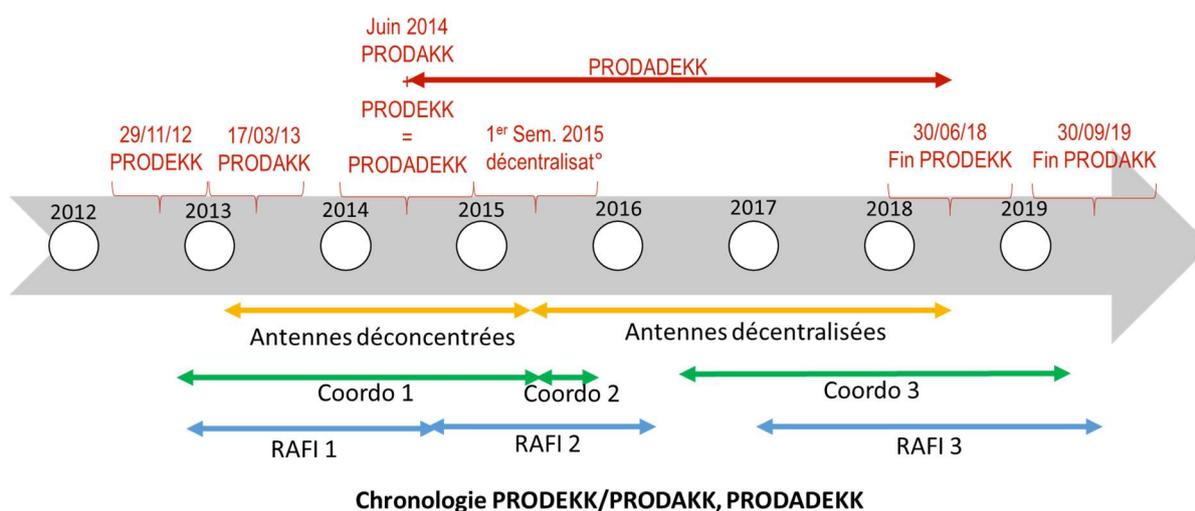
- Parmi les 11 services nationaux que compte le Ministère de l'agriculture, seul le SENASEM était retenu comme partenaire du PRODAKK. Pour les mêmes raisons que celles décrites pour l'IPAPPEL, le SENASEM n'était pas en mesure de remplir son rôle institutionnel. Appuyés jusqu'en 2012 par le projet A.S.S./CTB, le SENASEM-Bandundu disposait de deux laboratoires (plus bureaux), l'un à Kikwit et l'autre à Kenge. De nombreux agents avaient bénéficiés de plusieurs formations, liées aux activités de contrôle et de certification des semences.

#### b. Les acteurs non étatiques (ANE)

- Les organisations paysannes. Au démarrage du PRODAKK, le monde rural de la province de Bandundu était en pleine structuration autour de la FOPABAND. Dans quasiment tous les territoires, il existait des organisations paysannes agricoles (OPA) et des unions locales d'OPA.
- Il existait très peu d'entreprises agricoles et aucune banque commerciale. Seules quelques messageries financières permettaient de réaliser des transferts d'argent. Plusieurs institutions d'épargne, de crédit et de micro finances étaient fonctionnelles ou en gestation (MUCREFEKI, COOPEC, CADECO)

### 1.1.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le schéma ci-dessous extrait de la note de capitalisation « La décentralisation du PRODADEKK : une vision évolutive vers des antennes multisectorielles » retrace la chronologie de l'évolution des interventions dans les provinces du Kwango-Kwilu et les modes d'organisation.



Au démarrage, les PRODEKK/PRODAKK devenus PRODADEKK avaient ouvert trois antennes déconcentrées dans les trois territoires d'intervention et une à Bandundu-ville afin de palier à l'éloignement de son siège basé dans la ville de Kikwit, et également pour améliorer l'impact, la pertinence, l'efficacité et l'efficience des actions à travers un travail de proximité avec les bénéficiaires directs. Ces antennes dirigées par des Assistants locaux (AL) étaient localisées dans des bâtiments du Ministère de l'agriculture, en attendant la finalisation des bâtiments en construction. Tous les responsables sectoriels (ATI et ATN) étaient basés à Kikwit.

Dans une seconde phase, le PRODADEKK s'est lancé dans un processus de décentralisation de l'équipe des opérationnels (ATI et ATN) vers les antennes dont les nouveaux bureaux ont été finalisés dans les trois territoires. Des ressources logistiques conséquentes, ont été aussi décentralisées vers les antennes afin d'augmenter leurs performances en termes d'expertises et de gestion des activités. Cependant plusieurs experts (agriculture, infrastructures, gouvernance, semences, stockage/transformation produits agricoles, genre) sont restés transversaux (sur les 3 territoires) malgré leur délocalisation dans une antenne bien précise. Quelques mouvements au sein des équipes Administration/Finance et Gouvernance et Renforcement des capacités ont complété ce processus de décentralisation.

L'organigramme du PRODADEKK a été revu et adapté à plusieurs reprises selon une vision conjointe des programmes PRODEKK/PRODAKK dans un seul Programme Provincial. La mise en œuvre des activités a été focalisée sur l'établissement de relations de partenariat à travers d'abord des Accords d'Exécution (AE) pour le secteur public ou des Accords de financement (AF) pour le secteur privé, et après des Conventions de Subsidés (CdS) et/ou des Fiches d'Activités (F.A.) en régie.

Plusieurs conditions avaient été définies afin que ce modèle puisse assurer une meilleure performance au programme (en termes d'amélioration de l'impact, la pertinence, l'efficacité et l'efficience) parmi lesquelles :

- Un programme et une équipe unique, forte et consolidée ;
- Une maîtrise des procédures à différents niveaux et d'une manière intersectorielle ;
- Des conditions de travail de qualité et de vie décente dans les antennes (bureaux, énergie, communication, sécurité, approvisionnements) ;
- L'existence et la maîtrise des principales stratégies d'intervention sectorielles (semences, réhabilitation et entretien des routes, stockage / transformation / commercialisation des produits agricoles) ;
- La transversalité du secteur gouvernance pour assurer une cohérence à l'ensemble des actions du programme.

Après une période assez rude caractérisée par l'instabilité du management team (3 coordinateurs et 3 RAFI), l'absence de disponibilité et les difficultés de décaissements des fonds pour le fonctionnement et le financement des activités, le programme a recruté la dernière Coordinatrice (en 2016) et le RAFI (2017) qui ont permis la reprise de son fonctionnement régulier.

Un diagnostic organisationnel du dispositif logistique du PRODADEKK a été ensuite réalisé ainsi que la revue du Manuel de gestion administrative spécifique au Programme. En outre, le FIT multisite PRODADEKK a été rendu opérationnel afin de piloter convenablement le budget fusionné PRODAKK et PRODEKK et de répondre aux besoins du terrain.

Globalement, les mesures prises ont réussi à stabiliser le fonctionnement du PRODADEKK. Du côté PRODAKK certains bassins de production ont été abandonnés suite à la coupe de 3.000.000 euros décidé par le gouvernement belge et du côté PRODEKK certaines activités d'infrastructures ont été abandonnées suite à la suspension de la réhabilitation par le gouvernement belge (en mars 2017). De même, la limitation de la trésorerie a expliqué le décalage, puis l'abandon de certaines activités du programme fin 2018, avec un impact réel sur l'atteinte des quelques résultats.

Le 30 juin 2018, intervenait la clôture du PRODADEKK. Le PRODAKK s'est vu accordé une année supplémentaire afin de consolider certains acquis du PRODADEKK dans le secteur de l'agriculture. Les 2 programmes (PRODEKK et PRODAKK) fusionnés en 2014 ont dû être séparés. Un avenant au DTF du PRODAKK a été validé le 4 juillet 2018.

En termes d'organisation sur le terrain, le PRODAKK entrait dans une troisième ère. C'était la fin de la décentralisation et donc la suppression des antennes. Les équipes sont passées de 65 à 30 agents. Une nouvelle stratégie et de nouvelles orientations ont été élaborées et des postes ont été créés afin de les mettre en œuvre : Un (01) poste de Responsable de la gestion des entreprises, deux (02) postes de conseillers en développement local et un (01) poste d'agent commercial. Le bureau de la coordination basé à Kikwit a été fermé et les services administratifs se sont installés au niveau de l'ex-antenne de Kenge. A Bandundu ville, un agent retenu comme point focal assurait l'interface avec le gouvernement provincial de la province du Kwilu. A Masi-Manimba, il n'est resté qu'une équipe composée de six agents. A Bagata, l'Antenne a été fermée et les activités ont été déléguées à deux ONGD Belge via des CdS : BD (Broederlijk Delen) et Caritas Belgique.

Cette réorganisation a permis de faire valider les orientations stratégiques via l'avenant au DTF du PRODAKK, de concentrer les équipes sur 2 territoires Masi-Manimba et Kenge et d'avoir une meilleure cohésion d'équipe et donc, une meilleure efficacité.

Des lettres d'entente ont été signées avec les ministères de tutelles des services de l'Agriculture, du Développement Rural et du Genre, pour renforcer en matière d'accompagnement ces services au niveau provincial et territorial, afin de leur permettre de remplir de façon efficace leur fonction d'appui aux organisations étatiques et communautaires.

Dotés des moyens de mobilité et des ressources additives pour se déployer et faire leur travail dans de meilleures conditions, ces services disposent de cahiers de charge précis qui leur permettent de planifier et de réaliser les activités prévues et faire des rapports de mise en œuvre.

### 1.1.3 Contexte de la dynamique HARMO

Une des composantes de la stratégie sectorielle dans le cadre du renforcement des filières semences, vivrières, piscicole et de l'amélioration de la fertilité des sols a été la mise au point et l'introduction d'innovation sous forme de nouvelles variétés, de nouveaux géniteurs accompagnés de bonnes pratiques et d'itinéraires techniques (ITK) permettant l'expression du potentiel génétique du matériel végétal et animal. Sur cet aspect, le PRODAKK a été en harmonie avec la politique du Gouvernement congolais et les autres projets de la coopération multilatérale (Banque Mondiale, BAD et Union Européenne) intervenant dans le secteur de l'agriculture.

La CTB/Enabel a toujours été le moteur du groupe thématique agriculture au sein duquel siégeait à Kinshasa différents bailleurs. Ce groupe thématique a permis d'importantes réflexions sur l'avenir de l'agriculture congolaise, mais n'a malheureusement pas eu de résonance sur le terrain dans les provinces. Au Bandundu, un cadre informel de concertation entre CTB/PRODADEKK – FIDA/PAPAKIN - BAD/PADIR – FAO - ACF avait existé à Kikwit, coordonné par le PRODADEKK, il était censé stimuler la concertation entre les partenaires financiers mais son fonctionnement a plutôt été fort timide.

Dans le secteur semence, il existe un cadre de concertation légal, le COPROSEM. Celui-ci a été appuyé par le PRODADEKK aussi bien dans son fonctionnement que dans certaines activités telles que « l'harmonisation de la politique semencière ». Malgré de gros efforts du COPROSEM appuyé par le PRODADEKK cet important cadre de concertation n'a pas été investi par les autres PTF, ce qui n'a pas permis l'harmonisation des approches pourtant indispensables aux développements de la filière semence.

Une concertation permanente et synergie entre le PRODADEKK et les autres projets Enabel dans la Province (UCAG Agri & DR, programme bourses) a été observée.

Des contacts ont été noués avec STRATEGOS un opérateur économique intervenant dans la transformation et la commercialisation de la farine de maïs et AGRISCO pour la banane

Et des échanges d'informations ont été soutenus avec Action contre la faim, la BAD et IHI qui interviennent dans la zone du PRODAKK.

**Alignement :** Le Programme s'est inscrit dans les politiques et les plans d'action nationaux, provinciaux et territoriaux. La passation des marchés a suivi les règles du Fond Européen de Développement (FED), et il existe aussi des lois et réglementations congolaises en cette matière. Par contre, en suivant le système de gestion (comptable et financière) et de procédures de passation de marchés publics belges, le projet ne s'est pas aligné sur le système de gestion des finances publiques de la RDC.

**Gestion axée sur les résultats :** Toutes les actions du PRODADEKK se sont inscrites dans une gestion axée sur les résultats. Les Accords d'Exécution – Accords de Financement (AE-AF) signés avec les partenaires ont utilisé aussi la même approche, ce qui pour certains partenaires constituait une nouveauté.

Les cadres logiques et les indicateurs de suivi ont été revus et actualisés au fil des résultats des études de base et sur la base de la théorie du changement.

**Responsabilité mutuelle :** Le Programme a impliqué les autorités provinciales et des territoires dans toutes les actions. La proximité du programme a permis l'établissement d'une communication permanente entre les agents des ministères et les experts du programme, ce qui a créé une familiarité une confiance mutuelle entre les deux parties. Les activités de renforcement des capacités, l'énorme travail sur le changement de posture de chacune des parties auxquels il faut ajouter les AE – AF puis les lettres d'entente ont été développés auprès des partenaires bénéficiaires un sentiment d'appartenance aux objectifs du programme qui sont essentiels pour la durabilité des actions mises en place.

**Appropriation :** Le Comité de pilotage (SMCL) présidé alternativement par les Ministres provinciaux de l'agriculture des deux provinces ont connus la participation des autorités des ministères de l'agriculture, développement rural et du genre. Ensemble, ils ont été impliqués dans le suivi et l'évaluation des activités du programme et des décisions de la SMCL sur le terrain.

Quant aux agents desdits ministères, ils ont été partie prenante des toutes les activités, études et ateliers réalisés dans le cadre du PRODADEKK. Néanmoins un effort supplémentaire a été réalisé dans la phase de consolidation du PRODAKK par la conception de manière participative et la mise en œuvre d'un important dispositif d'appui conseil impliquant aussi bien les acteurs étatiques que les acteurs privés (Ménages, Paysans relais, OP, Unions). C'est à eux que relevait l'importante mission de collecter les données permettant d'alimenter la matrice de suivi et d'évaluation.

Cette importante responsabilisation des acteurs étatiques a facilité leur appropriation des activités et résultats du programme au point qu'ils se sont engagés à continuer à produire et utiliser des résultats en l'absence du programme.

## 1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

### 1.2.1 Stratégie initiale

**L'objectif global du programme** est de réduire le déficit alimentaire et la pauvreté dans les districts du Kwilu et du Kwango par la relance durable du secteur agricole. Le programme contribuera à cet objectif par :

- Une augmentation durable des revenus des exploitations familiales dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ;
- Un réseau multimodal de transport géré de façon durable, praticable en toute saison et mis à disposition des utilisateurs.

Les principes généraux, les approches d'intervention et la stratégie opérationnelle étaient initialement définis comme tels :

Les principes généraux

- Le respect du contexte institutionnel :
  - La décentralisation et la déconcentration constituent le cadre institutionnel de référence du programme ;
  - Dans ce cadre, le programme respectera les rôles, fonctions et mandats des acteurs publics ;
- Un alignement « critique » aux politiques nationales et provinciales :

- Les politiques nationales et provinciales constituent les références prioritaires de la stratégie du programme ;
- Cet alignement se fera en cohérence avec les politiques et stratégies définies dans le cadre de la coopération bilatérale belgo-congolaise ;
- La prise en compte des thèmes transversaux/prioritaires (Environnement, Genre, VIH/SIDA et travail décent) par des stratégies et actions spécifiques ;
- L'innovation, l'apprentissage et la capitalisation : les stratégies et leur opérationnalisation intègrent ces trois principes dans une démarche permanente de recherche-action ;
- La durabilité et la qualité constituent les fils rouges qui guident l'ensemble des choix opérés dans le cadre du programme : investissements, mécanismes de gestion et de financement, renforcement des capacités ;
- Le monitoring et l'évaluation continus selon le principe d'une gestion axée sur les résultats

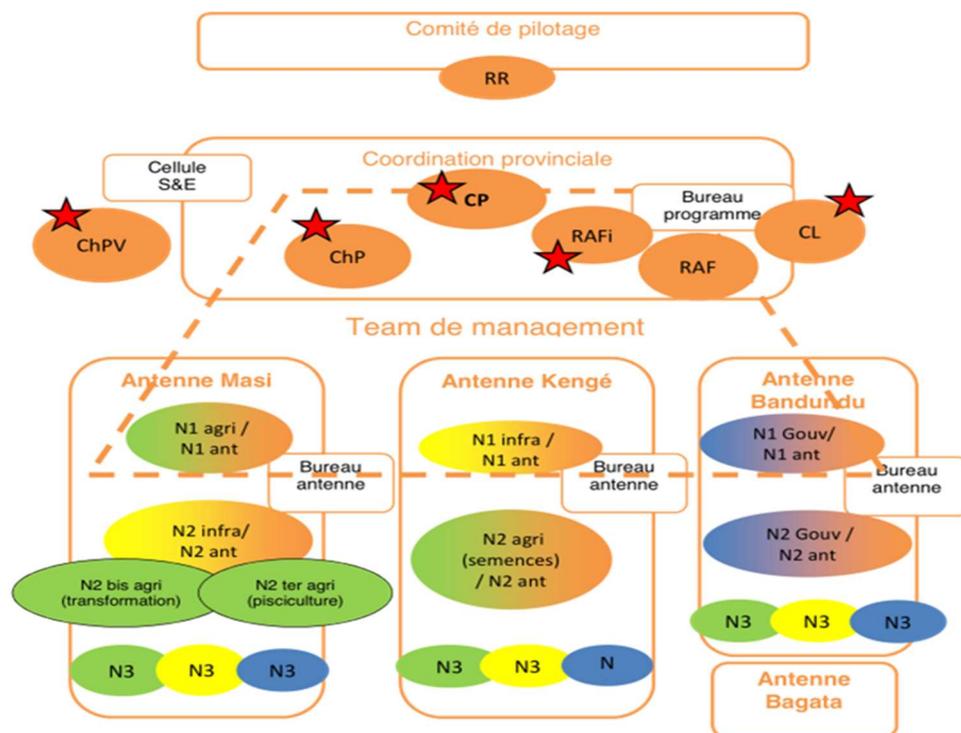


Schéma 1 : Organigramme PRODADEKK de la décentralisation. Une Coordination à Kikwit, quatre antennes dont Kenge, Masi-Manimba, Bandundu-ville et Bagata.

#### Les approches d'intervention :

- Une concentration géographique par bassins de production qui vise la recherche de résultats et l'amélioration du système agricole à travers le développement des principales spéculations et à bénéfice de l'ensemble des secteurs et des territoires d'intervention ;
- Une double approche d'appui direct et d'accompagnement à travers le renforcement des capacités des acteurs ayant comme objectif l'appropriation et la durabilité des activités et de leur financement par les partenaires/bénéficiaires ;
- Une mise en œuvre par phases et selon la logique de concentration géographique par bassins de production afin de réaliser un accompagnement de proximité des acteurs et de favoriser la redevabilité des actions menées ;

- *L'utilisation de différentes modalités de financement* pour adapter l'offre de services du programme aux besoins spécifiques des groupes cibles de manière à garantir une plus grande appropriation de la part des organisations partenaires.

La stratégie opérationnelle :

- Une approche filière de principales spéculations des bassins de production ;
- La relance de l'appui-conseil en faveur des exploitations agricoles ;
- Le développement d'une sous-filière durable des semences de qualité ;
- La promotion d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement ;
- L'appui à la gestion intégrée de la fertilité des sols ;
- Le support à l'innovation et à la diversification du système agricole à travers la recherche participative ;
- L'appui aux organisations paysannes et à la structuration du monde paysan ;
- L'appui au système de planification/suivi/évaluation des services déconcentrés et décentralisés de l'agriculture au niveau de la Province, des territoires et des secteurs d'intervention.
- L'implication des femmes dans les différents niveaux de gestion et décision ;
- L'autonomisation de la femme afin de renforcer leurs capacités à prendre des décisions de manière autonome ;
- Le soutien à l'entreprenariat féminin dans le cadre des actions liées aux composantes agricoles et désenclavement.

Toutes les actions du PRODADEKK se sont inscrites dans une gestion axée sur les résultats. Les Accords d'Exécution – Accords de Financement (AE-AF) signés avec les partenaires ont utilisé aussi la même approche, ce qui pour certaines partenaires constituait une nouveauté.

### 1.2.2 Réorientation stratégique

Avec la fin du PRODEKK, (programme désenclavement) et l'autorisation de la poursuite du PRODAKK (programme agricole), l'ensemble des outputs ont été revus. L'impact et l'outcome n'ont pas été modifiés. L'équipe a donc saisi cette opportunité pour formaliser et approfondir les réorientations stratégiques déjà amorcées.

La logique d'intervention précédente était axée sur 1) la production, 2) la transformation et Commercialisation, 3) l'appui aux acteurs non étatiques, 4) l'appui aux acteurs étatiques.

Avec cette réorientation, la logique d'intervention est axée sur les filières, les acteurs et les territoires. Les trois premiers outputs visent le renforcement des filières et de ses acteurs suivant une approche de développement local ; 1) filière piscicole, 2) filière vivrière (manioc, maïs et arachide), 3) filière « produits à haut potentiel » (bananes, patates douces, ananas). Le dernier output quant à lui visait à préserver la praticabilité des routes au travers des initiatives locales d'entretien et de maintien.

Un diagnostic en continu de chaque filière au niveau du territoire, a permis de mettre l'accent sur les enjeux pour chaque acteur et donc de cibler les actions à mettre en œuvre pour tirer la filière par des concertations en focus groupe de réflexion.

Deux conventions de subsides pour le territoire de Bagata avec 2 ONGs internationales, BD (Broederlijk Delen) et Caritas Belgique. Cela a permis d'une part aux équipes du PRODAKK de se concentrer sur 2 territoires (Masi-Manimba et Kenge) et de tester la nouvelle approche pour Enabel qui consiste à déléguer l'atteinte des résultats.

Afin de valider les réorientations stratégiques et de confirmer la poursuite du PRODAKK, un DTF complet a été validé par les comités de pilotage le 4 juillet 2018.

Les indicateurs ont été revus lors de la dernière mission de l'expertise perlée en septembre 2018.

Lors de l'atelier d'analyse de résultats qui a eu lieu en décembre 2018, la logique d'intervention a, à nouveau été analysée avec l'ensemble des parties prenantes, certaines recommandations ont donc été formulées après les analyses communes.

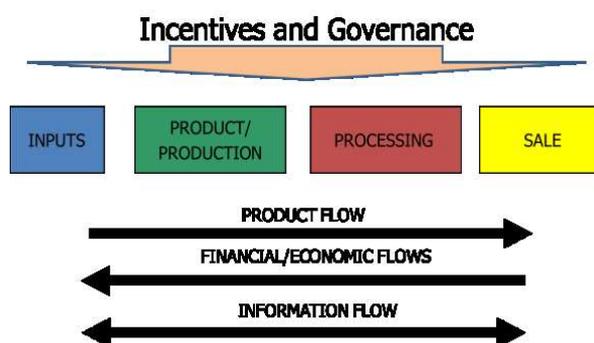
### 1.2.3 Nouvelle stratégie

La nouvelle stratégie est orientée vers trois axes : Filières, Acteurs, Territoires.

#### A. Filières

Fortement orientée vers l'approche filière, la nouvelle stratégie a retenu les trois cultures retenues à l'origine du programme à savoir manioc, maïs et arachide. Toutefois, les résultats forts prometteurs de la piscicole ont milités pour la consolidation des acquis durant la phase additionnelle. Il en est de même pour la diversification à travers des cultures offrant des potentialités économiques, comme la banane, la patate douce ainsi que l'ananas.

Comme l'illustre la figure ci-dessous, les principales dimensions d'une filière sont la **production**, la **transformation** et la **commercialisation**, sans oublier en amont les intrants (crédit, engrais, main-d'œuvre, ...). Les flux de produits sont dirigés de gauche à droite, tandis que les flux économiques vont dans le sens inverse. Les flux d'informations vont quant à eux dans les deux sens.



*Figure 1. Principales dimensions d'une filière. Source : J. Balié, présentation lors du séminaire « L'Approche filière » du 27.11.13, CSA, Bruxelles*

**Production.** Dans la nouvelle stratégie, les résultats obtenus sur la production vont se poursuivre autour de deux axes : \*

- Les itinéraires techniques (avec un accent sur la gestion intégrée de la fertilité des sols) : Amélioration de leur taux d'adoption ;
- La diffusion des nouvelles variétés plus performantes.

Pour ce faire, un accent particulier était accordé à l'appui-conseil par les moniteurs agricoles, les animateurs du développement rural ainsi que les animatrices du genre. Cet appui-conseil s'est formalisé autour d'un dispositif conçu de manière participative avec les techniciens des ministères partenaires concernés.

La recherche action démarrée durant la première phase du programme (2018) s'est poursuivie afin de capitaliser sur les expériences des ménages agricoles.

**Transformation.** De gros efforts ont été consentis dans le domaine de l'équipement des centres de transformation des principales cultures vivrières (manioc, maïs et arachide) ainsi que pour la transformation des poissons. Les résultats positifs commencés à être enregistrés devaient être consolidés aussi bien en termes d'organisation, de gestion que de gouvernance. En veillant à la viabilité économique de cette activité.

**Commercialisation.** « Talon d'Achille » l'orientation filière a été retenue comme un élément clé de la nouvelle stratégie. Le maillon commercialisation était mis en évidence pour la promotion des micros cossettes produits par les centres de transformation. Cette stratégie de commercialisation a été consolidée par la mise en relation des différents acteurs.

## B. Acteurs

Quasi toutes les catégories d'acteurs intervenant jadis dans le volet agricole du PRODADEKK ont été retenues pour le PRODAKK ainsi que quelques nouveaux acteurs.

**Unions.** Pour ce qui concerne les unions existantes, un accent particulier a été mis sur la dynamique collective, sur le sens de leur organisation ainsi que sur les objectifs communs qu'elles se fixent ainsi que sur les services qu'elles mettent en œuvre pour y parvenir. Ainsi dans la nouvelle stratégie le souci d'assurer l'équilibre financier ainsi que la durabilité du service sera au centre des préoccupations du programme.

**Services techniques de proximité.** La stratégie initiale visant le renforcement de l'administration publique de proximité dans leurs capacités à délivrer des services de qualité aux ménages agricoles sera poursuivie. Un dispositif d'appui conseil sera élaboré et mis en œuvre par l'ensemble des acteurs participant au programme.

**Les acteurs d'appui.** Les services de l'Etat qui sont à la fois bénéficiaires du renforcement et acteurs d'appui. Deux ONG belges figurent parmi les nouveaux acteurs (BD et Caritas). Comme déjà mentionné, deux conventions de subsides seront signées avec ces acteurs.

**Les acteurs de la filière (secteur privé).** Les unions étant en relation avec de nombreux acteurs du secteur privé, le programme favorisera leur mise en relation. Un effort sera aussi fait pour déceler dans la zone des PME pouvant devenir d'excellents partenaires pour la dynamisation des filières.

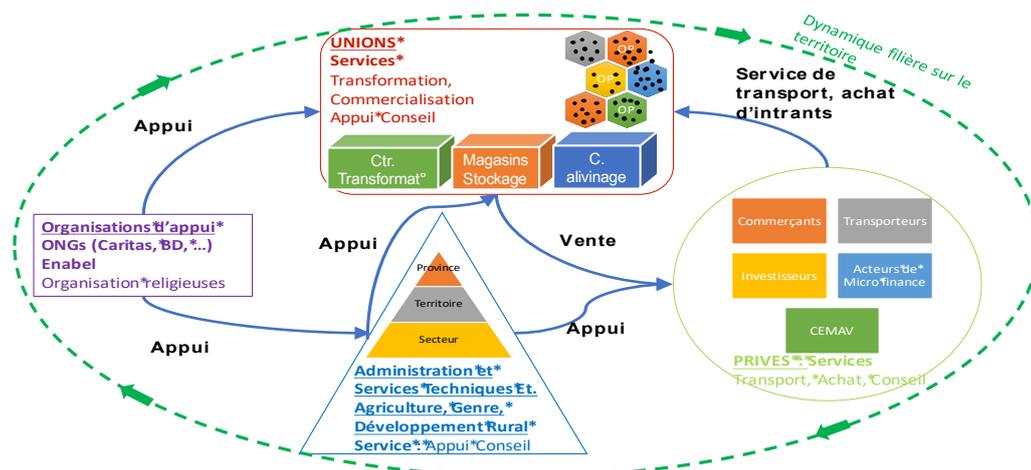


Schéma 2 : Orientation stratégique axée sur l'approche Filières, Acteurs, Territoires.

**Concertation des acteurs.** Afin d'améliorer les filières dans l'ensemble, il était indispensable de stimuler des occasions d'échanges, de mise en réseau des acteurs de la chaîne de valeur en tenant compte des thèmes transversaux (Genre, Environnement et VIH) pour orienter, discuter et valider les résultats des diagnostics filières et faire déclencher le processus de concertation. Suivant un processus des concertations par des focus groupes, les acteurs ont identifiés et définis des situations qui se posent dans les filières pour mieux connaître les causes et les hiérarchiser afin proposer des solutions issues des réflexions locales et mieux agir par des interventions appropriées suivant les attentes des acteurs impliqués dans des filières.

# Diagnostic des filières

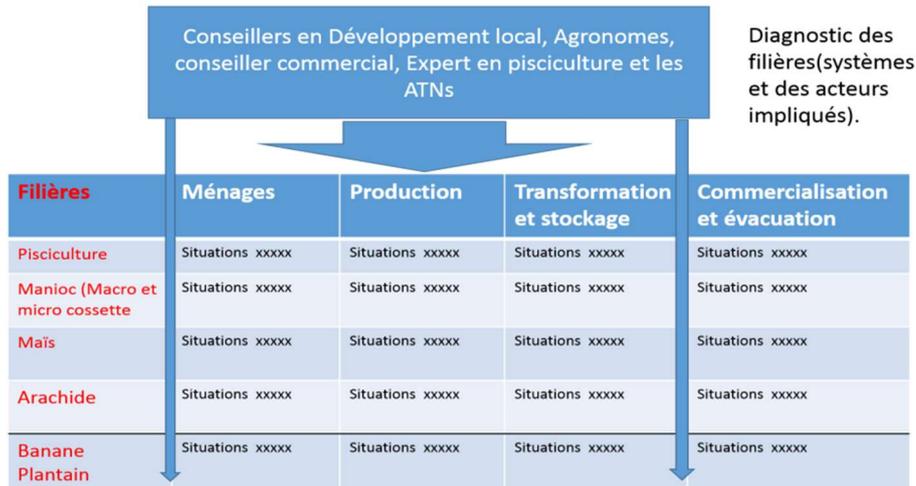


Schéma 3 : Processus de diagnostic des filières agricoles.

# Concertation des acteurs

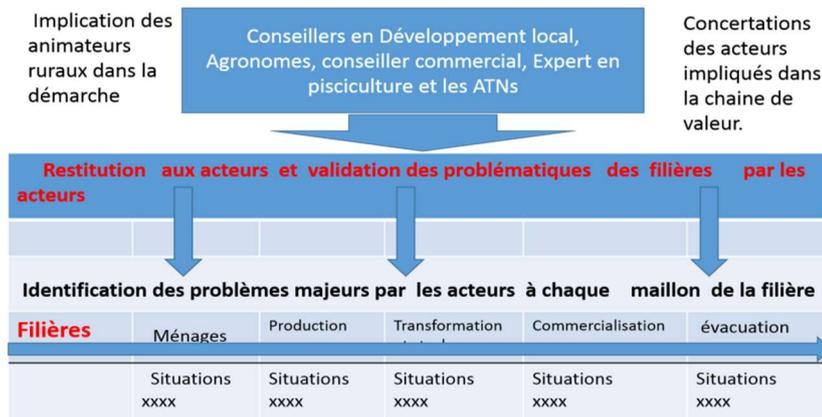


Schéma 4 : Démarche d'organisation des concertations des acteurs.

# Approche méthodologique



Schéma 5 : Approche méthodologique des concertations des acteurs pour le développement local.

### **C. Territoires**

Dans l'ensemble, les actions étaient concentrées sur les 3 territoires (Kenge, Bagata et Masi) tout comme c'était le cas dans la stratégie précédente à la grande différence que l'équipe du PRODAKK interviendra directement que sur deux des trois territoires, le troisième étant délégué à Caritas et BD.

## 2 Résultats atteints

### 2.1 Matrice de monitoring

La finalité du suivi-évaluation consiste à disposer d'informations en continue, afin de pouvoir analyser périodiquement l'atteinte des objectifs déterminés et d'offrir un référentiel commun d'appréciation des actions menées. Les évolutions des différents indicateurs, combinées aux explications relatives au degré d'atteinte des objectifs, vont permettre d'évaluer la pertinence et l'efficacité des activités mises en œuvre.

Le suivi de la mise en œuvre du PRODADEKK doit tenir compte de différents niveaux, à travers la chaîne de résultat, qui illustre en partie des liens de cause à effet entre les moyens, les activités, les outputs, les outcomes et l'impact au fil du temps du programme.

Néanmoins, dans le cas particulier du PRODADEKK, deux niveaux supplémentaires apparaissent dans la chaîne logique du programme : les sous-résultats et les sous-activités. **Il est donc proposé d'adapter la chaîne de résultat comme indiqué dans le schéma ci-dessous :**

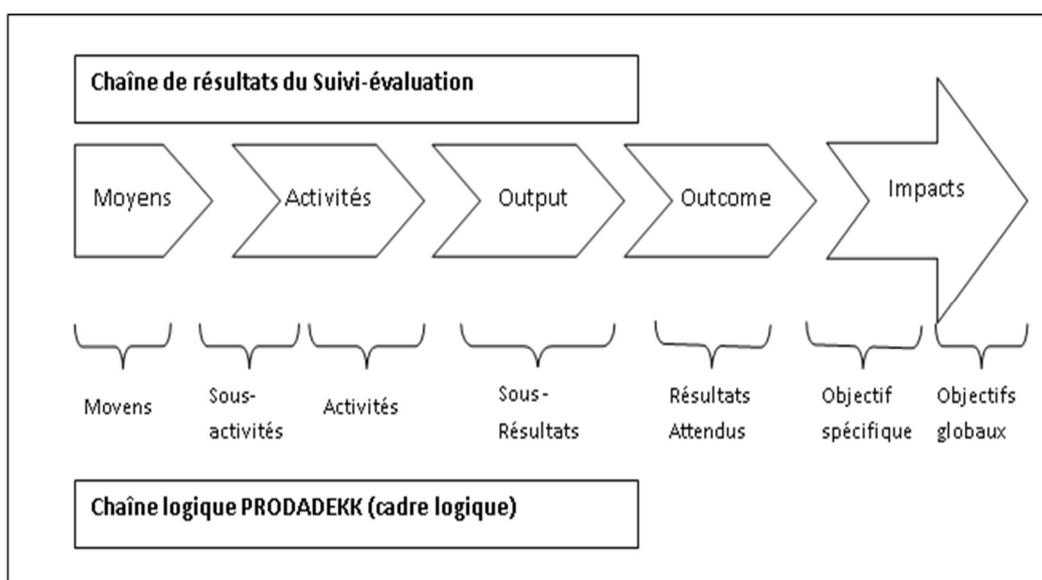


Schéma 6 : Chaîne logique d'intervention PRODADEKK.

Résultats / Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i> (2015)	Cible finale	Valeur finale obtenue (2019)	Commentaires
<b>IMPACT :</b>				
<b>Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les provinces du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole</b>				
<b>OUTCOME 1 :</b>				
<b>Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ;</b>				
Augmentation des revenus agricoles des ménages dans les bassins de production priorités des 3 territoires	<b>(2015)</b> Bagata : 1.071.333 CDF Kenge : 1.043.827 CDF Masi : 1.372.124 CDF	<b>Cible finale</b> Bagata : 1.339.167 FC Kenge : 1.304.784 FC Masi : 1.715.155 FC	<b>Valeur finale obtenue</b> Bagata : 1.484 .502, 58 FC Kenge : 1. 859.6 47,94 FC Masi : 1.814 .517, 78 FC	D'après les résultats de l'enquête revenus 2019 Dans les trois territoires couverts par cette évaluation, les revenus agricoles ont augmenté de 38 % pour Bagata dépassant la cible finale de 13 % Kenge 78 % dépassant la cible finale de 53 % et Masi de 32 % dépassant la cible finale de 8 %
Augmentation des pratiques agricoles qui permettent une plus grande durabilité des systèmes de production	ND	Pratique de l'agroforesterie, de la culture en couloir, du paillage et de la rotation des cultures	Adoption quasi généralisée de la rotation des cultures. Adoption timide de l'agroforesterie. Réalisation de plus en plus fréquente de germoir, pépinière d'acacia. La culture en couloir en diffusion par les paysans relais.	La phase de méfiance à l'égard de l'acacia est de plus en plus dépassée. De nombreux leaders paysans qui appelaient au boycott des pépinières sont aujourd'hui les premiers à les réaliser parfois en substituant l'acacia par des espèces à chenilles. La stratégie mise en place dans la phase de consolidation (2018), utilisant les

			Utilisation quasi nulle du paillage.	paysans relais comme pièce maîtresse du dispositif d'appui conseil commence à donner des résultats.
<b>OUTPUT 1 :</b>				
<b>R1 : Les acteurs de la filière piscicole sont renforcés et celle-ci est consolidée dans les bassins concernés du territoire de Masi-Manimba</b>				
Accroissement du rendement des poissons d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production priorités de Masi-Manimba	150 kg / ha	750 kg /ha	846 kg/ha	L'appui du Programme en pisciculture familiale à Masi-Manimba a induit un accroissement du rendement moyen annuel des exploitations piscicoles. Le rendement réalisé pour 2019 (846 kg/ha) dépasse la cible finale de 96 Kg /ha.
Quantité de poissons produits et vendus par les pisciculteurs dans le bassin de Production de Masi-Manimba	106 000 kg	1050 000 kg	1184527 kg produits, dont 1115892 vendus et 68635 autoconsommés.	La quantité des poissons produits annuellement a nettement augmentée. La cible finale de 1050T pour 2019 est dépassée de 135T. La mise en pratique des techniques piscicoles, l'accès aux alevins, le coaching de proximité et la mise en marché réussie suite à une bonne commercialisation par les mareyeuses a suscité une grande motivation des pisciculteurs dans la production et la mise en fonctionnement des étangs jadis abandonnés.

Evolution de la quantité de poissons frais ou transformés vendue par les mareyeuses	ND	100 000 Kg dont 80 000 Kg transformés	94565 kg vendus frais 68729 kg vendus transformés	Le réseau de mareyeuses dans le circuit de commercialisation a pris beaucoup d'ampleur augmentant sa part de marché sur l'ensemble de la production de la zone.
Deux solutions concertées sont trouvées pour résoudre un problème commun à l'issue du diagnostic de la filière piscicole dans au moins deux bassins	ND	Deux solutions trouvées issues des concertations	Plus de deux solutions trouvées issues des concertations	A l'issue des travaux des focus groupes de concertations plusieurs solutions ont été proposées aux problèmes de la filière pisciculture diagnostiqués.
<b>OUT PUT 2 : Les acteurs des filières vivrières (manioc, maïs et arachide) sont renforcés, et celles-ci sont consolidées dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata</b>				
Accroissement du rendement du manioc, maïs, arachide des exploitants familiaux dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	Manioc : 6,7 T/ha Maïs : 983 Kg/ha Arachide : 640 Kg/ha	Manioc : 17 T/ha Maïs : 1200 kg/ha Arachide : 950 kg/ha	Manioc : 20 à 25 T/ha Maïs : 1000 à 1300 kg/ha Arachide : 900 à 950 kg/ha (Kenge), 1080 Kg (Bagata) et 1250 Kg (Masi)	Il est constaté une nette amélioration du rendement du manioc. C'est le résultat de la conjonction de plusieurs facteurs qui sont l'utilisation de variétés performantes, du respect des principes quant à la récolte.  Le maïs a vu aussi son rendement s'accroître en particulier là où les ITK d'amélioration de la fertilité ont été appliqués.  En général les résultats de l'arachide stagnent à Kenge, malgré des performances dans les bassins de production de Kasandji et Kamweni. La nature du sol a fortement joué en faveur des

				territoires de Bagata et de Masimanimba.
Nombre d'exploitant(e)s familiaux qui appliquent les itinéraires techniques améliorés et durables dans les bassins de production priorités des 3 territoires		9.000 (Kenge et Masi)	Masimanimba : 2.517 (fin 2018) à 4680 (saison B 2019) Kenge : 1.691 (fin 2018) à 3560 (saison B 2019)	La cible (8240 réalisés contre de cible 9000) n'a pas été atteinte mais les résultats obtenus sont forts encourageants. Ils sont imputables à l'opérationnalité du dispositif d'appui conseil.
Evolution de la quantité de produits stockés et commercialisés par les Unions	365.330 Kg (Année 2017)	Augmentation de 25% du stockage et de la commercialisation 456 662.5 Kg	565 330 Kg	Appui à la commercialisation des produits s'est accentué à travers le suivi de fonctionnement des entrepôts de stockage des produits agricoles installer dans des différents bassins de production et sur les points de commercialisation des territoires. Le niveau des produits stockés a augmenté de 54%.
Evolution des produits transformés et vendus par les unions appuyées (micro cossettes de manioc)	Manioc transformé 52 574 kg Manioc vendu : 9 745 kg (Année 2017)	Manioc transformé : 300 000 kg Manioc vendu : 285 000 kg (% de vente 95%)	Manioc transformé : 75 000 kg Manioc vendu : 71 250 kg (% 95%)	Les centres performants continuent à rendre des différents services aux ménages par l'achat de la matière première et augmentent progressivement la quantité des produits transformés et vendus à travers les points de vente installés.
Nombre d'entrepôts et de centres qui affichent chaque fin de mois le résultat financier de ses activités	N'a	8 Entrepôts dont 3 à Bagata	6 entrepôts dont 0 à Bagata	La gestion des entrepôts et des centres de transformation s'améliore par l'adoption des orientations sur la gestion

				transparente et l'affichage des résultats atteints.
Evolution du score atteint par les acteurs publics partenaires en suivant la grille de cotation des capacités	Min agri : 20% Minider : 20% Genre : 8%	Minagri : 75% Minider : 70% Genre : 70%	Minagri : 72% Minider : 67% Genre : 63%	La prestation des acteurs publics partenaires s'est améliorée dans les bassins de production en changeant leur posture aux près des bénéficiaires.
Evolution du score atteint par les Unions/faitières dans leur fonction d'appui aux OP suivant la grille de cotation des capacités	25 %	80 %	70%	L'appui des OP par les Unions/faitières s'est améliorée progressivement mais la question de gouvernance et la pérennisation des acquis reste un défi à relever.
Deux solutions concertées sont trouvées pour résoudre un problème commun à l'issue du diagnostic de filière manioc, maïs, arachide dans au moins 2 bassins de production dans les territoires de Masi-Manimba et de Kenge	Non applicable	Deux solutions concertées sont trouvées pour résoudre un problème commun	Plus de deux solutions ont été proposées aux problèmes de la filière manioc.	A l'issue des travaux des focus groupes de concertations plusieurs solutions ont été proposées aux problèmes de la filière Manioc diagnostiqués.
<b>OUTPUT 3 :</b>				
<b>R3 : La diversification agricole est poursuivie sur des spéculations à haut potentiel : Banane, Ananas, Patate douce, dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata</b>				
Nombre de plants de diversification (Banane, patate douce, ananas,) vendus par les agris multiplicateurs et les Unions	Non applicable	Bananier : 27.000 Patate douce : + de 200.000 ml Ananas : 20.000 rejets	Bananier : 5.700 Patate douce : + de 50.000 ml Ananas : 30.000 rejets	Bien que la cible finale n'ait pas été atteinte ces cultures sont porteuses de beaucoup d'espoirs par leur adoption. La culture d'ananas par contre prend de l'envol en dépassant sa cible de 50%
Nombre de ménages ayant acheté des semences de diversification		10.215	Masi : 1.650 Kenge : 95	Résultat de loin inférieur à la cible mais porteur de beaucoup d'espoirs. Car jadis produit non

				disponible et surtout produit qui ne se vendait pas, les semences de diversification font petit à petit l'objet d'un commerce.
Deux solutions concertées sont trouvées pour résoudre un problème commun à l'issue du diagnostic de la filière banane dans au moins 1 bassin de production	Non applicable	Deux solutions concertées sont trouvées pour résoudre un problème commun	Une solution a été proposée aux problèmes de la filière banane dans le bassin de Kamweni.	A l'issue des travaux des focus groupes de concertations une solution a été proposée aux problèmes de la filière banane diagnostiqués.
<b>OUTPUT 4 : R4 : L'évacuation des produits agricoles via les voies de dessertes agricoles est soutenue</b>				
Variation du temps moyens de parcours sur les axes entretenus par les initiatives locales.	2h 35 à 37km/h	3h 07	3h 45	A travers l'appui aux initiatives locales, la variation de temps de parcours à augmenter de 3h 45 correspond à une vitesse moyenne de 30km/h qui garde un niveau de praticabilité acceptable.
Nombre des ml des points chauds traités par les initiatives locales.	55 800 points chauds traités	82 725 points chauds à traiter	41 663 points chauds traités	A travers les différentes initiatives locales entreprises, près de 50 % des points chauds ont été traités en référence de la cible finale à atteindre
Variation du volume des produits agricoles transportés sur les axes (Kg)	18 791507	23489383,75 augmenté à 25%	21 610 233 augmenté à 15%	Le volume des produits transporté sur les axes a augmenté de 15 % en référence de la quantité de l'année 2018 sur les axes entretenus par les moyens et les initiatives locales
Taux de respect des barrières de pluie.	72 % des barrières sont respectés	100 % des barrières sont respectés	80 % des barrières sont respectés	Le taux de respect des barrières des pluies a dépassé de 8 % la valeur de l'année 2018.

Montant en solde dans la caisse des bacs (CDF)	26 166 000	25% de la VB 32 707 500	15% de la VB 30 090 900	Le solde dans les caisses des bacs en 2019 dépasse de 15% la valeur réalisée en 2018.
--	------------	----------------------------	----------------------------	---

## 2.2 Analyse des résultats

### 2.2.1 Dans quelle mesure l'intervention contribuera-t-elle à l'impact<sup>3</sup> (impact potentiel) ?

IMPACT :	A	B	C	D
Evaluation globale		X		

L'impact du programme est le suivant : « Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les districts du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole ». Compte tenu de la nouvelle configuration, l'on doit dire : « *Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les provinces du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole* ».

Lors de tous les ateliers participatifs de monitoring de résultat depuis le démarrage du programme, jusqu'au dernier atelier de 2019, l'évaluation de la progression du programme vers l'atteinte de l'impact potentiel a été établie. A chaque fois, il en est ressorti quasiment la même chose, à savoir :

La logique d'intervention dans son ensemble a été confirmée et la place de l'outcome actuel comme déterminant indispensable pour l'atteinte de l'impact a été jugée opportune. En fait, les provinces du Kwilu et du Kwango étant à vocation agricole, il est évident que la réduction du déficit alimentaire et de la pauvreté (objectif global du programme) passe par la relance durable du secteur agricole (objectif spécifique du programme). Elle-même soutenue par l'augmentation durable des revenus des exploitations familiales grâce à une bonne mise en marché de leurs produits.

L'analyse des indicateurs de l'outcome confirme que ce dernier contribue pertinemment à l'impact.

*Le déficit alimentaire.* Plusieurs signaux recensés à partir de l'observation directe confirment une réduction du déficit alimentaire dans la zone d'intervention en générale et dans les bassins de production en particulier. Les pénuries périodiques de manioc, de maïs ont totalement disparu aussi bien à Masimanimba que Kenge. Jadis les femmes de Kenge devaient parcourir de longues distances pour s'approvisionner en manioc. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ce sont les producteurs qui se chargent d'amener le produit au centre-ville. Certaines femmes d'ailleurs soucieuses d'augmenter leur marge bénéficiaire préfèrent se rendre dans les bassins de production pour s'approvisionner au bord du champ.

A Masimanimba, périodiquement, les femmes commerçantes devaient se rendre à Kikwit pour s'approvisionner en maïs produit dans le territoire de Bulungu. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. L'augmentation de la production, l'exploitation de la saison B et l'augmentation des revenus qui en résultent ont attiré d'autres producteurs ce qui a augmenté la production dans le territoire, ce qui a permis la disparition des pénuries.

Toujours à Masimanimba, il y a lieu de mentionner le cas de la pisciculture dont la production a fortement augmenté rendant ainsi disponible une plus grande quantité de protéine animale, améliorant ainsi l'alimentation de la population.

<sup>3</sup> Terminologie : Impact = Objectif général ; Outcome = Objectif spécifique ; Outputs = Résultats attendus

D'autres signaux militent en faveur d'une réduction du déficit alimentaire. C'est le cas de l'amélioration de la commercialisation des produits des issus des filières manioc, maïs et arachide et en particulier le manioc en micro cossettes (Ma'MPE).

*La pauvreté.* Le faible revenu est principal indice de la pauvreté des populations. Or, l'enquête, sur les revenus des ménages, diligentée à la fin du programme (2019) est très claire : **Les revenus ont considérablement augmenté par rapport à ceux observés en 2015** où en moyenne les territoires sous investigation n'avaient pas enregistré les revenus moyens équivalents à 1,25 million de francs congolais. Et lors de l'atelier participatif de monitoring, les agents étatiques sont formels : « l'augmentation de revenu sont en réalités nettement plus élevés que ce qui est mentionné dans l'étude. Faute de preuve, le programme a jugé maintenant les résultats de l'étude.

Mais, il y a lieu de relever que la dollarisation de l'économie congolaise couplée son caractère extraverti, y compris dans les sites les plus reculés des territoires est de nature à amenuiser les bons résultats du programme.

### 2.2.2 Dans quelle mesure l'outcome a-t-il été atteint ?

**Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ;**

- ***Indicateur 1 : Augmentation des revenus agricoles des ménages dans les bassins de production priorisés des 3 territoires***

Afin de se donner les moyens de mesurer l'atteinte ou non de l'outcome, le PRODADEKK a diligenté en 2015, une enquête sur les revenus agricoles des ménages dans les bassins de production priorisé des 3 territoires. L'idée était bien de refaire la même enquête à la fin de l'intervention de manière à disposer d'éléments de comparaison. Pour des raisons d'objectivité, ce sont l'enquête devait se réaliser auprès des mêmes ménages (géo référencée en 2015). Les résultats de l'enquête 2019 sont très clairs, l'outcome a été atteint. Ci-dessous est repris un extrait du rapport de l'enquête :

« A partir des activités agricoles qu'ils exercent, les ménages ont tiré lors de la saison A de 2018, un revenu moyen total équivalent à 1484502,58 CDF à Bagata, 1859647,94 CDF à Kenge et 1814517,78 CDF à Masi-Manimba. Ces revenus ont considérablement augmenté par rapport à ceux observés en 2015 où en moyenne les territoires sous investigation n'avaient pas enregistré les revenus moyens équivalents à 1,25 million de francs congolais. Les revenus moyens par territoire cachent des distorsions. En effet, en fonction des bassins de production, dans le territoire de Bagata, le niveau de revenu le plus important a été enregistré au bassin de Manzasay, avec 1647837 CDF, et le plus faible revenu a été trouvé à Misay (1 000 842 CDF), un bassin de production non-priorisé. A Kenge, le bassin de production de Kenge II a enregistré le niveau de revenu total le plus élevé (2 038 606 CDF), suivi du bassin de Kobo (1 762 785 CDF). Le bassin de Kasanji se trouve légèrement à la traîne (1 582 760 CDF), quoique la différence ne soit pas significative par rapport aux autres bassins. A Masi-Manimba, le revenu agricole le plus élevé est enregistré dans le bassin de Pay-état (2 001 570 CDF), suivi de Kisumbu (1 950 861 CDF). Le bassin ayant enregistré le revenu le moins élevé est celui de Bwalayulu (1 736 335 CDF).

Par rapport au poids de chaque activité dans le revenu total moyen, dans tous les territoires, c'est la production végétale qui occupe la plus grande proportion. En effet, A Bagata, il varie entre 74% et 84%, à Kenge, c'est entre 61 à 77%, et à Masi-Manimba la plus faible proportion est de 64% alors que la plus importante avoisine 87%. »

- **Indicateur 2 : Augmentation des pratiques agricoles qui permettent une plus grande durabilité des systèmes de production**

L'augmentation des pratiques agricoles qui permettent une plus grande durabilité des systèmes de production est perceptibles différemment selon que l'on regarde les choses à l'échelle des bassins de production dans lesquels intervenait le programme ou à l'échelle des territoires zone d'intervention.

**A l'échelle des bassins de production.** Le plus grand de ces changements est l'*exploitation de plus en plus courantes des deux saisons agricoles A et B*. Dans la zone d'intervention du PRODAKK, la campagne agricole est divisée en 2 saisons agricoles (A + B) (plus une saison C qui correspond à la saison sèche). Avant l'intervention, les agriculteurs exploitaient essentiellement la saison A (septembre/octobre à janvier/février). Avec l'appui conseil obtenu, les agriculteurs en sont arrivés à adopter aussi l'exploitation de la saison B (janvier/février à mai) en exploitant la rotation des cultures. Un autre changement est celui de l'*exploitation de l'arbre (en l'occurrence l'acacia, l'avocatier et de plus en plus les arbres à chenilles)*. Après une phase de méfiance voire même de sabotage, inhérente à toute introduction d'une innovation, de nombreux agriculteurs se sont lancés (**sans intervention financière** du PRODAKK) dans la mise en place de germoirs d'arbres (acacia, arbre à chenille, d'arbres fruitiers divers etc.). Aujourd'hui planter un arbre est un acte ordinaire. Les paysans, qui jadis considéraient le reboisement comme des futurs refuges de bandits, sont convaincus par la transformation de certaines parties de leur savane en galeries forestières où s'installe un microclimat attirant des gibiers, des boas et où germent des champignons. Le troisième type de pratique qui dénote un changement radical est celle de la *recherche de l'amélioration de la fertilité des terres agricoles*. Au démarrage du programme, le discours de tous les ressortissants de la zone d'intervention était « nos terres sont riches en vitamine (sic), elles n'ont pas besoin d'amélioration de la fertilité ». Aujourd'hui, nombreux sont les paysans qui, ayant compris le phénomène de l'appauvrissement des sols s'adonnent à certaines cultures non vivrières, convaincus qu'elles vont les aider à améliorer la fertilité de leur terre. A Masimanimba, des paysans sont mêmes parvenus à maîtriser la récolte de la semence du stylosanthès, principal goulot d'étranglement à l'expansion de l'itinéraire technique d'amélioration de la fertilité par l'utilisation de cette importante légumineuse.

Il est à noter que la quasi-totalité des ménages agricoles pratiquent l'association des cultures (céréales/manioc/légumineuses) qui permet de restituer au sol, une partie des éléments puisés par les deux premières cultures.

**A l'échelle des territoires.** Il est vrai que ramené à l'échelle d'un territoire comme celui de Kenge ou de Masimanimba, la grande majorité des agriculteurs pratiquent encore une agriculture extensive itinérantes sur brûlis. Les superficies sont petites allant de 0,6 ha ± 0,3 en moyenne. Les jachères de plus en plus courtes de 2 à 3 ans ne favorisent pas la reconstitution des sols et par conséquent favorise la baisse de la fertilité et la colonisation des terres par des mauvaises herbes. Selon l'enquête sur le revenu (2019), il y a plus de champs en forêt qu'en savane dans la mesure où, 94,7% d'exploitations agricoles du territoire de Masimanimba sont situés dans les écosystèmes forestiers contre 85% à Kenge et 77,7% à

Bagata. Toutefois, d'énormes disparités ont été aussi observées entre différents bassins de production dans le même territoire.

Ainsi, donc si les résultats obtenus par le programme en matière de pratiques agricoles sont fort encourageants, il y a lieu de mettre plus d'accent lors des prochaines interventions d'Enabel.

### 2.2.3 Dans quelle mesure des outputs ont-ils été atteints ?



De très nombreux outputs ont été atteints et sont objectivement vérifiables de manière quantitative en comparant les valeurs finales obtenues avec les cibles finales que nous avons fixés. De manière qualitative, de très nombreux témoignages attestent de la pertinence de l'intervention et des changements induits.

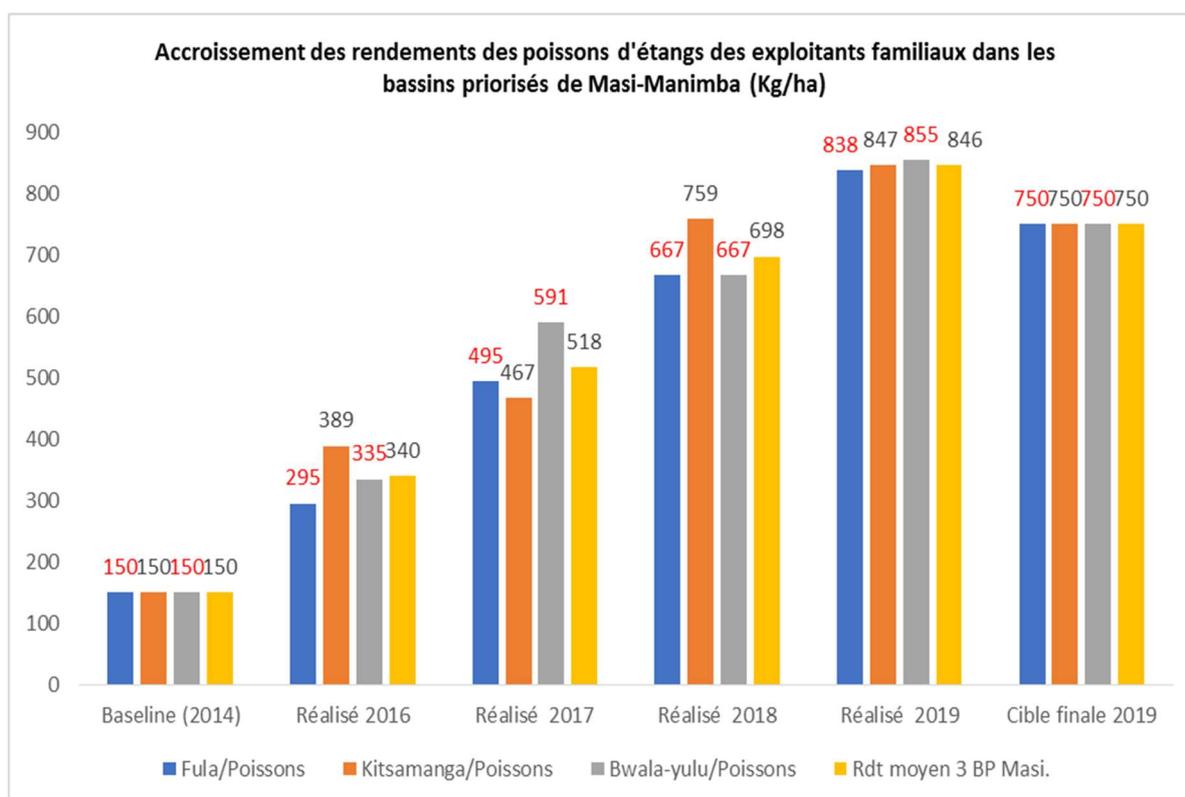
Nous pouvons dire que les outputs ont été atteints de manière satisfaisante surtout avec les contraintes que le programme a connu comme la réduction de 3 M d'euros sur le PRODAKK impactant sur le nombre de kilomètre de route à réaliser. Ou encore la suspension des travaux de réhabilitation empêchant de poursuivre les travaux de route.

#### **OUTPUT 1 : Les acteurs de la filière piscicole sont renforcés et celle-ci est consolidée dans les bassins concernés du territoire de Masi-Manimba**

##### ***Accroissement du rendement des poissons d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production prioritaires de Masi-Manimba***

L'appui du Programme en pisciculture familiale dans les trois bassins de production a induit un net accroissement du rendement moyen annuel des exploitations piscicoles tel que constaté d'année en année. Au démarrage de l'intervention, le rendement moyen des étangs piscicole était de 150kg/ha, il est passé successivement de 340kg/ha (2016), 518 kg/ha (2017), 656,6 kg/ha (2018) et 846kg/ha pour 2019. La cible de l'année 2019 (750 kg/ha) est largement dépassée. Certains facteurs ont beaucoup contribué à cet accroissement du rendement moyen des exploitations des ménages notamment : le renforcement des compétences techniques relatif à la zootechnie piscicole et le coaching de proximité organisés régulièrement par le Programme. Cela se passait sous forme d'échange d'expériences entre pisciculteurs et d'appui conseil par le chargé de la Pisciculture du Programme. En conséquence, il s'est observé une amélioration des pratiques d'élevage tel que l'alimentation, la fertilisation organique, la mise en charge, le sexage, la pêche de contrôle pour l'optimisation du rationnement, le suivi des paramètres physico-chimique, la lutte contre la prédation, la sensibilisation contre le vandalisme des membres des clans, etc. Initialement, les pisciculteurs qui produisaient beaucoup de poissons étaient souvent traités de sorciers au point que cela suscitait une certaine méfiance pour l'activité piscicole. Depuis l'arrivée de l'expert piscicole du programme en 2015, les paysans ont compris que la maîtrise des techniques d'élevage était la solution, une émulation existe dorénavant entre certains pisciculteurs pour produire plus dans tous les bassins de production. L'accroissement du rendement des étangs piscicoles a été également entraîné par le débouché économique suscité par les mareyeuses en termes de demande en poissons marchands. Actuellement plusieurs mareyeuses donnent à l'avance leur argent aux pisciculteurs pour se garantir l'accès aux poissons le jour de vidange.

Indicateurs	Valeur Baseline (2014)	Valeur année 2016	Valeur année 2017	Valeur année 2018	Valeur année 2019	Cible finale 2019
Accroissement du rendement des poissons d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production priorités de Masi-Manimba	150kg/ha	340 kg/ha	518 kg/ha	656 kg/ha	846 kg/ha	750kg/ha

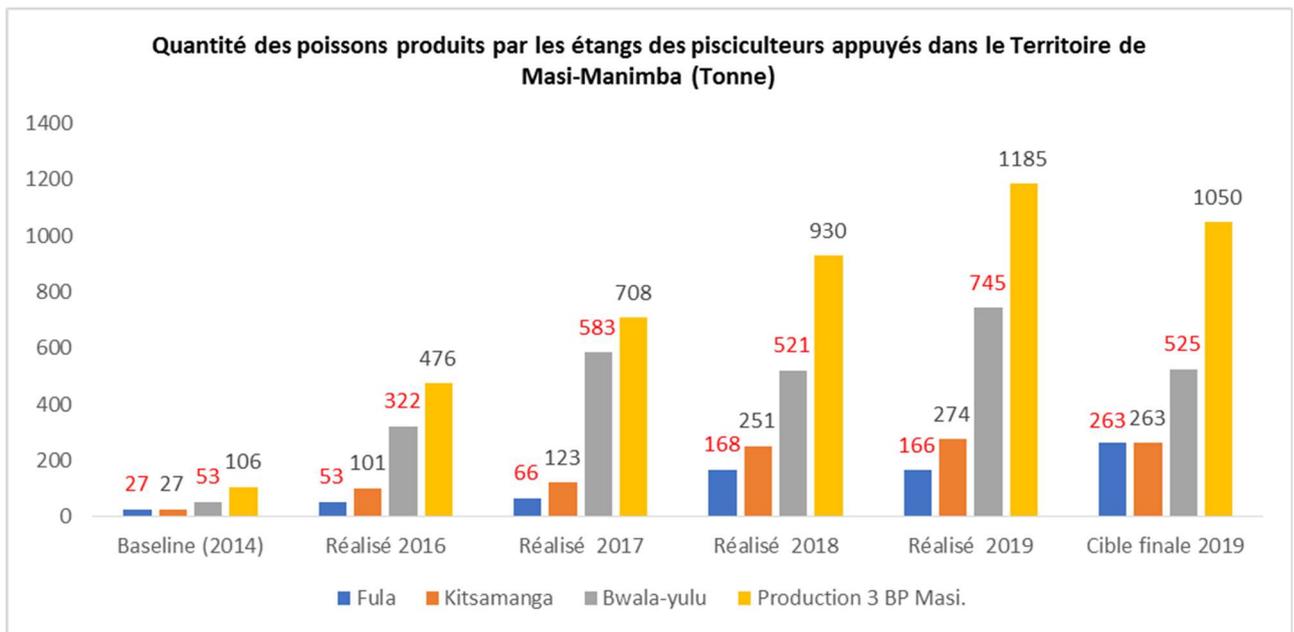


Graphique 1 : Accroissement des rendements des poissons d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production du territoire de Masi Manimba.

### ***Quantité de poissons produits et vendus par les pisciculteurs dans le bassin de Production de Masi-Manimba***

**Les cibles annuelles de la production des poissons des exploitations des ménages dans le Territoire** de Masi-Manimba ont été revues à la hausse chaque année suite à leur dépassement par les productions moyennes annuelles réalisées.

En effet, La quantité de poissons produits annuellement a nettement augmenté au point de dépasser la cible annuelle 2019 fixée à 1050 T. La production moyenne annuelle de poissons de 106T dans la zone de l'intervention (3 bassins de productions) au démarrage de l'intervention (2014), est passée successivement à : 476T (2016), 708T (2017), 930T (2018) et 1185T pour 2019. Une mise en marché réussie ; 94,2% de la production piscicole a été vendue [soit 1115892kg] et 5,8% [soit 68635kg] a été autoconsommée par les ménages producteurs sur l'ensemble de la zone d'intervention.

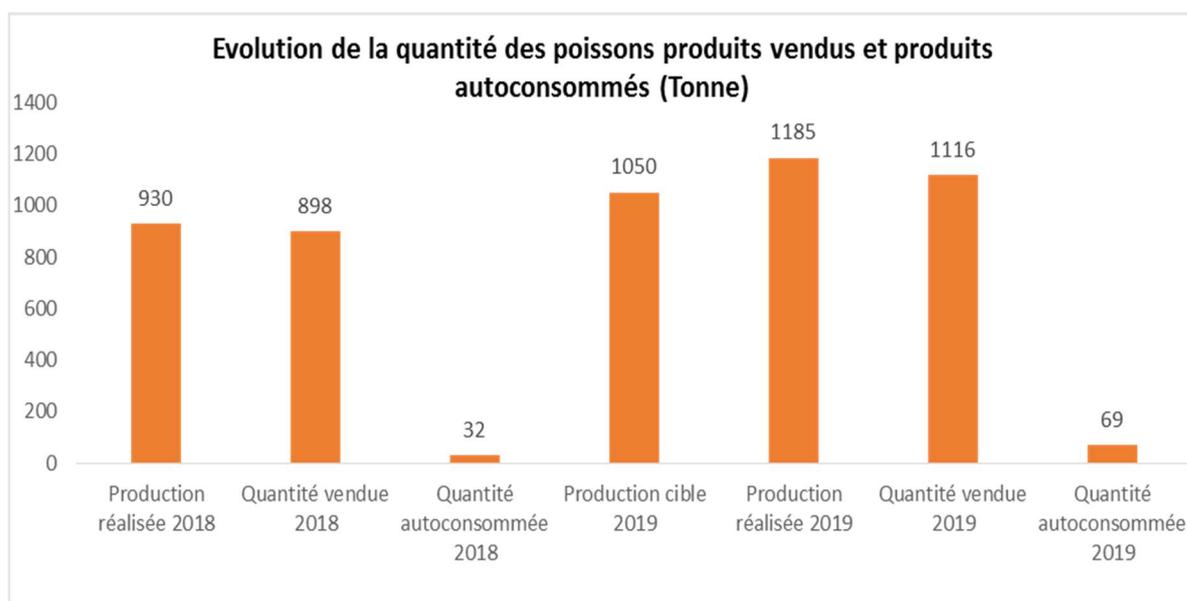


Graphique 2 : Quantité des poissons produits par les étangs des pisciculteurs appuyés dans les bassins de production du territoire de Masi Manimba.



**La production totale de l'ensemble de la zone appuyée est de 1185 tonnes de tilapia (fin 2019)**

**Le rendement moyen des poissons marchands passe de 150kg/ha (au démarrage de l'intervention 2014) à 846 kg/ha (fin 2019) dépassant la cible 2019 fixée à 750kg/ha.**



Graphique 3 : Evolution de la quantité des poissons produits vendue et produits autoconsommés (tonnes)

Indicateurs	Valeur Baseline (2014)	Valeur année 2016	Valeur année 2017	Valeur année 2018	Valeur année 2019	Cible finale 2019
Quantité de poissons produits et vendus par les pisciculteurs appuyés dans le bassin de Production de Masi-Manimba	106.000 kg	52820 kg	707.670 kg	929.987 kg produits dont 897.967kg vendus 32.020kg autoconsommés	1184527 kg produits, dont 1115892 vendus et 68635 autoconsommés.	1.050.000 kg

Le maillot de producteurs a trouvé une forte motivation de s'impliquer fermement à l'amélioration de la production des étangs piscicoles suite à une mise en marché sans inventu ainsi qu'à son corollaire qui est l'amélioration des revenus générés par la mise en marché des produits piscicoles.

Amélioration des revenus des ménages piscicoles : La contribution à l'amélioration des revenus des ménages piscicoles est non négligeable. Les 1115 T de poissons marchands produits et vendus en 2019 représentent un chiffre d'affaire de 3.068.711.250 FC, pour une parité franc congolais – dollar américain =1650FC, donc ce chiffre d'affaires représente \$ 1.859.825 USD, soit 536 USD par ménage. Un seau de 20 kg de poisson est vendu 55.000 FC soit 2.750 FC le kilo. Le coût de production global estimatif de 1.158.579.676 FC pour l'ensemble de la zone d'intervention (sur la base d'un coût de production de 206 USD pour un étang de 40 ares), donc un bénéfice net de 1.910.131.574 FC (\$ 1.157.655 USD) pour les 3470 ménages appuyés, soit 334 USD par ménage piscicole.

### ***Evolution de la quantité de poissons frais ou transformés vendue par les mareyeuses***

Dans la zone d'intervention du programme, le poisson se vend généralement frais. La transformation a été suscitée par le programme pour réduire les pertes post-captures, dotant ainsi aux mareyeuses la possibilité de conserver leurs marchandises en cas de mévente. Elle offre aussi aux mareyeuses une possibilité de vendre calmement leurs poissons, leur évitant la pénibilité de la vente ambulatoire le jour même d'approvisionnement, la marchandise étant très périssable. Il s'est observé une nette amélioration des quantités de poissons transformés par les mareyeuses appuyées, comparativement à la cible et au score réalisé les deux années d'utilisation des équipements de transformation. L'année 2018 la fraction transformée représentait 45,6% d'une cible annuelle de 80.000 kg et 85,9 % pour la même cible en 2019.

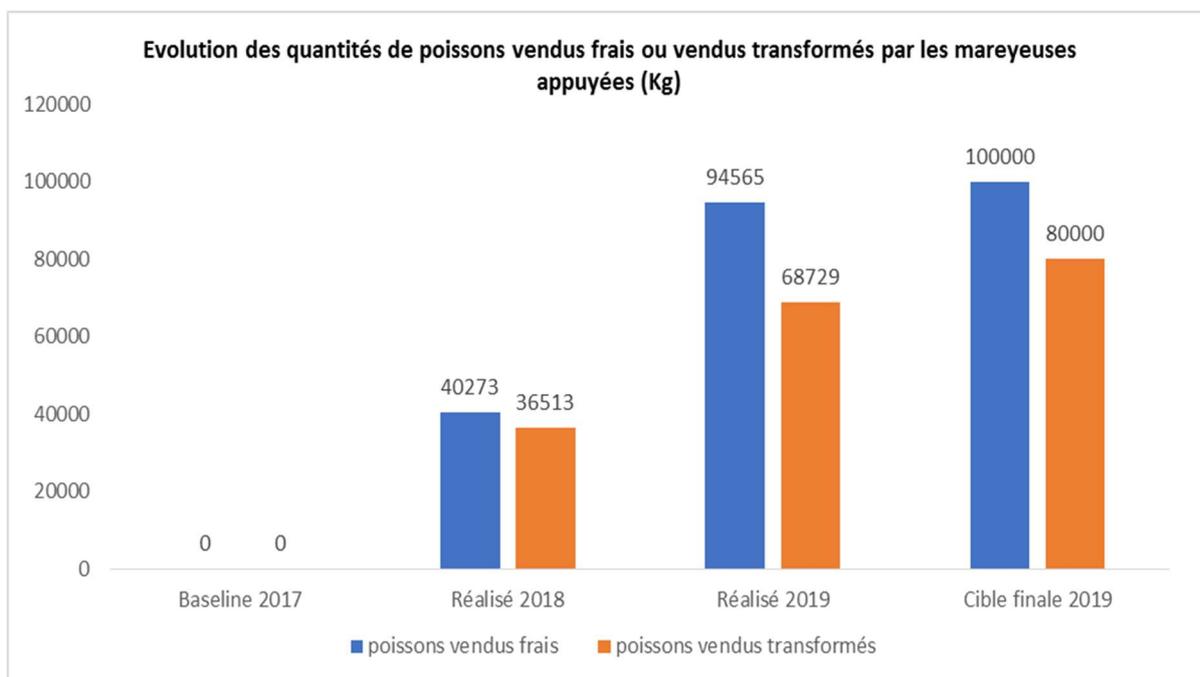
La fraction vendue fraîche par les mareyeuses appuyées s'est également améliorée passant de 40,2% d'une cible annuelle de 100.000kg pour 2018 à 94,5% pour 2019. Malgré que les quantités des poissons vendus frais ou vendus transformés par les mareyeuses appuyées augmentent nettement par rapport à la cible annuelle, elles restent insignifiantes comparativement à la production totale vendue par les pisciculteurs. En effet, une grande partie de cette production (85,4%) n'a pas été commercialisée via ce réseau de mareyeuses. D'autres circuits de commercialisation ont été constatés : l'achat de nombreuses mareyeuses de la zone d'intervention mais ne figurant pas dans les associations des mareyeuses appuyées par le programme, (car presque toutes les mamans des villages de la zone ont intégré le métier de mareyeuse suite à l'estime des mareyeuses appuyées et derrière cela est caché un esprit attentiste), l'achat de mareyeuses non-originares, c'est-à-dire provenant hors zone d'intervention. C'est le cas par exemple des mareyeuses venant des secteurs de Kitoy, de Mosango et de la cité de Masi-Manimba.

Revenus des mareyeuses : Le chiffre d'affaires des 600 mareyeuses accompagnées est estimé à 299.772.305 FC (soit 181.680 USD). Le prix de vente moyen du poisson est de 3.000 FC le kilo. Sur chaque kilo de poisson frais une mareyeuse gagne entre 250 FC et 350 FC et le coût de transformation du poisson est de 100 FC par kilo. Comme précisé précédemment la transformation a pour but de limiter la perte du poisson et non pas de produire une valeur ajoutée. Les mareyeuses par l'amélioration de leurs quantités de poissons vendus frais ou vendus transformés, elles ont donc fait un bénéfice net estimé à 24.742 dollars.

<b>Indicateurs</b>	Valeur Baseline (2014)	Valeur année 2016	Valeur année 2017	Valeur année 2018	Valeur année 2019	Cible finale 2019
Evolution de la quantité de poissons frais ou transformés vendue par les mareyeuses appuyées	NA	NA	NA	40.273 kg Frais 36.513 kg Transformés	94565 kg vendus frais 68729 kg vendus transfor més	100.000 kg vendus frais 80.000kg vendus transformés



Photos 1 : Poissons fumés au four chorkor (photo de gauche) et Mareyeuses autour de leur four chorkor (photo de droite).



Graphique 4 : Evolution des quantités des poissons vendus frais ou vendus transformés par les mareyeuses appuyées (kg).

**Deux solutions concertées sont trouvées pour résoudre un problème commun à l'issue du diagnostic de la filière piscicole dans au moins deux bassins**

L'enjeu majeur de la filière est l'augmentation de la production, tous les acteurs sont conscients de cela. Cette augmentation passe par : l'augmentation de l'application des bonnes pratiques par un maximum de pisciculteurs, la diversification des espèces, avec l'élevage d'autres poissons comme *Clarias gariepinus* (Poisson chats africain). Actuellement toute la production est vendue principalement dans la zone et elle est encore insuffisante. Les femmes mareyeuses, épouses des pisciculteurs sont prêtes à soutenir leurs maris pour acheter plus d'alevins, notamment en contribuant à l'achat via les autres productions comme la vente du maïs et du manioc produits de leurs champs. Dans cette filière comme dans celle des produits vivriers, une des hypothèses que nous formulons est qu'un des facteurs limitant pour l'augmentation des revenus des ménages est la production et la gestion différenciées des revenus au sein du ménage agricole. Il s'est avéré que les pisciculteurs ont augmenté le prix de vente du seau de 20kg, de 50.000 FC à 55.000 FC et que donc les marges des bénéficiaires ont diminué pour les mareyeuses. Une des hypothèses pour cette augmentation, en dehors du prix de certains intrants, est que voyant leurs femmes augmenter leurs

revenus n'ayant pas accès à cette gestion, les maris ont souhaité récupérer une partie de cette marge. Et malgré le fait que l'offre est inférieure à la demande, les mareyeuses n'ont pas augmenté leur prix de vente. En effet, les poissons sont vendus localement dans les bassins de production. A l'exception d'un jour de marché dans un bassin, où des personnes de l'extérieur viennent acheter du poisson, les mareyeuses vendent auprès des ménages de la place qui eux aussi certains jours vendent du poisson. Chaque mareyeuse est potentiellement une cliente de poisson le jour où elle n'a pas de poisson à vendre. Il est donc difficile d'augmenter le prix avec ses voisins.

<b>Indicateurs</b>	Valeur Baseline (2014)	Valeur année 2016	Valeur année 2017	Valeur année 2018	Valeur année 2019	Cible finale 2019
Deux solutions concertées sont trouvées pour résoudre un problème commun à l'issue du diagnostic de la filière piscicole dans au moins deux bassins	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>	ND	<b>2</b>	<b>2</b>

### **Une activité pleine d'avenir**

Les ménages piscicoles, ont une bonne compréhension de l'avantage de la fertilisation organique des étangs dont l'application pratique a fait appel aux savoirs-paysans. Au lieu de placer des compostières localisées dans les coins des étangs tel que recommandé, les pisciculteurs remettent à l'intérieur des étangs la biomasse végétale défrichée tout autour. Ceci favorise un bon développement planctonique dans les étangs piscicoles, de la même façon que les font les compostières localisées dans les coins des étangs. La pérennisation des activités est un acquis au niveau des ménages piscicoles de la zone de production. Par la contribution des mareyeuses en tant que maillon important de la filière, le défi de pourrissage post-capture des poissons au sein des ménages producteurs a été boosté grâce à leur appui en équipements de transformation des poissons (fours Chorkor et fours barriques). Actuellement la zone d'intervention ne connaît aucune mévente des poissons déclarée. Par ailleurs la demande des poissons à vendre par les mareyeuses du jour au jour demeure grandissante, créant de petits débouchés économiques suscitant une forte implication des pisciculteurs pour l'augmentation de la production.

### **Un besoin d'appui, exprimé par d'autres Territoires**

Aujourd'hui le programme reçoit plusieurs fois une forte demande d'intervention en pisciculture dans les autres territoires de la zone d'intervention du Programme où les activités piscicoles n'étaient pas appuyées, notamment le Territoire de Bagata et celui de Kenge. De manière persistante la notabilité de la nouvelle Province de Kwango réclamait l'accompagnement de la pisciculture dans le Territoire de Kenge, d'après eux il n'était pas équitable d'appuyer seulement le Territoire de Masi-Manimba en Province du Kwilu, et pourtant il fallait appuyer aussi le Territoire de Kenge en Pisciculture pour le compte de la Province du Kwango. Pour cet effet, le Programme avait effectué

un état des lieux de la pisciculture dans la Province du Kwango, particulièrement en territoire de Kenge, au courant du mois de novembre 2016. Les potentialités susceptibles de développement en matière de la pisciculture existent, cependant la faisabilité en termes de budget fut un facteur limitant.

C'est donc sur la base de ce diagnostic que les concertations sont organisées dans chaque bassin de production. Le retard sur cette activité est dû au recrutement tardif des conseillers en développement local, faute de compétences disponibles en interne.

### Quelques images illustratives de certaines activités réalisées sur terrains.



Photos 2 : Les pisciculteurs et piscicultrices se mobilisent pour améliorer la production de leurs étangs, ils transportent les géniteurs pour relancer la multiplication des alevins de *Tilapia nilotica* au sein de leur centre d'alevinage (photo de gauche), ils souhaitent aussi un accompagnement pour une production intensive de *Heterotis niloticus* (Photo de droite).



Photos 3 : Triage après sennage des alevins lors d'une pêche de contrôle de la multiplication et croissance des alevins au sein du centre d'alevinage de l'union ROPF (Bassin de production de Fula).

## OUTPUT 2 : Les acteurs des filières vivrières (manioc, maïs et arachide) sont renforcés, et celles-ci sont consolidées dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata

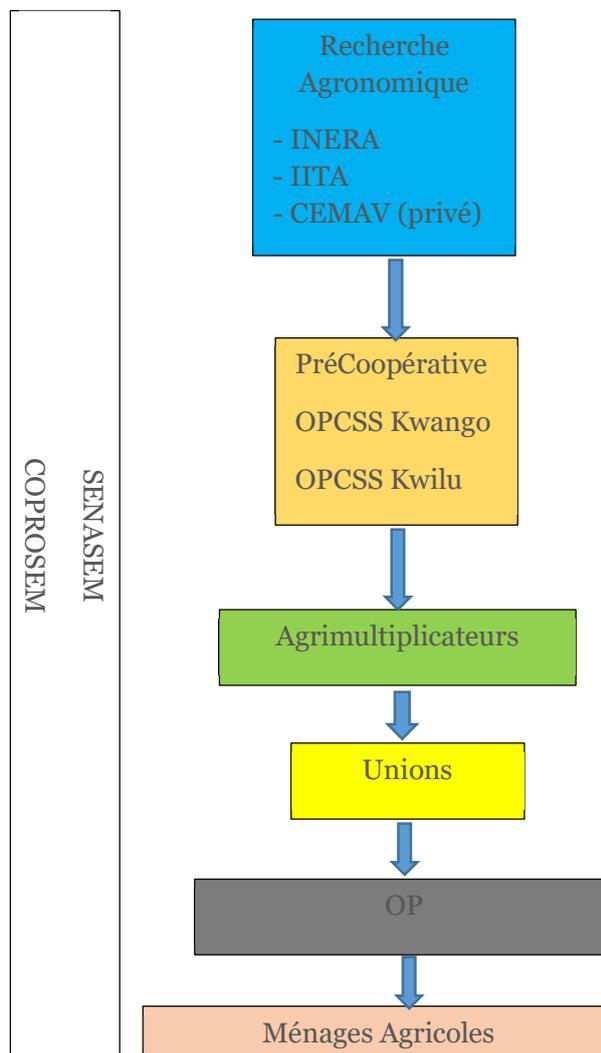
### A. Renforcement des acteurs de la sous-filière semences

Dans sa phase de démarrage, le PRODAKK1/PRODADEKK qui succédait dans la province de Bandundu aux projets agricoles « *Appui à la production végétale* » (APV) et « *Appui au Secteur Semences* » (ASS) s'est fortement consacré au renforcement des capacités des acteurs de la sous-filière semences.

Tous les acteurs sans exception ont ainsi pu bénéficier de ce renforcement en commençant par la recherche agronomique jusqu'aux unions demandeuses de semences au profit de leurs membres. En passant par le SENASEM (Service National des Semences) et le COPROSEM (Conseil Provincial Semencier).

Pour y parvenir, le PRODAKK1 a défini sa stratégie semences (voir encadré) et plusieurs types d'outils de financement ont été utilisés : Accord de financement (AF), Accord d'exécution (AE), Convention de Subside (CdS). Le Centre de recherche international IITA a été mis à contribution à partir de la signature d'un protocole d'accord.

Les principaux résultats obtenus avec ces différents partenaires sont repris ci-dessous avant de présenter les résultats de la phase de consolidation.



#### A.1. INERA - Kiyaka

Une convention de subside a été signée entre l'INERA-Kiyaka et le PRODADEKK. Cette convention devait permettre l'atteinte des résultats suivants :

- L'identification des meilleures variétés au niveau de la recherche après réalisations des essais comparatifs variétaux ;
- La caractérisation des nouvelles variétés selon les schémas de l'UPOV ;
- La production de semences de prébase et de base ;
- La conduite des collections de matériels génétiques des différentes variétés ;
- Le renforcement des capacités de la Station de Kiyaka par la DG de Kinshasa.

Plusieurs résultats ont été obtenus et ont fait l'objet d'un rapportage tant de la part de l'INERA que du PRODADEKK. Dans le cadre du présent rapport final PRODAKK2, nous présentons les résultats les plus saillants en relation avec l'indicateur sur l'accroissement du rendement des cultures de manioc, maïs et arachide.

**Maïs** : Rendements moyens en maïs grains (Kg/ha)

Var. Kasai 1	Var. Samaru	Var. locale 1	Var. locale 2	Var. Mudishi
2.760	1.226	2.200	1.914	1787
Moyenne de toutes les variétés 1977 Kg / ha				

N.B. : Les essais de maïs ont été l'objet de fertilisation minérale

**Arachide** : Rendements moyens en gousses (Kg/ha)

Var. ICGV-SM99557	Var. ICGV-SM99502	Var. ICGV-SM96722	Var. ICGV-SM99553	Var. Locale	JL 24
2.839	2.594	1959	1755	1719	1459
Moyenne de toutes les variétés 2054 Kg / ha					

N.B. : Les essais d'arachide ont été l'objet de fertilisation minérale. Les variétés recommandées par l'IITA sont ICGV-SM99557 et ICGV-SM99502.

**Soja**. Rendements moyens en gousses (Kg/ha)

Afya2	Afya1	SB 19	Vuangi
731	641	419	371

Toutes les variétés testées ont été l'objet d'une caractérisation.

### Production de semences de prébase et de base pour la saison A 2017-2018

Spéculation	Variété	Catégorie	Quantité en Kg
Maïs	Mudishi 3	Base	2400
	Mudishi 3	Prébase	110
	Samaru	Base	470
	Samaru	Prébase	70
	Kasai 1	Base	290
	Kasai 1	Prébase	85
Arachide	JL24	Base	215
	JL24	Prébase	130
Soja	AFYA	Base	283
	AFYA	Prébase	188
Niébé	Vita 7	Base	50

Le devenir de toute cette semence de prébase et de base n'a pas été suivi durant la phase de consolidation. Mais au regard du principe de passage d'une génération à une autre, il y a lieu de penser que matériel végétal de qualité a déjà commencé à être utilisé par les paysans.

#### A.2. IITA

Un protocole d'accord entre IITA et le PRODADEKK a permis la réalisation des activités qui ont abouti aux résultats suivants :

Description des variétés. L'élaboration :

- (i) du manuel sur les « Descripteurs maïs, arachide, niébé, soja et manioc » et
- (ii) d'un recueil partiel et provisoire qui comprend 38 fiches techniques de description des quelques variétés tant du catalogue variétal national (Edition 2012) que celles qui n'y sont pas encore inscrits.

*Identification des variétés performantes.* Les résultats obtenus ont montré ce qui suit :

- *Maïs* : il y a une supériorité significative des variétés du catalogue variétal par rapport aux variétés locales dans au moins la moitié des cas. Toutefois dans certains cas, le constat fait est que la variété locale équivaut ou dépasse les variétés du catalogue variétal ;
- *Arachide* : la variété SIVI est plus productive que toutes les autres variétés du catalogue y compris la variété locale ;
- *Niébé* : aucune variété n'a été en tête à la fois dans tous les sites
- *Itinéraires techniques*. Les essais ont permis de fixer les itinéraires permettant une amélioration du rendement des cultures.
- *Maïs* : la rotation niébé / maïs permet une augmentation significative du rendement du maïs aux écartements de 1 m x 0,5 m ;
- *Manioc* : (i) la pratique paysanne d'association manioc + maïs à des écartements bas peut être améliorée par l'utilisation d'écartement plus grand pour le maïs (0,8 m x 0,2 m) et (0,8 m x 0,4 m) ; (ii) la variété érigée de manioc est mieux adaptée en association par rapport à la variété ramifiée.

*Renforcement des capacités des partenaires.* A la suite du programme de renforcement des capacités qu'ils ont reçu, dans le cadre du protocole IITA – PRODADEKK, les agris multiplicateurs formés sont capables de (d') :

- (i) maîtriser des procédures pour le calcul des quantités des semences et engrais pour une superficie donnée ;
- (ii) identifier des symptômes des principales maladies et ravageurs du manioc, maïs, arachide, niébé et soja ;
- (iii) analyser manuellement et de manière simplifiée des données collectées dans un essai comparatif ;
- (iv) extrapoler des données des parcelles élémentaires à l'hectare pour leur bonne expression en termes des densités ou rendements ;
- (v) interpréter des résultats trouvés et d'en tirer les conclusions et/ou formuler des recommandations.

### A.3. CEMAV (Centre d'Essais de Maintenance et d'Adaptation Variétale)

Le CEMAV est l'émanation des agris multiplicateurs qui lui ont confié la mission de maintenir la qualité du matériel. Dans le cadre du partenariat avec le PRODADEKK, le CEMAV a bénéficié d'Accord de financement (AF) et de Fiches d'Activités (F.A.). Des agris multiplicateurs ont été formés à l'art de la maintenance variétale.

Les principaux résultats du CEMAV se présente de la manière suivante :

	Maïs	Arachide	Niébé	Manioc
Mise en collection	3 écotypes locaux	5 écotypes	5 écotypes	5 écotypes
Caractérisation des nouvelles variétés	3 nouvelles variétés et 3 écotypes locaux	5 nouvelles variétés et 5 écotypes locaux	5 nouvelles variétés et 5 écotypes locaux	
Maintenance variétale	Var. Kasai 1, Mudishi 3 et Samaru	Var. JL24-2, ICGV-SM 96722, HYQ-C, ICGV-SM 98588, 077/04/14, A1408		
Production de prébase	Mudishi 3, Kasai 1, Samaru,	JL 24-2, ICGV-SM 96722, HYQ-C, ICGV-SM 98588, 077/04/14, A1408		



Photo 4 : l'agri multiplicatrice Agnès Kidimbu admirant sa parcelle de maintenance de l'arachide



Photo 5 : M. Emmanuel Ndinga DG du CEMAV expliquant l'ITK niébé / Bananier en vue de lutter contre l'imperata



Photo 6 : Collection Bananier avec de l'ananas dans les interlignes.

#### A.4. OPCSS (Organisation Paysanne chargée du Conditionnement, du Stockage et de la commercialisation des Semences)

L'Organisation Paysanne chargée du Conditionnement – Stockage – Commercialisation des Semences en sigle O.P.C.S.S. est une association sans but lucratif (ASBL) du secteur agricole spécialisée dans la multiplication, la fabrication et la commercialisation des semences.

Elle a été créée en 2013 grâce au regroupement de neuf (9) associations d'agriculteurs-multiplicateurs (agri-multiplicateurs) opérant dans l'aire de l'ex-Ferme Semencière Primaire de Lusanga (FSP Lusanga), dans le Territoire de Bulungu, province de Bandundu.

Elle opère dans les districts (actuelles provinces) de Kwilu et Kwango où elle dispose d'une unité de fabrication des semences, encadre 40 agri-multiplicateurs contractuels, 210 paysans métayers semenciers et offre des semences améliorées aux différents agriculteurs locaux et provinciaux.

L'OPCSS a prévu de se développer en trois phases suivantes :

- 1) Phase I : Création de l'organisation, implantation de l'unité de fabrication des semences à Lusanga et installation de deux antennes à Bagata et à Masimanimba (district de Kwilu) ;
- 2) Phase II : Renforcement des activités de production, d'encadrement et de recherche, en qualité d'établissement semencier, et de commercialisation comme agrodealer ;
- 3) Phase III : Modernisation de l'équipement de production et de fabrication des semences et démarrage de la recherche sur les semences en partenariats avec des institutions spécialisées tant nationales qu'internationales.

Durant la campagne agricole 2015 – 2016, la production semencière au niveau de l’OPCSS se présentait comme suit :

Situation des semences dans les entrepôts de l'OPCSS-Kwilu et de l'OPCSS-Kwango																	
			OPCSS/Kwango			OPCSS-Kwilu/Masi			OPCSS-Kwilu/Bagata			OPCSS-Kwilu/Lusanga			Total		
Esp.	Var.	Cat.	Att. (kg)	Entrées (kg)	Cond. (kg)	Att. (kg)	Entrées (kg)	Cond. (kg)	Att. (kg)	Entrées (kg)	Cond. (kg)	Att. (kg)	Entrées (kg)	Cond. (kg)	Att. (kg)	Entrées (kg)	Cond. (kg)
Maïs	Kasai1/Sam	R1	10000	7158	2408	6000	6826	6826	3000	2734	2734	3000	2734	2734	22000	19452	14702
Arachide	JL24	R1	3600	386	386	2700	600	600	900	256	256	900	256	256	8100	1498	1498
Niébé	Vita 7	R1	2250	397	397	2500	25	25	1250	303	303	1250	303	303	7250	1028	1028
Soja	Afya	R1	2500	272	272	750	29	29	750	0	0	750	0	0	4750	301	301
Riz	Irat 112	R1	0	0	0	3000	2000	2000	1500	0	0	1500	0	0	6000	2000	2000
															<b>24279</b>		



Photo 7 : L’Agrimultiplicatrice Wivine Mikandu admirant le maïs qu’elle vient de livrer à l’OPCSS

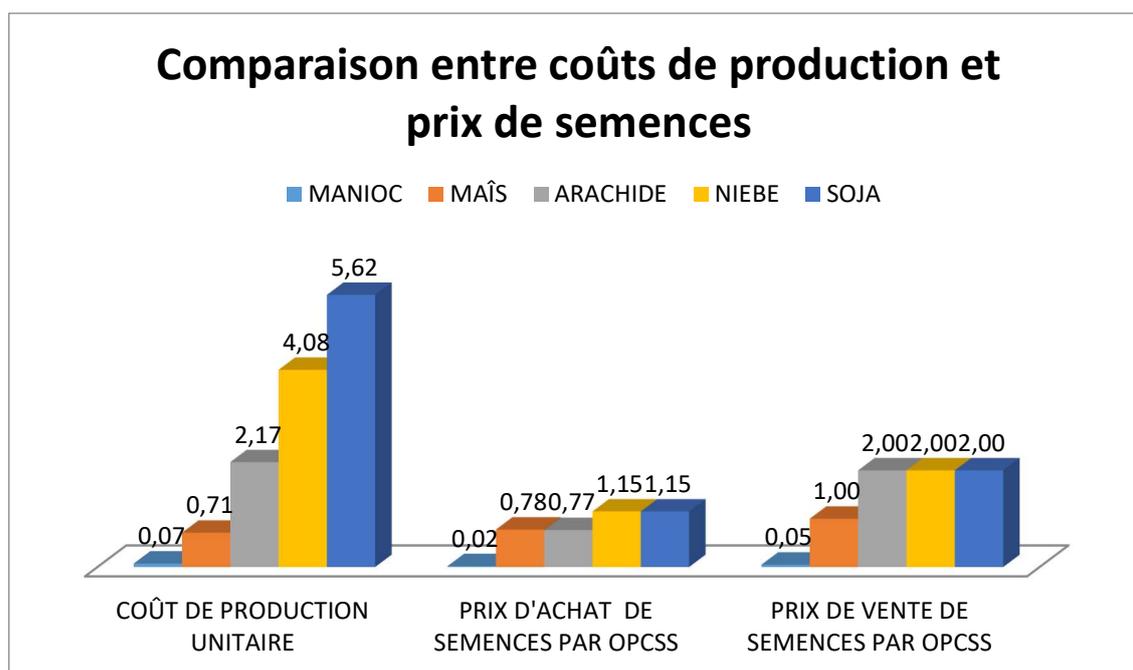
### Stratégie semences

La nouvelle stratégie semence défini par la CTB comprend 4 grands axes à savoir :

- Axe 1 : Concertation des acteurs pour un développement d'une filière semencière durable et évolution de la stratégie y relative
- Axe 2 : Amélioration et introduction de variétés adaptées
- Axe 3 : Contrôle et suivi de la qualité des semences
- Axe 4 : Production et accès aux marchés de semences de qualité

Dans cette stratégie et plus spécialement dans son axe 4, il est prévu une décentralisation de la production devant permettre entre autre la réduction des coûts et des prix de semences ainsi que la professionnalisation de la production et de la distribution des semences qui doivent être couplées avec une bonne vulgarisation.

*Les coûts de production des semences auprès des agri-multiplicateurs sont très élevés. D'une manière globale, ils dépassent les prix d'achat et de ventes des semences par l'OPCSS.*



Graphique 4 : Comparaison entre couts de production et prix de semences

Cette hausse des coûts de production est due à deux facteurs majeurs : la faiblesse des rendements et les coûts excessifs des travaux agricoles manuels résultant de l'utilisation d'une importante main-d'œuvre agricole. Il faudra agir sur les facteurs à la base de ces situations si on recherche une baisse substantielle de ces coûts de production.

## A.5. Les agris multiplicateurs

Les agris multiplicateurs au nombre de 82 ont tous été l'objet d'une formation musclée les rendant capable non seulement de produire une semence de qualité mais aussi de former d'autres aux techniques de production de la semence.

### PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES, COACHING-SUIVI- ACCOMPAGNEMENT DES AGRIMULTIPLICATEURS

	Niveau : cadets	Niveau : juniors	Niveau : seniors
Mois	Modules	Modules	Modules
Juin	Initiation à la technologie semencière et commercialisation des semences 1	Biologie et qualité des semences et commercialisation des semences 4	Introduction à la mécanisation agricole et Gestion de l'entreprise semencière 1
Facilitateurs	Aimé Makombo Bolondo Joseph Beyatu Fidèle	Aimé Makombo Kololo Mbemba Skanta Beyatu Fidèle	Aimé Makombo Ndombe (SENAMA Kenge) Beyatu Fidèle
Durée (hrs)	40 heures	40 heures	40 heures
Novembre	Gestion des éléments nutritifs du sol et commercialisation des semences 2	Maladies, ennemis des cultures et des semences et commercialisation des semences 5	Amélioration des principales cultures vivrières (Essais – maintenance-sélection créatrice et conservatrice) et Gestion de l'entreprise semencière 2
Facilitateurs	Aimé Makombo Kololo Mbemba Skanta Beyatu Fidèle	Aimé Makombo Ilengete Blaise Beyatu Fidèle	Aimé Makombo Walter Haege Beyatu Fidèle
Durée (hrs)	40 heures	40 heures	40 heures
Mars	Gestion post-récolte et commercialisation des semences 3	Malherbologie et qualité des semences et commercialisation des semences 6	Règlementation et législation semencière R.D.C - COMESA – SADC) et Gestion de l'entreprise semencière 3 Jury
Facilitateurs	Aimé Makombo Sadel Nilong Jacqueline Beyatu Fidèle	Aimé Makombo Ilengete Blaise Beyatu Fidèle	Aimé Makombo Anota Jean-Pierre (AISC) Beyatu Fidèle
Durée (hrs)	40 heures	40 heures	40 heures
Heures total par cycle	120 heures	120 heures	120 heures
Heure totale pour la formation	360 heures		

Certificat : Les agrimultiplicateurs ayant suivis l'ensemble des modules du cycle et ayant satisfait au jury se verront décernés un certificat de capacité d'agrimultiplicateurs-seniors.

## B. Consolidation des filières manioc, maïs et arachide

C'est donc dans un contexte où le sous-secteur semences est renforcé que les acteurs sont outillés pour produire de la semence de qualité, que les itinéraires techniques permettant d'améliorer la fertilité du sol sont conçus et testés, qu'intervient la fin du PRODADEKK. En d'autres termes, toutes les pièces du puzzle sont prêtes pour permettre le développement des principales filières vivrières. Toutefois, il a été observé et constaté que les canaux de transmission de ces innovations dans le monde paysan n'étaient pas suffisamment huilés. D'où la nécessité de revoir la stratégie afin d'assurer un meilleur transfert des acquis du PRODADEKK à la grande masse paysanne, pour y parvenir une seule année était accordée au PRODAKK 2.

Pour ce faire, la stratégie a été revue, le dispositif d'appui conseil a été revisité pour le rendre plus efficace. Un nouvel acteur entré dans le jeu : le paysan relais et les acteurs étatiques, moniteurs agricoles, agronomes de secteur voyaient leur rôle renforcé. L'ensemble de ce dispositif devait permettre une meilleure circulation de l'information des paysans vers les techniciens et responsables ainsi que dans le sens contraire. La finalité étant bien évidemment, l'augmentation du nombre de ménages agricoles adoptant les ITK de fertilité de sol ainsi que les nouvelles variétés dans le but d'améliorer le rendement de leurs champs.

### ***Accroissement du rendement du manioc, maïs, arachide des exploitants familiaux dans les bassins de production prioritaires des 3 territoires***

**Manioc.** Plante centrale dans le système agricole du Kwango Kwilu, et plante épuisante, le manioc a été au centre de plusieurs itinéraires techniques visant l'amélioration de la fertilité : association avec le stylosanthes, avec le niébé, dans les couloirs. A chaque fois, l'objectif était le même améliorer les rendements.

Parti de **6,67 T** en 2013 (baseline), la production a fait un grand bond en avant jusqu'à atteindre les **14,5T** à l'hectare. Plusieurs facteurs sont liés à cet état des choses, la maîtrise de l'utilisation des variétés à cycle plus court que les variétés locales, la diffusion volontaire ou non des variétés mises en essai par l'IITA, INERA et le CEMAV.

Plusieurs parcelles d'essais étaient installées auprès des agrimultiplicateurs des trois territoires. Nombreux paysans ont pu ainsi apprécier les variétés avant même leur homologation. A ce jour, c'est la variété Bomengo qui a le vent en poupe. Elle vient d'être homologuée par le SENASEM et peut donc faire l'objet d'une multiplication officielle, inspectée et certifiée. Mais son utilisation est toutefois encore marginale comparativement à une variété telle que Obama ou Zizila.

La méthode de collecte des rendements du manioc ayant fait l'objet de beaucoup de remise en question, le programme a organisé une journée d'échanges tripartite l'IITA, l'INERA et PRODAKK. La méthode de prélèvement des rendements a été harmonisée. L'application de cette méthode dans les parcelles des paysans a permis aux enquêteurs du programme (ingénieurs juniors) de prélever les rendements dans tous les bassins de production de la zone d'intervention. Le constat est clair, les rendements actuels ont franchi la barre des 20 T à l'hectare. Dans de nombreuses parcelles où les ITK ont été respectés, les rendements atteignent même les **25 à 30 T/ha**.

Valeur annuelle moyenne	Valeur baseline	Valeur année 2017	Valeur année 2018	Valeur année 2019	Cible finale 2019
Manioc	6,67 T	14,43 T	14,43 T	20 à 25 T/ha	17 T

N.B. Le principal reproche formulé par les paysannes à l'égard des variétés améliorées concerne la nécessité de récolter les racines tubéreuses en une seule fois. Or, il est observé une utilisation de plus en plus croissante de ces variétés. Tout porte à croire que la paysanne maîtrise de plus en plus l'utilisation desdites variétés.

**Maïs.** Les essais de l'IITA sont très parlants. Dans le contexte de l'agriculture du Kwango Kwilu, il existe plusieurs variétés locales qui ont un meilleur comportement que les variétés locales. Culture exigeante, le maïs réagit très bien à tout apport de matière organique et aux bonnes pratiques agricoles, écartement, bonne densité, date de semis, association avec des légumineuses alimentaires ou non etc. L'application de toutes ces recommandations a permis d'enregistrer des rendements qui avoisinent les 1000 à 1300 kg à l'hectare sans engrais minéraux.

Valeur annuelle moyenne	Valeur baseline	Valeur année 2017	Valeur année 2018	Valeur année 2019	Cible finale 2019
Maïs	823 Kg		895 Kg		1200 Kg
Arachide	790 Kg	1152,67 Kg	967 Kg		1002 Kg

**Arachide.** De nombreuses recommandations ont été formulées pour la pratique de la culture d'arachide. Parmi ces recommandations figure le respect du calendrier agricole de la plante. Au démarrage du programme, de nombreux agriculteurs semaient l'arachide dès le retour des pluies. Il s'avère que plus d'une fois, dans le mois qui suivait la première pluie, il y avait une interruption de la pluviométrie, qui correspondait à la période de floraison de l'arachide. La combinaison de ces deux facteurs : sécheresse + chaleur en période de floraison de l'arachide entraîne une forte chute des fleurs et donc une baisse de la fructification et donc des rendements. Le dispositif d'appui conseil (moniteurs agricoles) a fortement recommandé aux producteurs pour faire correspondre la période de la floraison à une période de bonne pluviométrie.

La pluviométrie ayant été fort clémente la campagne agricole passée, il a été enregistré une hausse des rendements jusqu'à 1250 kg/ha pour le territoire de Masimanimba et 1080 Kg/ha pour Bagata. Les rendements moyens de Kenge restant encore fort bas 900 à 950 kg/ha

L'autre facteur sur lequel le dispositif a beaucoup insisté c'est l'utilisation d'une forte densité de semis et un premier sarclage tardif après 25 jours de manière à éviter les risques de propagation de la rosette.

### ***Nombre d'exploitant(e)s familiaux qui appliquent les itinéraires techniques améliorés et durables dans les bassins de production priorités des 3 territoires***

Dans sa quête d'amélioration de la fertilité dans sa zone d'intervention, le PRODAKK a renforcé quasiment toutes les catégories d'acteurs intervenant dans les différentes filières agricoles. Plusieurs itinéraires techniques ont été mis au point et testés. Mais le constat restait le même, une faible adoption de ces innovations. Comme mentionné ci-dessus, la stratégie a été revisitée pour améliorer ce score.

**Recherche-Action.** En plus de tout ce qui a été mentionné ci-dessus, un élément central de la nouvelle stratégie consistait dans le processus de Recherche – Action. Deux thèmes étaient retenus : l'entretien durable des routes et la fertilité des sols. Tous les acteurs du dispositif d'appui conseil ont participé à toutes les étapes de ce processus. Ateliers d'analyses, Groupe de recherche action (GRA), missions de suivi tout était mis en place pour la réussite de la Recherche Action.

Convaincu que les différents intervenants du monde rural ont toujours des solutions adaptées chacun à son contexte, à son environnement, le PRODADEKK s'est engagé dans la Recherche – Action, afin d'impulser un processus social et mental impliquant l'intervention de l'intelligence collective pour aboutir à des modèles innovants d'amélioration de la fertilité des sols.

Parmi les nombreux résultats de ce processus, nous pouvons citer :

- l'implantation de plusieurs parcelles d'agroforesterie (plus de 50 ha d'acacia et d'arbres fruitiers dans le bassin de production de Bwala Yulu) ;
- la réalisation des parcelles associant le maïs et le mucuna ;
- l'effet de l'incinération des sols dans le territoire de Bagata ;

Totalement intégré dans leur milieu, d'autres acteurs (ONGD, Unions) recouraient aux compétences des GRA (Groupes de Recherche Action) pour assurer la formation des paysans. Ainsi la présence des GRA a permis :

- de maîtriser et de faire connaître les pratiques agricoles en savane ;
- d'appliquer l'agroforesterie ;
- de faire passer le message sur l'impact négatif du feu de brousse.

## Témoignages

« Nous avons eu à valoriser les connaissances locales ; à découvrir des phénomènes et de nous les expliquer à nous – même » s'exclamait un participant de Kenge, parlant de l'étude du profil du sol qui paraissait assez savante mais qu'en une simple explication par la démonstration a suffi pour nous convaincre de ce que nous semblions ignorer pourtant on le pratique au jour le jour, a-t-il conclu.

« ...C'est pour nous dire que les problèmes de fertilité des sols ne sont pas insolubles. Il y a des questions pour lesquelles nous avons des solutions/réponses et un pouvoir d'agir. C'est tout le sens de la Recherche – Action ».

« Ce n'est pas pour faire plaisir à ENABEL mais parce nous venons chercher des solutions aux problèmes qui sont les nôtres dans nos milieux respectifs ; les solutions d'ensemble ».

« Quand les gens travaillent ensemble mais sans communiquer, il n'y a pas de bons résultats. Si l'on communique en travaillant ensemble, on peut arriver à de bons résultats. C'est à ce titre que les échanges entre les différentes communautés, unions nous conduisent à des résultats qui étonnent. C'est la richesse qu'il y a au milieu de nous ».

Comme nous l'indique les résultats de l'indicateur ci-dessous, les actions prises pendant les quelques mois de consolidation, ont permis de progresser vers l'atteinte de l'output. Certes la cible n'a pas été atteinte mais l'appropriation par les différents acteurs permettra certainement la poursuite de l'amélioration du score après le programme.

Valeur annuelle	Valeur baseline	Valeur année 2017	Valeur année 2018	Valeur année 2019	Cible finale 2019
Nombre			<b>7.125</b> (Kenge et Masi)	<b>8.240</b> Masimanimba : 4680 (saison B 2019) Kenge : 3560 (saison B 2019)	<b>9.000</b> (Kenge et Masi)

### *Evolution de la quantité de produits stockés et commercialisés par les Unions*

Appui à la commercialisation des produits s'est accentué à travers le suivi de fonctionnement des entrepôts de stockage des produits agricoles installés dans des différents bassins de production et sur les points de commercialisation des territoires (3 à Bagata 5 à Masimanimba et 5 à Kenge)

Ces structures de stockage sont gérées par des comités de gestion délégués par des unions. D'autres servent des points de stockage relais pour les centres de transformation des unions pour facilitant l'évacuation et la commercialisation des produits transformés par les centres de transformation dans les bassins de production pour mieux atteindre les points de commercialisation des territoires et permettre aux transporteurs et commerçants de faire le relais pour rendre disponible les produits agricoles dans les centres urbains.

Les principaux produits stockés sont les macro cossettes de manioc, l'arachide, le maïs.

L'augmentation de la production des micros cossettes a influencé également l'évolution en quantité des produits stockés dans les différents entrepôts.

Indicateur	Valeurs 2017	Valeurs 2018	Cible finale	Valeurs 2019	Commentaires
Evolution de la quantité de produits stockés et commercialisés par les Unions	365.330 Kg	466.330 Kg	Augmentation de 25% du stockage et de la commercialisation. 456 662,5 Kg	565.330 Kg	Le niveau des produits stockés et commercialisés par les entrepôts a augmenté de 54%.



Photos 5 : Entrepôts de stockage des produits agricoles à Kimbili Buala yulu )et Kimbumba ( Fula)

### ***Evolution des produits transformés et vendus par les unions appuyées (micro cossettes de manioc)***

Les centres de transformation couvrent 18 914 ménages bénéficiaires directs. Les unités de transformation (moulins) installées également ont largement contribué à l'allègement des tâches ménagères des nombreuses femmes et enfants.

Chaque centre continue à rendre des différents services aux ménages par l'achat de la matière première qui facilite la disponibilité de la trésorerie dans les différents villages. Les femmes plus particulièrement, gagnent directement de l'argent pour financer d'autres activités, cela évite d'attendre le jour de marché ou l'arrivée d'un preneur au village. Ils économisent surtout 80% de temps de travail (8/10 jours) initial.

Le chiffre d'affaires réalisé en premier semestre 2019 par les ménages par la vente de manioc frais aux centres tourne autour de 21 .903.000 FC soit 13 437, 42 \$. En se basant sur une vente moyenne de 200 kg de manioc frais par ménage au prix unitaire de 80 à 100 FC le kilogramme le ménage gagne autour de 16.000 FC à 20 000 FC directement le mois.

La promotion des micros cossettes (label, étiquetage, pub, points de vente) **contribue** au développement du marché local et urbain et augmente l'appréciation et un attachement au produit.

Après transformation les centres ont réalisé 30 000 \$ de chiffre d'affaires (21 .903.000 FC soit 13 437, 42 \$ pour achat de manioc frais qui produits 75 000 Kg de micro cossettes équivalent à 3 000 sacs de 25 Kg vendu à 10\$ au centre de transformation.

La mise en relation des unions productrices des micro cossettes et les tenanciers des dépôts de vente des produits agricoles sur les principaux lieux de vente des territoires et des centres urbains

renforce la commercialisation des micro cossettes « Mampe » qui commence à être préféré par des commerçants et apprécié par les différents consommateurs par sa qualité.

Indicateur	Valeurs 2017	Valeurs 2018	Cible finale	Valeurs 2019	Commentaires
Evolution des produits transformés et vendus par les unions appuyées (micro cossettes de manioc)	Manioc transformé : 52 574 kg Manioc vendu : 9 745 kg	Manioc transformé : 53 570 kg Manioc vendu : 52 125 kg (% de vente 97%)	Manioc transformé : 300 000 kg Manioc vendu : 285 000 kg (% de vente 95%)	Manioc transformé : 75 000 kg Manioc vendu : 71 250 kg (% 95%)	Les efforts réalisés par les différents centres ont permis au produit Mampe de mieux se développer sur le marché et être apprécié par les consommateurs.



Photos 6 : Processus de transformation des micro cossettes au centre de transformation de Kimbumba

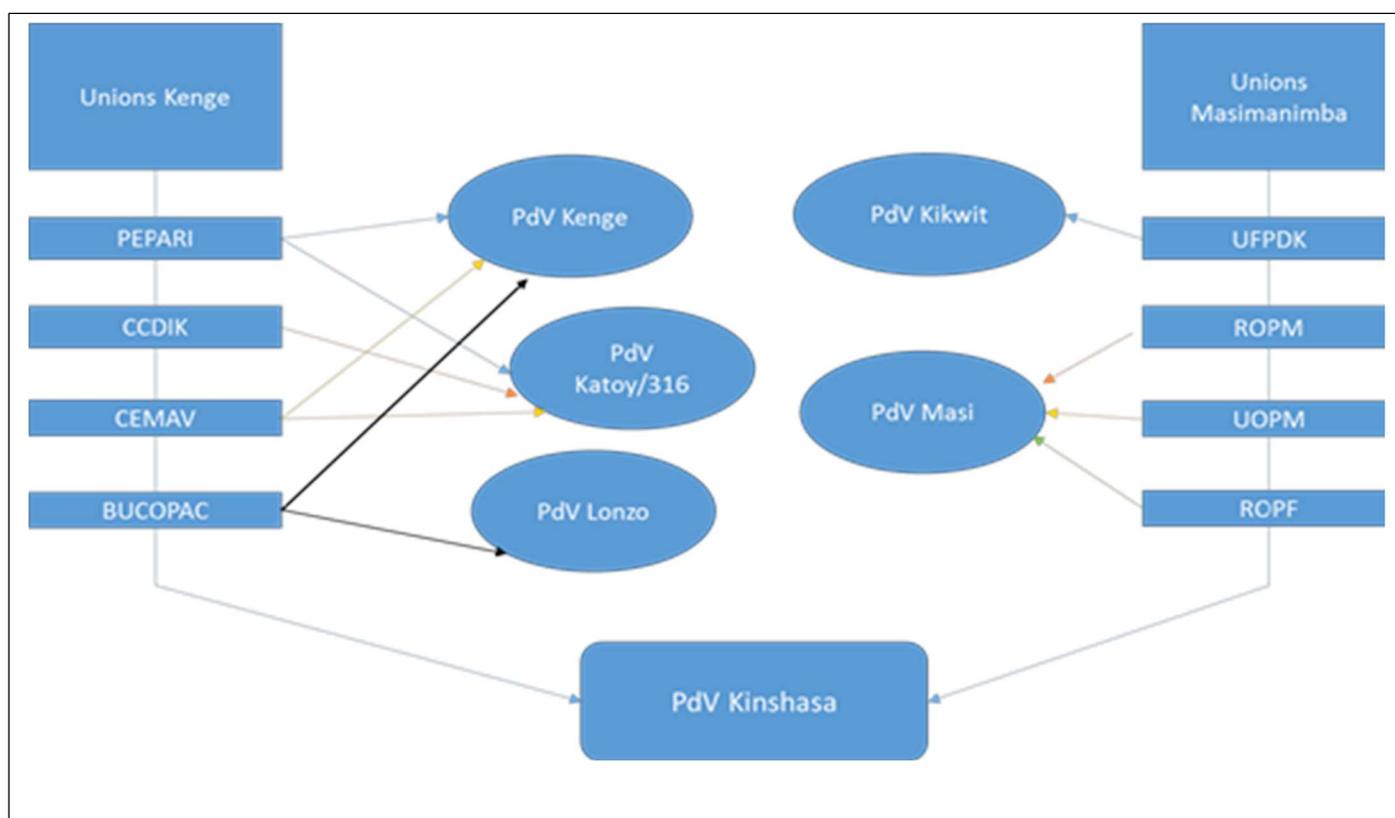


Schéma 6 : Réseau de commercialisation des micros cossettes Ma'mpe



Photos 7 : Points de vente micros cossettes (PdV urbains et des territoires)

**Nombre d'entrepôts et de centres qui affichent chaque fin de mois le résultat financier de ses activités**

La capacité des unions à gérer les centres de transformation s'améliore progressivement pour les unes suivant les adoptions des orientations sur la tenue des outils de gestion. Ils affichent les résultats pour démontrer la transparence auprès de leurs membres et augmenter la confiance par la participation aux approvisionnements des centres en matières premières. Les comités de gestion des entrepôts prennent le relai de ses orientations de gestion transparente et de l'affichage des résultats atteints mais l'exercice de contrôle continu par les unions reste l'outil de suivi pour pérenniser ces acquis. Comme indiqué dans le tableau une amélioration dans le temps se met en évidence pour les centres de transformation qui généralement sont suivis de près par les unions.

Indicateur	Valeurs 2017	Valeurs 2018	Cible finale	Valeurs 2019	Commentaires
Nombre d'entrepôts et de centres qui affichent chaque fin de mois le résultat financier de ses activités	NA	6 Entrepôts dont 0 à Bagata	8 Entrepôts dont 3 à Bagata	6 entrepôts dont 0 à Bagata	La gestion des entrepôts et des centres de transformation s'améliore par l'adoption des orientations sur la gestion transparente et l'affichage des résultats atteints.



Photos 8 : Affichage de résultats des centres de transformation et entrepôts de stockage des produits transformés.

***Evolution du score atteint par les acteurs publics partenaires en suivant la grille de cotation des capacités***

<b>Indicateur</b>	<b>Valeurs 2017</b>	<b>Valeurs 2018</b>	<b>Cible finale</b>	<b>Valeurs 2019</b>	<b>Commentaires</b>
Evolution du score atteint par les acteurs publics partenaires en suivant la grille de cotation des capacités	Minagri : 20% Minider : 20% Genre : 8%	ND	Minagri : 75% Minider : 70% Genre : 70%	Minagri : 72% Minider : 67% Genre : 63%	. La prestation des acteurs publics partenaires s'est améliorée dans les bassins de production en changeant leur posture aux près des bénéficiaires.

**Deux solutions concertées sont trouvées pour résoudre un problème commun à l'issue du diagnostic de filière manioc, maïs, arachide dans au moins 2 bassins de production dans les territoires de Masi-Manimba et de Kenge**

Indicateur	Valeurs 2017	Valeurs 2018	Cible finale	Valeurs 2019	Commentaires
Deux solutions concertées sont trouvées pour résoudre un problème commun à l'issue du diagnostic de filière manioc, maïs, arachide dans au moins 2 bassins de production dans les territoires de Masi-Manimba et de Kenge	NA	NA	Deux solutions concertées sont trouvées pour un problème commun	Plus de deux solutions ont été proposées aux problèmes de la filière manioc.	A l'issue des travaux des focus groupes de concertations de concertations plusieurs solutions ont été proposées aux problèmes de la filière Manioc diagnostiqués.

L'augmentation de l'application des ITK par un maximum des agriculteurs de la zone influencent positivement les cultures des différentes spéculations mis en place par les paysans.

Les focus groupes de concertations prennent à cœur les différentes situations diagnostiquées dans les filières manioc, maïs, arachide dans les bassins de production.

Suivant le processus de la tenue des concertations, deux solutions ont été proposées à l'issue des travaux des focus groupes de concertations.

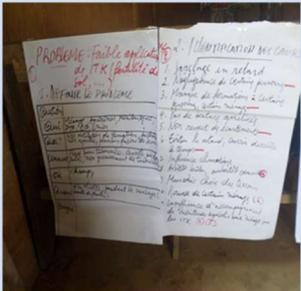
Bassin de production	Problème commun identifié	Cause principale	Deux Solutions trouvées
<p><b>FULA</b></p> 	<p>Faible application des Itinéraires techniques (fertilité de sol, ...)</p> 	<p>Insuffisance d'accompagnement des ménages agricoles sur les ITK par les moniteurs agricoles.</p> 	<p>1, Sensibiliser les ménages sur les ITK (par les moniteurs agricoles) 2, les paysans relais doivent restituer leurs formations sur les ITK aux ménages.</p> 

Schéma 7 : phase 1 du processus de résolution du problème commun de la filière manioc dans le Bassin de production de Fula par le focus groupe de concertation de Fula.

Bassin de production	Solutions trouvées	Actions à mener	Qui?	Quand? Comment?
<b>FULA</b> <b>Problème:</b> Faible application des Itinéraires techniques (fertilité de sol)	1, Sensibiliser les ménages sur les Itinéraires techniques (par les moniteurs agricoles) 2, Les paysans relais doivent restituer leurs formations sur les Itinéraires techniques aux ménages.	-Suivi de la mise en place de ITK (Choix du terrain de culture; -Délimitation, superficie)  -Orienter les paysans relais de faire la restitution des formations -Faire des démonstrations en facilitant la participation des membres des OP	Moniteurs agricoles, participants à l'atelier  Les paysans relais Tous les paysans exploitants	Avant déboisement jusqu'au 15/07/2019. Sur les principaux lieux de rassemblement (églises, marché, tango, rassemblement chez le chef du village)  Avant fin juin pour la réunion de Yasa; Après toute autre formation Sur les lieux publics

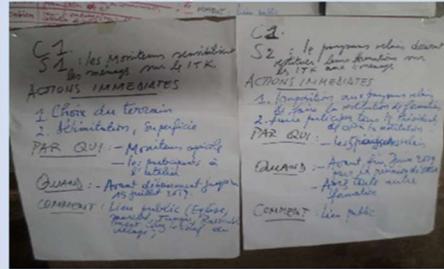


Schéma 8 : phase 2 du processus de résolution du problème commun de la filière manioc dans le Bassin de production de Fula par le fucus groupe de concertation de Fula.

**OUTPUT 3 : La diversification agricole est poursuivie sur des spéculations à haut potentiel : Banane, Ananas, Patate douce, dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata**

<b>Output 3 : La diversification agricole est poursuivie sur des spéculations à haut potentiel : Banane, Ananas, Patate douce, dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata</b>					
<b>Indicateurs</b>	<b>Valeur de la Baseline</b>	<b>Valeur année 2017</b>	<b>Valeur année 2018</b>	<b>Cible année 2019</b>	<b>Cible finale</b>
Nombre de plants de diversification (Banane, patate douce, ananas, ...) vendus par les agris multiplicateurs et les Unions	0	Non applicable	Banane 2.100 Patate 10.000 ml Ananas 16.200 (Kenge)	Bananier : 5.700  Patate douce : + de 50.000 ml  Ananas : 30.000 rejets	Banane = 27.000 rejets Patate douce = 200.000 ml Ananas = 20.000 rejets
Nombre de ménages ayant acheté des semences de diversification	0		323 (Masi), 10 (Kenge)	<b>1650</b>	10.215

**Bananier :** Tous les témoignages, toutes les déclarations sont formelles. L'appui du PRODAKK a permis de faire passer cette culture d'une culture de case (quelques pieds derrière la case) à une culture de plantation (petite mais plantation tout de même). Ainsi classé 7<sup>ème</sup> dans l'étude Baseline, derrière le manioc, l'arachide, le maïs, le niébé, la courge et l'igname, le bananier aux dires de nombreux paysans a gagnés au moins 2 places pour se positionner 5<sup>ème</sup> après le niébé. La faible quantité de matériel **vendu/acheté** (5.700 pour une cible de 27.000) ne dénote donc pas d'un désintéressement de la part des paysans mais est plutôt le reflet du faible développement des activités de vente de ce nouveau type matériel végétal. Le prix de vente est généralement fixé autour de 2,5 USD. A ce jour, les OP, les unions distribuent encore le matériel.

**Les propagateurs pour la multiplication rapide des bananiers par la méthode PIF :**

Les deux grands résultats obtenus par le programme sont : - l'adoption par le paysan d'une technique de multiplication qui jusque-là relevait (en République démocratique du Congo) du domaine scientifique (INERA, Université) – la transmission de la technologie a été assurée les paysans eux-mêmes. Ce sont 3 agriculteurs-multiplicateurs (dont une femme) formés par le PRODAKK qui ont donné toutes les formations PIF.





### ***Mise des explants dans les germoirs et récolte des plants***

**La patate douce.** L'engouement pour la variété Tshingovu (cycle de 3 mois) est encore plus grand. Ses feuilles sont très appréciées par les consommateurs mais une coupe fréquente a bien évidemment un impact négatif sur la production de racines tubéreuses. Les ventes sont à ce jour réalisées plus en métayage qu'en cash. 50.000 ml de lianes ont pu être vendus par les producteurs à 50FC du mètre linéaire. A Kenge, les unions n'ont pas maîtrisé les techniques de multiplication rapide, les agronomes doivent retravailler avec les paysans.

**L'ananas.** Le programme de multiplication et de diffusion de la culture d'ananas a été trahi par son cycle végétatif. La multiplication (rapide ou pas) se fait après floraison (naturelle ou provoquée) de la plante. Ainsi la multiplication des plants commence à peine dans la parcelle de multiplication installée à Fula (Masimanimba). A Kenge, l'option a été levé d'accompagner (en collaboration avec le CEMAV) des producteurs d'ananas dans la gestion de leur plantation et de les initier dans la multiplication des rejets d'ananas. Cet accompagnement a permis à ces paysans devenus producteurs de rejets de vendre jusqu'à 16.200 rejets. (100 FC par pied). Il y a une valorisation d'un produit jadis délaissé, trop souvent et encore aujourd'hui, le rejet d'ananas étaient abandonnés au champ, au village. La gestion des rejets n'est pas encore de règle dans les exploitations ayant une ananeraie, mais avec les quelques producteurs qui s'y mettent une émulation est en cours.

**« J'ai beaucoup de voisins qui jalouent mes ananas et viennent couper les fruits lorsqu'ils sortent. En coupant (détruisant) les fruits, la plante m'a donné beaucoup de rejets que j'ai vendu et cela m'a rapporté beaucoup d'argent ». Témoignage de Monsieur Ndaye. Village Malundu. Pelende Nord. Terr. Kenge**

**« Depuis tant d'années que je suis agriculteur, c'est la première fois que je parviens à gagner du coup une somme aussi importante que 250.000 FC. C'est la vente des rejets d'ananas qui a permis cela. Alors qu'avec le manioc, je ne gagne que de petites sommes de 3.000 à 4.000 FC par vente. Et d'ailleurs, depuis que mon voisin a vu cela, il est venu aussi acheter des rejets chez moi pour ce lancer aussi dans la production d'ananas. » Témoignage de Monsieur Pams. Village Kabale, route de Kimafu. Pelende Nord. Terr. Kenge**

#### **OUTPUT 4 : L'évacuation des produits agricoles via les voies de dessertes agricoles est soutenue**

##### ***Variation du temps moyens de parcours sur les axes entretenus par les initiatives locales.***

A travers l'appui aux initiatives locales, le programme s'est fixé comme objectif de limiter la variation de temps de parcours à 20% d'augmentation. Cet objectif correspond à une vitesse moyenne de 30km/h qui est un niveau de praticabilité acceptable.

<b>Indicateur</b>	<b>Valeurs 2017</b>	<b>Valeurs 2018</b>	<b>Cible finale</b>	<b>Valeurs 2019</b>	<b>Commentaires</b>
Variation du temps moyens de parcours sur les axes entretenus par les initiatives locales.	NA	2h35 0%	20% d'augmentation 3h07 20%	Augmentation 3h 45 2%	A travers l'appui aux initiatives locales, la variation de temps de parcours à augmenter de 3h 45 correspond à une vitesse moyenne de 30km/h qui garde un niveau de praticabilité acceptable.

##### ***Nombre des ml des points chauds traités par les initiatives locales.***

Dans le cadre de l'appui aux initiatives locales, le programme se fixe comme objectif de traiter 25% des points chauds pour l'année 2018 et 50% en 2019. A travers les différentes initiatives locales entreprises, 33 % des points chauds ont été traités. La cible fixée pour l'année 2018 a été atteinte. Le trafic sur l'ensemble du réseau a été maintenu à un niveau de praticabilité acceptable malgré la forte pluviométrie

<b>Indicateur</b>	<b>Valeurs 2017</b>	<b>Valeurs 2018</b>	<b>Cible finale</b>	<b>Valeurs 2019</b>	<b>Commentaires</b>
Nombre des ml des points chauds traités par les initiatives locales.	NA	55.800	82.725	41.363	A travers les différentes initiatives locales entreprises, près de 50 % des points chauds ont été traités en référence de la cible finale à atteindre

##### ***Variation du volume des produits agricoles transportés sur les axes (Kg)***

<b>Indicateur</b>	<b>Valeurs 2017</b>	<b>Valeurs 2018</b>	<b>Cible finale</b>	<b>Valeurs 2019</b>	<b>Commentaires</b>
Variation du volume des produits agricoles transportés sur les axes (Kg)	NA	18.791.507	125% de la VB 23.489.383,75 25%	115% de la VB 21.610.233,05 15%	Le volume des produits transporté sur les axes a augmenté de 15 % en référence de la quantité de l'année 2018 sur les axes entretenus par les

					moyens et les initiatives locales
--	--	--	--	--	-----------------------------------

### ***Taux de respect des barrières de pluie.***

Les barrières de pluie installée et fonctionnelle ont été respecté à 72% pour une cible fixée à 80%. L'analyse porte sur les données des axes Bagata Ailleurs, les barrières de pluie sont récemment installées et le dispositif de gestion et de collecte des données n'est pas encore fonctionnel. Le programme va travailler en début de l'année 2019 sur le renforcement des capacités des gestionnaires

<b><i>Indicateur</i></b>	<b><i>Valeurs 2017</i></b>	<b><i>Valeurs 2018</i></b>	<b><i>Cible finale</i></b>	<b><i>Valeurs 2019</i></b>	<b><i>Commentaires</i></b>
Taux de respect des barrières de pluie.	NA	72%	100%	80%	Le taux de respect des barrières des pluies a dépassé de 8 % la valeur de l'année 2018.

### ***Montant en solde dans la caisse des bacs (CDF)***

Les recettes en soldes dans les comptes des comités de gestion des bacs sont en augmentation de l'ordre de 200%. Cet accroissement est dû à l'acceptation du système de gestion des bacs mis en place avec l'appui du PRODAKK par les partenaires.

<b><i>Indicateur</i></b>	<b><i>Valeurs 2017</i></b>	<b><i>Valeurs 2018</i></b>	<b><i>Cible finale</i></b>	<b><i>Valeurs 2019</i></b>	<b><i>Commentaires</i></b>
Montant en solde dans la caisse des bacs (CDF)	NA		125% de la VB 32.707.500	115% de la VB 30.090.900	Le solde dans les caisses des bacs en 2019 dépasse de 15% la valeur réalisée en 2018.

#### **2.2.4 Dans quelle mesure des outputs ont-ils contribué à l'atteinte de l'outcome ?**

L'augmentation des revenus est significative comme développé dans le chapitre 2.2.2. Les ménages qui ont eu la plus grande augmentation de revenu sont ceux qui ont développé la pisciculture (territoire de Masi-Manimba). Donc l'appui à la filière piscicole est un réel succès pour l'atteinte de ce résultat, d'une part avec une augmentation de la production grâce à la qualité disponibilité et la qualité des alvins et grâce à la maîtrise de la conduite des étangs. De plus, les débouchés sont réels et sur place donc avec peu de contrainte de transport.

Les cultures vivrières quant à elles, grâce à une augmentation du rendement (cas du manioc, arachide), une disponibilité sur 2 saisons et sans rupture (cas du maïs), ont permis également aux ménages de pouvoir vendre et augmenté les revenus.

La diversification est arrivée trop tardivement pour pouvoir mesurer la contribution de ce résultat à l'atteinte de l'outcome ;

Il est à noter que le PRODAKK était couplé au PRODEKK et que le désenclavement a eu un effet notable sur la stimulation de la production. En effet, de nombreux ménages ont produit plus sachant que les produits pourront être plus facilement évacués.

#### **2.2.5 Appréciez les principaux facteurs d'influence. Quels ont été les enjeux majeurs rencontrés ? Comment l'intervention les a-t-elle pris en compte ?<sup>4</sup>**

Le premier facteur d'influence est la praticabilité des routes qui favorise l'évacuation des produits agricoles. Mais l'absence de prise en charge de l'entretien va à terme annihiler les efforts des paysans.

De plus, un des enjeux est donc l'augmentation de la production, sans augmenter les coûts de production, donc une augmentation de la productivité. Un des facteurs limitants est le temps de travail avec une moyenne de 4,24 heures de travail par jours, ceci est dû dans certains bassins à l'éloignement des terres du lieu d'habitation. Cette éloignement limite également les quantités transportées par les femmes pour pouvoir vendre ce maïs.

En outre, une des hypothèses que nous formulons est qu'un des facteurs limitant pour l'augmentation des revenus des ménages est la production et la gestion différenciées des revenus au sein du ménage agricole.

Pour ce faire la stratégie genre développée a permis qu'au sein de certains ménages agricoles le mari et la femme se sont mis à travailler ensemble et à gérer de manière commune les revenus. Ces ménages ci ont vu augmenter leur revenu plus que les autres. (Cf. Chapitre 2.2.7.2)

L'autre facteur est que la quasi-totalité des revenus dégagés par les ménages est utilisé pour les dépenses scolaires. La gratuité de l'enseignement décrétée par le Président pourrait être un facteur positif et pourrait permettre à certains ménages d'investir dans leur outil de production.

#### **2.2.6 Appréciez les résultats inattendus, tant positifs que négatifs**

<sup>4</sup> Ne mentionnez que les éléments non compris dans le point 1.1 (Contexte), le cas échéant.

Un des résultats inattendus est que certains pisciculteurs sont devenus des producteurs d'alevin alors que la stratégie initiale était de développer des centres d'alevinage au niveau des organisations paysannes. Ce résultat est sans doute plus durable pour le territoire.

Nous avons également pu constater la création de caisse d'épargne dans certains centres de transformation comme chez BUCOPAC et UPPAN.

Suite à la faiblesse du centre INERA basée au Kwilu, des agrimultiplicateurs se sont associés pour créer un centre, le CEMAV, qui travaille notamment sur l'amélioration du matériel végétal. Suite à cette création, le PRODAKK a appuyé ce centre pour favoriser la disponibilité en matériel végétal au niveau des provinces du Kwango et Kwilu. Ce centre a été reconnu par l'Etat.

Par contre, certains chefs de terre ont voulu récupérer les terres mises en valeurs, la problématique du foncier est donc fondamentale dès que l'on travaille sur des cultures pérennes.

## **2.2.7 Appréciez l'intégration des thèmes transversaux dans la stratégie d'intervention**

### **2.2.7.1 Environnement**

Les impacts de l'agriculture sur les sols et la biodiversité n'est pas à démontrer. En effet, l'augmentation de l'utilisation des engrais minéraux, l'apparition des pesticides organiques, le développement de l'irrigation (dans le cadre de la révolution verte, notamment) et la motorisation de l'agriculture ont fortement augmenté les impacts environnementaux de l'agriculture.

Le programme a amélioré le système de production agricole en savane afin de réduire la pression sur les forêts ; dans l'accompagnement des itinéraires techniques avec une attention à la durabilité environnementale ainsi qu'à la durabilité économique pour l'agriculteur/agricultrice.

Des solutions sont proposées aux agriculteurs pour maintenir et augmenter la fertilité des sols des cultures en savane et en forêt. Une approche particulière est développée pour arriver à de bons résultats par l'amélioration des itinéraires techniques en introduisant l'agroforesterie et les arbres fertilitaires ; de plantes de couverture et jachères améliorantes ; ainsi que par la diversification des cultures. Les ménages ont procédé au reboisement avec l'acacia après la culture du manioc. Les pois cajans, les mukuna, les acacias ont été vulgarisés et leurs effets sur la fertilité du sol seront documentés.

Ce soutien s'élargit à l'accompagnement des itinéraires techniques avec une attention à la durabilité environnementale. C'est dans ce cadre que les services étatiques et les unions paysannes ont mobilisé les paysans contre le feu de brousse à travers une sensibilisation conjointe dans les villages en impliquant les autorités locales (chefs des villages) dans la recherche de solution à la problématique de feu de brousse (notamment la pratique de coupe-feu autour des champs et des plantations d'acacia). Les cas de récurrences suggèrent de privilégier la concertation entre les acteurs de la zone d'intervention en vue entre autres de pouvoir réprimer ceux qui mettent les feux par jalousie ou pour de raison de chasse.

Au niveau des centres de transformation, l'environnement est pris en compte par la mise en place d'un dispositif filtrant (puits perdu avec un fût de braise, caillasse et sable) en vue de préserver l'environnement lors des activités de vidange des eaux de rouissage dans les déblais, et par l'installation des compostières pour résorber les épiluchures.

Les pisciculteurs sont sensibilisés sur la préservation de la forêt environnant les étangs, ainsi qu'à une utilisation rationnelle et plus intensive de leurs espaces piscicoles et de l'eau, par l'aménagement des étangs et des canaux d'approvisionnement et d'évacuation. Aussi, l'introduction des fours améliorés pour la transformation des poissons prend en compte les aspects environnementaux (économie de consommation de bois-énergie).

Dans la même logique, une attention soutenue a été faite à l'environnement lors de l'aménagement des étangs piscicoles et la gestion des eaux usées des Centres de Transformation des unions paysannes.

Mais il sied de souligner que le risque de la déforestation est toujours réel que ce soit sur les axes réhabilités par le programme ou encore dans certaines entités de la zone d'intervention où les feux de brousse incontrôlés, l'abattage des arbres pour la fabrication de la braise ou du bois de chauffe vendus aux boulangeries, restent une préoccupation. Via les moniteurs agricoles et les animateurs des services déconcentrés, les sensibilisations des populations ont été faites sur la protection de l'environnement autour des infrastructures réhabilitées et entretenues et dans la réalisation des activités agricoles.

#### **2.2.7.2 Genre**

L'intégration du genre dans la stratégie d'intervention, le focus est mis le focus sur la représentativité à la fois quantitative et qualitative des femmes dans les structures locales et sur les aspects de l'amélioration de la qualité de leur participation dans ces structures (unions, ...) ; la participation accrue des femmes en tant que vraies actrices des chaînes des valeurs et l'amélioration de la répartition des tâches dans les différents maillons des chaînes visant plus d'équilibre.

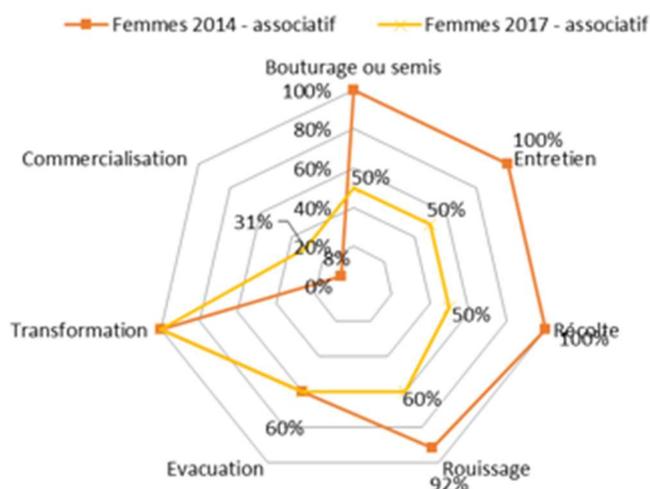
Dans les lettres d'entente que l'intervention a signées en novembre 2018 avec les ministres provinciaux pour le compte des services déconcentrés du Genre, Développement Rural et Agriculture, l'intégration de la dimension Genre est posée comme une conditionnalité. Il s'agit pour eux de prendre en compte des relations hommes femmes (vulgariser les principales lois : parité, code de la famille, violence du genre etc.) et sensibiliser sur des thèmes majeurs des problématiques du genre.

Les organisations paysannes et les services déconcentrés de l'État ont été sensibilisés à tenir compte de la représentativité des femmes dans les instances de prise de décision, à encourager leur prise de parole lors des réunions publiques, et à la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans la planification et mise en œuvre de leurs activités (horaires, invitations, méthodologies...)

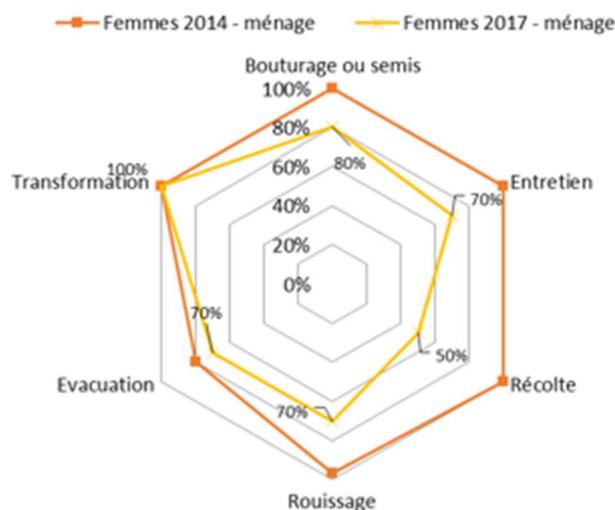
Les services étatiques et les unions notent de plus en plus l'implication des hommes dans les travaux culturels, du choix de terrain à la récolte, pour améliorer les conditions de travail de la femme afin d'augmenter la production du ménage agricole. Dans le même ordre d'idées, les hommes se comptent aussi même dans la vente des poissons et lors du rouissage du manioc, activités jadis réservées uniquement aux femmes.

Une enquête avait été menée en 2014 et 2017 pour mesurer la place de la femme dans la chaîne de valeur (cf. schéma ci-dessous).

Les estimations en termes de taux de participation hommes et femmes aux différents maillons des chaînes - charges revenant aux femmes en associatif 2014 - 2017



Les estimations en termes de taux de participation des hommes et femmes aux différents maillons des chaînes - charges revenant aux femmes dans le ménage 2014 - 2017



Même si le partage des revenus agricoles n'est pas encore assez équitable entre l'homme et la femme, la pratique de la gestion concertée prend de plus en plus de place. Et, la gestion concertée « homme-femme » dans les ménages agricoles, a été suffisamment encouragée.

L'autonomisation de femme prend de plus en plus corps avec les appuis aux femmes mareyeuses, la prise de conscience de l'importance de l'éducation des filles, l'implication des filles dans le jardinage (maraichage)

Les organisations paysannes et les services déconcentrés de l'Etat ont été sensibilisés à tenir compte de la représentativité des femmes dans les instances de prise de décision, à encourager leur prise de parole lors des réunions publiques, et à la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans la planification et mise en œuvre de leurs activités (horaires, invitations, méthodologies...)

En pisciculture, 57 mareyeuses pilotes dans le territoire de Masimanimba (bassins de production de Kitshamanga, Fula et Bwalayulu) ont été formées comme formatrices, avec l'appui de la consultance internationale GRET, sur les techniques améliorées de transformations et de commercialisation des poissons de la pisciculture.

Outres les appuis matériels, les associations ont reçu un accompagnement pour garantir une gouvernance conséquente (transparence, redevabilité, entretiens, ...) des différents matériels reçus. Des certificats de participation ont été remis aux mamans pour couronner leur cursus de formation théorique et pratique. Cela a eu un effet très positif sur elles et a engendré des nombreuses réjouissances. En effet, la plupart de ces femmes n'ont jamais eu la chance d'obtenir un diplôme. Et pour elles, ces certificats se sont avérés être la réalisation d'un rêve qu'elles n'osaient pas exprimer.

Des certificats de participation ont été remis aux mamans pour couronner leur cursus de formation théorique et pratique. Cela a eu un effet très positif sur elles et a engendré des nombreuses réjouissances. En effet, la plupart de ces femmes n'ont jamais eu la chance d'obtenir un diplôme. Et pour elles, ces certificats se sont avérés être la réalisation d'un rêve qu'elles n'osaient pas exprimer.

En dehors des associations des mareyeuses, les femmes cultivatrices membres des unions ont été appuyés via le gender machinery avec du matériel, 700 houes pour leur faciliter leur travail.

En outre, il convient de souligner aussi que l'amélioration des connaissances sur l'égalité des genres et ses concepts de base, est perçue par les responsables des services étatiques comme la première avancée significative. « Avant le programme, le service genre était perçu comme une ONG dont l'utilité se limitait à « l'animation » (chants et danses) lors des diverses visites des officiels », expliquent-ils

La sensibilité genre s'est aussi améliorée au sein même de l'équipe d'intervention : Certaines démarches, méthodologies, approches voire postures au départ genre aveugle ont changé en des états plus positifs et plus sensible au genre. Ce qui a permis d'avoir certaines approches favorisant l'égalité hommes femmes dans les mises en œuvre.

Afin de soutenir les activités de sensibilisation des services du Genre, du DR et de l'Agriculture sur les problématiques du Genre, des supports de communication ont été produits et disséminés. On peut citer notamment la Boîte à Images Genre, le film vidéo « Mado : femme victime des coutumes rétrogrades », les dépliants sur la sexualité responsable.

### **2.2.7.3 VIH / SIDA**

Le programme était attentif à la problématique malgré le peu de moyens pour appuyer ses bénéficiaires sur le VIH. Les animateurs du DR et du Genre sont chargés entre autres de faire des sensibilisations sur la sexualité responsable et sur les IST/Sida au sein de leurs services et auprès des Unions, CLERs et des usagers de la route. Cependant des supports d'appui à la sensibilisation produits (dépliant VIH et IST, brochure VIH) ont été mis à la disposition des unions et services étatiques. Ces derniers ont fait la promotion de trois modes de préventions pour lutter contre le VIH et les IST (fidélité aux vies des couples, abstinence et le port de préservatif) à Masi et Bagata. Ils se sont ravitaillés en préservatifs au niveau de zones de santé.

#### 2.2.7.4 Développement économique local et économie sociale

Les centres de transformation, les points de vente des micro cossettes ont une influence quasi immédiate sur l'économie locale. Dans les bassins de productions où il y a des centres de transformation opérationnels, il est constaté une augmentation du revenu des ménages ainsi qu'une réduction du travail de la femme en ce qui concerne les opérations de transformation du manioc. Sur plusieurs marchés de la zone d'intervention, il est observé de plus en plus une abondance de produits vivriers sur le marché, ainsi qu'une absence d'invendus. Ce qui laisse à présager d'une augmentation des revenus tant des producteurs (qui vendent plus que des consommateurs locaux qui ont les moyens d'acheter. Ce fait est confirmé par l'augmentation des superficies emblavées par les agriculteurs non seulement par saison agricole mais aussi et surtout sur le total de la campagne qui commencent à suivre les itinéraires techniques respectueuses de l'environnement.

*« Les années antérieures le paiement du minerval était difficile. On m'apportait des bassines de cossette de manioc, mais je ne savais pas quoi faire avec. Avec le centre de transformation de BUCOPAC, je leur vends directement le manioc et je récupère l'argent ».*  
*« Mais aussi il y a aussi ceux qui vendent directement le manioc frais au centre de transformation en échange de l'argent liquide sans attendre la transformation en macro cossette et chercher des acheteurs le jour du marché » rapporte le **Directeur de l'école primaire de Tatso dans le Territoire de Kenge.***

*« Depuis tant d'années que je suis agriculteur, c'est la première fois que je parviens à gagner du coup une somme aussi importante que 250.000 FC à travers la vente des rejets d'ananas ». Alors qu'avec le manioc, je ne gagne que de petites sommes de 3.000 à 4.000 FC par vente. Et d'ailleurs, depuis que mon voisin a vu cela, il est venu aussi acheter des rejets chez moi pour ce lancer aussi dans la production d'ananas. » **Témoignage de Monsieur Pams. Village Kabale, route de Kimafu. Pelende Nord. Terr. Kenge***

Dans le domaine piscicole (territoire de Masimanimba), l'analyse des données a pu démontrer que le revenu du ménage piscicole est parvenu à augmenter avec les interventions du programme à travers les centres d'alevinages, les pisciculteurs relais et les mareyeuses. Sa contribution au niveau de 226 USD (bénéficiaire net) ce qui est non négligeable dans le contexte socio-économique de la zone. Ce secteur à travers la dotation par le programme des matériels d'appui à la conservation et la transformation des poissons par les fours chorkors et barriques ouvre des initiatives d'entrepreneuriat féminin par la création de groupe de travail d'intérêt économique.

*« Je suis Pisciculteur depuis plus de huit années et ma femme est mareyeuse, c'est la première année que nous parvenons à gagner au tant d'argent dans notre ménage à travers ma femme en transformant notre récolte des poissons par le four chorkor que nous vendons progressivement sur le marché local mais aussi que nous envoyons à Kikwit et Masimanimba cela nous rapportes plus ». **Témoignage de Monsieur Freddy Ipangu. Pisciculteur dans bassin de production de Buala yulu. Secteur de Mokamo. Terr. Masimanimba***

#### En guise de témoignages :

« Dans le village de Kinabamba, situé dans le bassin de production de Buala-yulu, un monsieur répondant aux noms de Freddy Pangu Masasu, en apprenant la clôture du Programme, ému d'un sentiment de reconnaissance des bienfaits du Programme, il pleurât. Après il se ressaisit en disant, je comprends que le Programme a atteint son terme, mais je me réjouis car à son arrivée, nous avons des trous pleins d'eaux mais actuellement nous avons des étangs pleins de poissons, nos enfants sont bien scolarisés et nous surmontons

maintenant plusieurs difficultés grâce au revenu de nos étangs » (Freddy PANGU MASASU, Pisciculteur relai, membre de l'union UOPM).

« Dans le village de Mitoyi, situé dans le bassin de production de Bwala-yulu, un monsieur répondant au nom de Juvénel KIKABUBI, était le seul à bien entretenir ses étangs et à mieux les aleviner. Ses rendements étaient tellement meilleurs que les autres détenteurs d'étangs l'accusaient de sorcellerie dans le village après les formations du PRODAKK sur l'entretien et la mise en charge des étangs pour obtenir une bonne production des poissons, nous avons démystifié ce monsieur faussement traité de féticheur. Aujourd'hui, tout le monde a compris qu'il réalisait une bonne production grâce à son bon travail » (Jérémie SINDANI, président de l'UOPM, une union de Masi-Manimba) !

« Dans le village de Kapema, situé dans le bassin de production de Kitsamanga, Monsieur nommé KAKATULA Masieta témoigne que grâce aux formations reçues en pisciculture, plusieurs ménages ont appris à construire des étangs d'alevinage et produisent maintenant eux-mêmes des alevins (Kakatula Masieta, Président de l'UOPBPK, union de Masi-Manimba) ».

« Dans le village de Kipukulu, situé dans le bassin de production de Kitsamanga, Monsieur KIKOMBO Romain, témoigne que depuis l'année 2017, il n'a plus connu de problèmes de frais scolaires de ses enfants car grâce à l'accompagnement du Prodakk, son ménage produit annuellement environs 360kg de poissons marchands » (Pisciculteur accompagné, membre de l'union UOPBPK).

### **2.2.8 Dans quelle mesure le M&E, les activités de backstopping et/ou les audits ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? Comment les recommandations ont-elles été prises en considération ?**

Le PRODADEKK/PRODAKK a mis en place un dispositif de M&E qui a réellement permis de questionner en permanence l'atteinte des résultats. Le programme a été appuyé par une expertise perlée et une note de capitalisation a été produite. Les conclusions de cette note sont les suivantes :

Si des améliorations sont toujours possibles, le dispositif de Suivi-Evaluation du PRODADEKK a révélé de nombreux points forts consolidant son efficacité :

- i) une structure équilibrée, reposant sur la base de choix, répondant aux besoins des différentes parties prenantes : équilibre dans le nombre d'indicateurs, dans la mesure des outputs / outcome, alternance entre données d'indicateurs et enquêtes,...
- ii) une implication et appropriation progressive de l'équipe et des partenaires ;
- iii) un traitement et une analyse croisée participatifs des données qui ont suscité un vif intérêt de l'équipe ;
- iv) une amélioration continue permettant de faire évoluer positivement le dispositif ;
- v) une incidence sur la méthode de travail des partenaires.

Parmi les facteurs qui ont sous-tendu l'intérêt du dispositif de suivi-évaluation du PRODADEKK, il convient de souligner :

- i) la présence d'un responsable de suivi-évaluation curieux, tenace et souple ;
- ii) l'appui d'une prestation externe (Iram dans ce cas) qui apporte un regard externe et un angle de vue différent ;

- iii) des injonctions de la coordination pour faciliter le développement et le fonctionnement du suivi-évaluation

- iv) une équipe motivée et progressivement désireuse d'apprendre.

Il est également constaté que ce dispositif a répondu aux 3 fonctions que revêt le suivi-évaluation : il a contribué au pilotage, amélioré la redevabilité et permis, au-delà de la capitalisation engagée, de tirer des enseignements en lien avec les pratiques développées.

En ce sens, il a permis de porter un regard avec recul sur les activités, de favoriser l'analyse des pratiques de l'équipe et a participé à l'apprentissage au travers des informations qu'il a véhiculé. Entre autre, les indicateurs innovants ont permis à l'équipe de se poser des questions et d'aller plus loin dans la recherche d'informations complémentaires, favorisant des apprentissages réguliers dans la mise en œuvre de leurs activités.

Cela s'est traduit, lors des dernières SMCL, par des présentations de résultats et de leçons tirées et non plus d'activités. Il est également utile de souligner l'intérêt que ce dispositif a suscité auprès de l'équipe et des partenaires et de la prise de conscience de l'importance de pouvoir bénéficier d'un dispositif de suivi-évaluation adapté.

Il est également important de souligner que les périodes d'analyse croisée ont permis de décloisonner les activités menées par secteur : elles mobilisaient l'ensemble de l'équipe, qui dans une phase de prise de recul, réfléchissait à la meilleure synergie des activités de son secteur avec celles des autres secteurs pour gagner en efficacité. En ce sens, le dispositif de suivi-évaluation a également participé à la construction de la dynamique d'équipe dans la globalité du programme.

Enfin, plusieurs enseignements ont pu être tirés de cette expérience afin d'alimenter la réflexion sur l'élaboration et le fonctionnement de ce type de dispositifs sur des programmes à venir.

Les activités de backstopping ont été déterminantes dans la phase de début du programme. En effet, le PRODAKK était le 1<sup>er</sup> programme agricole du nouveau PIC 2010-2013. Les différents backstopping ont été les suivants :

- 2013 : Appui à l'élaboration de la stratégie genre
- 2014 : Appui à l'élaboration de la stratégie VIH/SIDA
- 2014 : Mission multisectorielle qui a abouti à la fusion du PRODAKK et PRODEKK en PRODADEKK,
- 2016, 2017 : Backstopping Agriculture

Avec l'arrivée des Experts en Coopération Technique (ECT) (Agriculture et Gouvernance) au niveau de la représentation, l'appui technique était donc de proximité. Cette appui a été fondamentale dans la réorientation du PRODAKK pour ses dernier 18 mois et notamment sur la nouvelle orientation développement local et l'approche filière « **Diagnostic des filières – concertations des acteurs – Solutions locales** ».

La présence des ECT est un point fort dans l'accompagnement des équipes vers l'atteinte des résultats.

Les audits aussi sont présentes pour nous appuyer, nous conseiller nous orienter afin de respecter les procédures. Un certain nombre d'audit ont eu lieu notamment suite à l'organisation décentralisée au sein du PRODADEKK.

## 3 Durabilité

### 3.1.1 Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

La viabilité économique et financière est variable, avec les bonnes pratiques agricoles et l'accès au semences ou alevins, les rendements ne vont pas décroître, donc les revenus potentiels sont là.

Mais certains facteurs peuvent limiter cette durabilité à savoir :

- L'accessibilité des bassins de production ; en l'absence de reprise effective du financement de l'entretien des pistes par le gouvernement congolais, les populations locales à travers la recherche-action se sont mobilisées dans plusieurs bassins de production pour maintenir la desserte de leur bassin, on recense une centaine d'initiatives. Bien accompagné par les services techniques étatiques et non-étatiques de telles initiatives ne peuvent pas à elles seules accroître la durabilité de l'accessibilité des bassins de production.
- La dévaluation du franc congolais
- L'augmentation des dépenses liées à l'accroissement des charges (ex. frais scolaires)
- La récupération du foncier par les chefs de terre après leur mise en valeur

### 3.1.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cible et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Les bonnes pratiques déjà adoptées par certains paysans ne préjugent pas d'un retour en arrière.

De plus, quelques unions sont suffisamment solides aujourd'hui pour continuer à fonctionner elles-mêmes après le programme.

Certains effets multiplicateurs du projet se ressentent au niveau d'autres pisciculteurs de la zone non accompagnés par le projet (notamment dans les villages de kiwawa, kalonda, kitshimba, kalonda pont, kipongi, kina bumba) avec des rendements proches de ceux suivis par le projet. Ceci est évidemment un indicateur de diffusion et de durabilité des pratiques piscicoles introduites.

### 3.1.3 Quels ont été le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique, la décentralisation orchestrée par l'État n'est qu'une superposition d'échelon sans réel moyen et sans transfert clair des moyens financiers et des compétences.

Il faut signaler aussi que le programme s'est déroulé dans une période complexe pour les relations belgo congolaises et que donc les relations notamment avec le niveau central était très faible ;

### **3.1.4 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?**

La durabilité est réelle grâce à la diffusion des pratiques et des itinéraires techniques, l'accompagnement des organisations paysannes et l'animation des concertations qui se font par les services techniques de l'État. Ces derniers sont présents dans les bassins de production et ce malgré leur faible rémunération par l'État. Donc la mise en œuvre se base en grande partie sur les structures locales que sont les services techniques de l'État et cela à contribuer largement au renforcement de leur capacité techniques.

D'ailleurs dans la province du Kwango, le dispositif d'appui conseil piloté par les inspecteurs provinciaux de l'agriculture et du développement durable sans appui financier du programme est aussi un gage de durabilité potentielle.

Mais la quasi absence de paiement des salaires, le vieillissement des fonctionnaires de l'Etat est un risque quant à sa durabilité sur du long terme.

## 4 Apprentissage

### 4.1 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Après analyse des données, les étangs plus petits (10 ares) sont plus faciles à gérer et produisent mieux. Pour les pisciculteurs disposants de grands étangs, la solution serait donc de les diviser	Pisciculteurs, services techniques, interventions
Les ménages piscicoles, ont une bonne compréhension de l'avantage de la fertilisation organique des étangs dont l'application pratique a fait appel aux savoirs-paysans. Au lieu de placer des compostières localisées dans les coins des étangs tel que recommandé, les pisciculteurs remettent à l'intérieur des étangs la biomasse végétale défrichée tout autour.  Ceci favorise un bon développement planctonique dans les étangs piscicoles, de la même façon que les font les compostières localisées dans les coins des étangs.	Pisciculteurs, services techniques, interventions
Les différents techniques, fausse décapitation ou PIF qui sont des techniques de multiplication rapide des plantes, utilisées habituellement par des techniciens ont été diffusées auprès des paysans. Ces techniques ont été vite adoptées. Elle permettent aux agri-multiplicateurs et aux organisations paysannes de multiplier et de mettre à disposition du matériel végétal à faible coût et à proximité de la clientèle paysanne. La diffusion de ce type de technique est donc à privilégier.	Autres interventions Enabel, Est Agri
Encourager l'augmentation de superficie d'acacia dans la savane	Organisations paysannes ; Services techniques de l'Etat ;
Concernant les différentes techniques favorisant la fertilité des sols, il est nécessaire d'encourager à travers l'appui conseil, l'association de cultures avec le Mucuna, Stylosanthes	Autres interventions Enabel, Est Agri
Après avoir augmenté les rendements avec notamment l'introduction de nouvelles variétés et l'adoption d'itinéraires techniques adaptées, <b>une analyse concernant la productivité est nécessaire</b> (temps de travail, outillage, etc.), en effet parmi les facteurs limitant l'augmentation des revenus, c'est le temps de travail dans les champs, le transport des produits du champs par les femmes, le faible outillage (la houe, etc.).	Autres interventions Enabel, Est Agri
Il est important d'encourager la gestion concertée « homme-femme » dans les ménages agricoles. En effet, un des facteurs limitants de l'augmentation des revenus est la gestion différenciée de l'exploitation agricole et des revenus qui en découlent. Nous avons pu observer cela aussi bien au niveau de la filière vivrière que de la filière piscicole.	Organisations paysannes ; Services techniques de l'Etat ; Autres interventions Enabel, Est Agri

## 4.2 Recommandations

Recommandations	Source	Public cible
Réaliser une analyse sur la productivité serait nécessaire (temps de travail, transport des produits, outillage, etc.), pour comprendre et analyser les facteurs limitant l'augmentation des revenus.	Chapitre 3	RR et -EST Agri pour prochain programme de coopération
Poursuivre et consolider l'implantation des cultures de diversification en travaillant sur leur commercialisation.	Chapitre 2 Résultat 3	
Travailler sur les 2 axes indispensables et complémentaires aux actions entreprises : 1) Le foncier et 2) l'accès à une épargne monétaire	Chapitre 3	RR et -EST Agri pour prochain programme de coopération DGD
Consolider les OP à travers le renforcement de leurs capacités de gestion, le développement de leur offre de services, l'autonomisation de leur fonctionnement interne et un appui à leur articulation avec le niveau régional, entre autres.	Chapitre 2, Résultat 2	RR et -EST Agri pour prochain programme de coopération

## **PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)**

### **1 Suivi des décisions prises par la SMCL**

Décision				Action				Suivi	
N°	Décision	Période d'identification (mm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
1	Approbation du ROI de la SMCL	nov-12	PV	SMCL	Lecture et approbation du ROI	CP	Immédiate	Fait	CLOSED
2	Appui financier du Prodekk au Prodakk	nov-12	PV et budget	CP	Déblocage d'un fonds de 220000 euro du Prodekk à bénéfice des activités semences du Prodakk avant signature CS Prodakk	RAF	Immédiate	Fait	CLOSED
3	Agrément à titre intérimaire des ATI	nov-12	PV	RR	Agrément à titre intérimaire des ATI semences (M. Godderis) et ATI agriculture (M. Van Nieuwenhuysen)	RH	Immédiate	Fait	CLOSED
4	Paiements des primes en \$ au lieu que en euros	nov-12	PV	CP	Harmonisation des primes parmi les anciens projets CTB (Prepico, ASS, APV)	RAF	Immédiate	Fait	CLOSED
5	Synergies avec le programme « villages agricoles »	nov-12	PV	MP	Développer des synergies dans le domaine de l'agriculture entre le Prodakk et le programme provincial « Villages agricoles »	RS agri	Selon état avancement	Lors de la SMCL 7 de juillet 2016, le Ministre de l'Agriculture a dit qu'il veut redéfinir le rôle du village agricole et du SEPROCAM.	CLOSED
7	Lancement des études baseline	nov-12	PV	RR	Etant donné que l'équipe n'est pas encore recrutée, les études baseline seront réalisées par des bureaux externes recrutés à travers des marchés publics	CP	Février 2013	Fait	CLOSED
8	Les dépenses effectuées par le Prodekk du 01/01/12 au 31/10/12 ont été approuvées	nov-12	PV et budget	CP				Fait	CLOSED
9	La programmation technique et financière du 01/11/12 au 30/06/13 a été examinée et approuvées	nov-12	Progr.	CP				Fait	CLOSED
10	L'organigramme actuel avec les RH prévues a été examiné et approuvé	nov-12	Organ.	CP				Fait	CLOSED
11	Il a été décidé un élargissement des membres de la SMCL au Co-responsable UCAG Minagri et au Ministre provincial de l'ITPR	Juin-13	PV	SMCL				Fait	CLOSED
12	L'organigramme actuel avec les RH prévues a été examiné et approuvé	Juin-13	Organ.	CP				Fait	CLOSED
13	Géry Van Nieuwenhuizen, devienne ATI bonne gouvernance	Juin-13	PV	RR				Fait	CLOSED
14	Des accords d'exécution et de financement doivent être établis entre Prodekk/Prodakk et les partenaires suite aux résultats des études baseline	Juin-13	PV	MP	Réaliser les études baseline et proposés les AE/AF	CP	Selon état avancement	Les études baseline ont été réalisés et les 1er accords signés.	CLOSED
15	Inclure SEPROCAM et Villages agricoles dans les études baseline	Juin-13	PV	MP	Voir synergies avec SEPROCAM et Programme villages agricoles	CP	Selon état avancement	Lors de la SMCL 7 de juillet 2016, le Ministre de l'Agriculture a dit qu'il veut redéfinir le rôle du village agricole et du SEPROCAM.	CLOSED
16	Ouvrir une antenne Prodekk/Prodakk à Bandundu ville	Juin-13	PV	SMCL	Ouvrir une antenne Prodekk/Prodakk à Bandundu ville pour améliorer la collaboration avec les autorités provinciales et le renforcement des capacités	CP	Avant fin 2013	Fait	CLOSED
17	Changer d'approche dans le domaine de la filière semences	Juin-13	PV	SMCL	Reprenre les actions des projets APV et ASS mais changer d'approche vers la performance	CP	Immédiate	Fait et en cours	CLOSED
18	Etat d'avancement budgétaire	juin-13	PV	CP	Les dépenses effectuées par Prodekk/Prodakk du 31/05/13 ont été approuvées	CP			CLOSED
19	Programmation technique et financière	juin-13	PV	CP	La programmation technique et financière du 01/06/13 au 31/12/13 a été examinée et approuvées	CP			CLOSED
20	Organigramme	Nov-13	Organ.	CP	L'organigramme actuel avec les RH prévues a été examiné et approuvé	CP			CLOSED
21	Etat d'avancement budgétaire	nov-13	PV	CP	Les dépenses effectuées par Prodekk/Prodakk au 31/10/13 ont été approuvées	CP			CLOSED
22	Programmation technique et financière	nov-13	PV	CP	La programmation technique et financière du 01/01/14 au 31/12/14 a été examinée et approuvées	CP			CLOSED
24	Impliquer le Gouvernement provincial à travers le MINAGRIDER	nov-13	PV	SMCL	Elaboration et suivi des accords d'exécution entre le Prodekk/Prodakk et les services techniques (IPAPEL, IPDR, Division genre, Senasem, INERA, DVDA, etc.) de l'état.	CP	Selon état d'avancement	A chaque fois le Gouvernement est impliqué	CLOSED
	Impliquer le Gouvernement provincial à travers le MINAGRIDER	nov-13	PV	SMCL	Partager l'information sur les accords de financement avec les acteurs non étatiques (agri multiplicateurs, OP, CLER et autres)			Fait systématiquement	CLOSED
25	Différencier les producteurs de semences de pré-base	nov-13	PV	SMCL	Lancer une expérience pilote dans la production de semences pré base avec la faculté d'agronomie de l'université à Kikwit	RS agri	2014	Action avec l'UNIKIK n'ayant pas donné de bons résultats, deux types d'acteurs sont actuellement impliqués dans la maintenance et la production de prébase : INERA (public) et CEMAV (privé) sous l'encadrement technique de l'IITA et du SENASEM dans sa fonction d'autorité semencière.	CLOSED
27	Avoir un point d'attention sur les statuts et les propriétaires des radios qui seront utilisées	nov-13	PV	Gouv	Déterminer les propriétaires des radios et leurs éventuels intérêts politiques lors du choix des radios	RS BG	Immédiate	Identification faite lors de l'élaboration des plans de communication des partenaires bénéficiaires du PRODADEKK.	CLOSED
29	Synergies opérationnelles avec Sepracam et programme villages agricoles	nov-13	PV	Gouv	Identifier la stratégie d'intervention et un mode de travail en synergie	RS agri	2014	Lors de la SMCL 7 de juillet 2016, le Ministre de l'Agriculture a dit qu'il veut redéfinir le rôle du village agricole et du SEPROCAM.	CLOSED
30	Organiser des SMCL rotatives	nov-13	PV	SMCL	Réaliser SMCL dans les zones d'intervention (Kenge, Masi-Manimba, Bagata) pour permettre aux membres de visiter les interventions sur le terrain	CP	Selon état avancement	Fait et en cours	CLOSED
31	Restitution études baseline	nov-13	PV	SMCL	Organiser des restitutions des différentes études baseline avec les acteurs provinciales ;	CP	Q1 2014	fait	CLOSED
33	Le rapport baseline est approuvé par la SMCL	juin-14	PV	SMCL	Mise en œuvre du Plan d'Action 2014-2018	Tous	Immédiate	La réalisation du Plan d'Action est en cours et une évaluation interne, réalisée au mois de Novembre, a amenée à l'actualisation du Plan d'Action (voir proposition pour la SMCL prévue le 26 Novembre)	CLOSED
34	Convention spécifique du PRODEKK prolongée d'une année pour être en phase avec celle du PRODAKK (mise en œuvre) et que les deux budgets fusionnés.	juin-14	PV	CP/RAF/RESRep	FTT axés sur les 6 résultats du PRODADEKK	CTB	2014	Un nouveau FIT a été produit avec l'ensemble des 6 résultats	CLOSED

Décision				Action				Suivi	
N°	Décision	Période d'identification (mm/aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
36	Que le programme puisse assurer des statistiques fiables sur l'amélioration de production agricole et les effets du programme dans le secteur de l'agriculture que le programme puisse assurer des statistiques fiables sur l'amélioration de production agricole et les effets du programme dans le secteur de l'agriculture	juin-14	PV	IPAPEL /RS agri et Gouvern	Mise en place d'un système de suivi/évaluation avec les autorités et les services provinciaux et à travers l'appui d'un bureau d'études externe.	CTB	2015	Un atelier d'harmonisation s'est tenu au mois d'octobre à Bandundu ville portant l' » Harmonisation des outils de collecte des données agricoles entre le Ministère provincial agriculture/développement rural, les Organisations Paysannes et les PTF ouvrant dans le secteur agricole de la Province ». Les acteurs se sont engagés à utiliser les outils harmonisés pendant l'atelier (i) et envoyer les informations périodiquement à l'IPAPEL pour traiter, analyser et diffuser les résultats par le biais de la coordination provinciale de la SNSA. Le Prodadekk, en partenariat avec le Ministère provincial de l'agriculture/développement rural et l'IPAPEL, a élaboré un Accord d'Exécution visant, entre autres, la collecte des données agricoles dans les bassins de production et les territoires d'intervention du Prodadekk.	CLOSED
37	La participation active des autorités provinciales est fortement recommandée	juin-14	PV	RS Govv et progr. bourses	Renforcer les compétences des autorités pour un réel suivi des résultats escomptés des projets mises en œuvre par les différents partenaires techniques et financiers dans la Province en complémentarité avec le programme bourses	CTB	Peman.	La Ministre provincial agriculture/développement rural/genre et le Ministre provincial travaux publics et transports ont participé à des formations/échanges au Pays Bas (décentralisation) et Burundi (infrastructures). Une majeure implication dans le système de suivi/évaluation du Prodadekk en construction (à travers aussi l'appui d'IRAM France) est à réaliser.	CLOSED
38	Que les autorités provinciales puissent se rapprocher des secrétaires généraux (Agri & DR) pour voir la complémentarité entre les différents bailleurs qui interviennent dans la Province	juin-14	PV	UCAG et Province	Dans un premier temps, lors de la SMCL des UCAG le 9 juillet 2014 à Bandundu Ville.	Minagrider/UCAG	2014	Un rapprochement entre autorités provinciales et secrétaires généraux agri et DR, a eu lieu lors de la SMCL du mois de Juillet. En cours	CLOSED
40	S'inscrire dans la nouvelle approche du secteur semence lors des campagnes agricoles appuyées par l'Etat congolais	juin-14	PV	Province	Pas de donations de semences	Minagrider	Perman.	La nouvelle approche secteur semence a été mise en place pour favoriser la commercialisation des semences à travers le secteur privé (réseaux d'agro multiplicateurs). Pas de « campagnes agricoles » de l'Etat cette année. Une harmonisation des approches est à rechercher avec les autres PTF (PAPAKIN, BD, Caritas...)	CLOSED
43	Que lors de la prochaine SMCL, les membres puissent estimer de manière quantitative les productions et les effets/résultats du programme PRODADEKK	juin-14	PV	RS agri	Visiter un bassin de production	CTB	2014		CLOSED
44	Les PV des SMCL soient signés uniquement par le Représentant Résident de la CTB en RD Congo et le Ministre provincial de l'agriculture, développement rural, genre et famille	juin-14	PV	SMCL	Amendement partiel de l'article 4 du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) portant sur le fonctionnement de la SMCL.	CP	2014		CLOSED
45	Designier un responsable pour le suivi de la mise en œuvre des actions relatives à chaque recommandation.	nov-14	PV	Secrétariat SMCL	Designier un responsable pour le suivi de la mise en œuvre des actions relatives à chaque recommandation.	SMCL	2014		CLOSED
46	Obtention de l'agrément des ANE partenaires du PRODADEKK pour faciliter l'ouverture des comptes chez TMB	nov-14	PV	RS Govv/Min. plan	Transmettre à la province la liste des OP et CLERS identifiés par le programme et opérationnels		2015	Comme les conventions ne sont pas envisagées, les besoins en compte bancaires ne sont pas nécessaire	CLOSED
47	Suite au récent remaniement ministériel, assurer une continuité dans les actions déjà amorcées	nov-14	PV	Ministres AGRIDR et ITPR	Maintien du personnel clé dans les cabinets	Province	2015		CLOSED
48	Permettre au programme d'avoir des interlocuteurs valables dans le secteur genre	nov-14	PV	Ministère Genre	Que la province désigne/confirmé les personnes (Hommes ou Femmes) responsables du Genre dans les différents secteurs	Province	2015	Réalisé pour les 3 territoires (Kenge, Masi Manimba et Bagata)	CLOSED
50	Prendre les dispositions pour que le personnel technique de territoires et secteurs possède des compétences suffisantes	nov-14	PV	Ministère AGRIDR (IPAPEL)	Vérifier au travers d'une sélection organisée par les services déconcentrés provinciaux, les compétences des agents de l'agriculture	Province	2015		CLOSED
51	Respect dans la mise en œuvre du planning opérationnel 2015-2018, telle que présent et validé	nov-14	PV	CP	Respect dans la mise en œuvre du planning opérationnel 2015-2018, telle que présent et validé	CTB	2015		CLOSED
53	Accélérer le processus de mécanisation des nouvelles unités DVDA, Agri et Genre.	nov-14	PV	ITPR, AGRIDR et GENRE	La SMCL recommande qu'un lobbying actif au niveau national soit mené	Province	2015	Pour le Kwilu, en 2017, promesse du Ministre Agridr de prendre en charge tous les dossiers (genre et ITPR). Avec le changement de gouvernement, il faut relancer le processus.	ONGOING
55	Développer les synergies dans le domaine agricole entre les PTF	nov-14	PV	Ministère AGRIDR	Poursuivre le dialogue entre le Programme villages agricoles et les PTF	Province	2015		CLOSED
57	Améliorer la communication interne des partenaires du PRODADEKK et présenter/diffuser les actions et ses résultats à un publique plus vaste	nov-14	PV	PRODADEKK	Appuyer la mise en œuvre des plans de communication des services techniques, des organisations paysannes et des cadres de concertation de la province mais aussi à se doter d'outils de communication externe	CTB	2015	Les plans de communications des services techniques ont été élaborés. Le tournage de films est en coue de préparation.	CLOSED
59	La SMCL recommande que la prochaine SMCL se tienne à Bagata	nov-14	PV	Président SMCL et PRODADEKK	La SMCL recommande que la prochaine SMCL se tienne à Bagata	Province et CTB	juin-15	La SMCL s'est bien déroulée à Bagata	CLOSED
60	Reconduire les recommandations non réalisées de la 5ème SMCL dans les recommandations de la 6ème réunion de la SMCL.	juin-15	PV	SMCL	Reporter les 5 recommandations non réalisées de la 5ème SMCL dans la 6ème SMCL et en assurer le suivi	Secrétariat SMCL	Immédiat	Les 5 recommandations non réalisées de la SMCL n°5 ont bien été reconduite dans la SMCL n°6	CLOSED
62	Finaliser le processus de sélection des responsables du genre dans les secteurs de Bagata et Masimanimba	nov-14	PV	Ministère et Division Genre	Appuyer la division Genre dans la sélection	Division genre	2015	Les responsables genre ont été sélectionnés pour les 20 secteurs des trois territoires d'intervention du programme.	CLOSED
63	Accélérer le processus de mécanisation des nouvelles unités DVDA, DEV RURAL, AGRI et GENRE.	juin-15	PV	Ministères ITPR, Agridr et Genre	Mener un lobbying actif au niveau national	Ministères	2015	Kwango: Attente de la mise en application de la décision de mécanisation au niveau provincial. Cette décision de SMCL n'a jamais été suivi d'effet ;	CLOSED
64	Développer les synergies entre le Programme de Villages Agricoles et les PTF afin d'élaborer des stratégies d'intervention communes.	juin-15	PV	Ministère Agridr	Poursuivre le dialogue	Province	Peman.	Les villages agricoles n'existe plus	CLOSED
66	Capitaliser l'exemple de changement induit au niveau du territoire de Bagata par l'intervention du PRODADEKK	juil-15	PV	Prodadekk, UCAG, communication RR	Réaliser un support médiatique vidéo	CTB	2015	Les films sont réalisés et diffusés sur les médias, à la SMCL de Q4 2016	CLOSED

Décision					Action		Suivi		
N°	Décision	Période d'identification (mm-aa)	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
71	Améliorer la préparation de la SMCL	juil-15	PV	Prodadekk	Partager les informations et documents de la SMCL 10 jours avant la réunion;	CSE	2015	Les documents sont préparés et seront partagés dans le délai	CLOSED
72	Communiquer sur les réalisations et l'état d'avancement du programme	juil-15	PV	Prodadekk	Partager le tableau de bord (indicateurs) de suivi évaluation pour la mesure des réalisations et l'état d'avancement du programme	CSE	2015	Les tableaux de bord sont mis en place pour une partie d'indicateurs et partagés. L'achèvement du reste des tableaux dépend du complément des valeurs cibles par les équipes et les partenaires concernés.	CLOSED
73	Obtenir des clarifications relatives à l'élaboration du budget provincial	juil-15	PV	Président SMCL	S'assurer de la participation du ministre provincial des finances et budget à la prochaine SMCL	Président SMCL	2015	Le budget provinciale s'élabore en octobre de chaque année. Mais les recettes disponibles ne couvrent pas le fonctionnement du gouvernement	CLOSED
75	Revoir l'imputation des frais de fonctionnement	juil-15	PV	Prodadekk	Corriger les imputations passées, et s'assurer que le fonctionnement est intégré aux activités	RAF	2015	Révision budgétaire faite et attente validation par la SMCL	CLOSED
76	Assurer le suivi des engagements sectoriels	juil-15	PV	Prodadekk et Président SMCL	Transmettre aux membres et invités de la SMCL les feuilles de route des ateliers sectoriels	Prodadekk et Président SMCL	2015	Les présentations seront remises aux participants	CLOSED
78	Dynamiser l'aspect commercialisation du programme	juil-15	PV	Prodadekk	Engager un agro-économiste et planifier une consultation	RS agri	2015	l'Agro économiste est engagé et la consultation GRET aussi	CLOSED
79	Dynamiser la commercialisation	juil-15	PV	Prodadekk	Procéder à des sensibilisations sur l'équilibre nutritionnel	RS agri	2015	l'aspect nutrition ne fait pas parti des axes du programme	CLOSED
80	Opérationnaliser les AE et AF	juil-15	PV	Prodadekk	Annexer la liste des AE AF approuvés au PV de la SMCL	Prodadekk	2015	Fait	CLOSED
81	Faire tourner les localisations de SMCL	juil-15	PV	Prodadekk et Président SMCL	organiser la prochaine SMCL à Kikwit	Prodadekk et Président SMCL	2015	La SMCL prévue en juin a été décalée en juillet et au vu de la nouvelle réorganisation des provinces, elle se tient dans le chef lieu de la Province du Kwilu	CLOSED
82	Veiller à transmettre les PV des SMCL au président du COMPAR ainsi que ceux qui n'ont pas encore été transmis	juil-16	PV	RR/PRODADEKK	Reproduire et transmettre les PV de toutes les SMCL.	RR/PRODADEKK	juil-16	Ils seront remis au président COMPAR par le RR lors de la réunion du COMPR du 11/10/2016.	CLOSED
83	Prévoir de chiffrer l'état d'avancement des décisions SMCL	juil-16	PV	Secrétariat SMCL	Ajouter une colonne du taux de réalisation de la recommandation	Secrétariat SMCL	nov-16	Ce travail est en cours et sera prêt avant la SMCL	CLOSED
84	Ajouter un glossaire sur la définition des acronymes	juil-16	PV	Secrétariat SMCL	Dresser et transmettre la liste des abréviations aux membres de la SMCL	Secrétariat SMCL	août-16	Le glossaire a été communiqué à tous les membres de la SMCL lors de la diffusion du PV (message Mail DU 26/07/16). Et ce sera fait systématiquement à chaque SMCL	CLOSED
86	Organiser tous les six mois les missions de suivi mixte (Province – CTB) dans la quinzaine après la SMCL.	juil-16	PV	Président SMCL	Transmettre les TDR au Prodadekk dans la semaine qui suit la SMCL et effectuer la mission à la date.	Président SMCL	juillet et décembre 16	Visite de suivi prévue en décembre 2016.	CLOSED
87	Rendre opérationnel le cadre de concertations entre les PTFs	juil-16	PV	Gouvernement provincial Kwilu et Kwango	Mettre en place un planning / un calendrier de réunion de concertation avec les PTFs afin d'harmoniser les approches des uns et des autres dans la mise œuvre des actions.	Gouvernement provincial Kwilu et Kwango	une fois par semestre	Feuille de route élaborée et validée par une commission inter sectorielle. Texte de base du comité intersectorielle élaboré. En attente de l'exécution de ce planning.	ONGOING
88	Mise en place du CCP avant la prochaine SMCL	juil-16	PV	Gouvernement Provincial Kwilu et Kwango	Publier le décret provincial qui met en place le CCP	Gouvernement Provincial Kwilu et Kwango	nov-16	Kwango: arrêté signé et CCP installé au Kwango. Kwilu: arrêté dans le signataire du Gouverneur jusqu'à ce jour.	ONGOING
89	Mettre l'accent sur la pisciculture dans la zone d'intervention du PRODADEKK en fonction du budget.	juil-16	PV	PRODADEKK	Faire un état des lieux de la pisciculture dans les 13 bassins de production	RS agri	sept-16	Etat des lieux réalisé dans 4 BP de Kenge et 4 BP de Bagata soit un total de 8 BP	CLOSED
90	Transmettre à la SMCL le taux d'exécution des ouvrages réhabilités par rapport à la planification et mise à jour des Kms réhabilités	juil-16	PV	Infra/PRODADEKK	Produire un état d'avancement avec taux d'exécution	RS infra	août-16	Fait en Août et à actualiser avant la SMCL. (voir fascicule COMPAR et présentation SMCL)	CLOSED
91	La SMCL a validé la révision budgétaire du PRODADEKK concernant la diminution de 3 millions d'euros, le budget global est de 37.000 euros	juil-16	PV						CLOSED
92	Déclassement de véhicules (2 tracteurs et une jeep) : Mahindra à vendre au plus offrant ; Massey Ferguson et Toyota Prado à céder	juil-16	PV		Les 2 ministres de l'agriculture des provinces du Kango et du Kwilu doivent se mettre d'accord pour savoir qui récupère quel véhicule	RS infra	sept-16	En date du 8 juillet les ministres ont répondu. La Toyota Prado a été cédée au Kwilu et le tracteur au Kwango. Les actes de cession ont été signé le 19 juillet.	CLOSED
94	Les membres de la SMCL valident la liste des conventions de subsides proposées	nov-16	PV	SMCL					CLOSED
95	Les membres de la SMCL valident le rapport de changement budgétaire avec une fin des activités du PRODADEKK fixée au 30 juin 2018.	nov-16	PV	SMCL					CLOSED
					Une prestation de service est prévue pour les 3 provinces d'intervention de la CTB sur ce sujet		D	Le marché est attribué à C4D (Communication pour le Développement). Un atelier est prévu au mois de juin 2018 sur la communication pour le désenclavement.	CLOSED
98	Identifier de bonnes pratiques (recherche -action) - en termes d'entretien et fertilité - à répliquer dans les autres territoires	nov-16	PV	Gouvernement PRODADEKK	Recruter une assistance technique pour animer le processus de recherche action	RS BG	Q1 2017	L'assistance technique pour animer le processus a été recrutée et deux ateliers de recherche action sur les thèmes "entretien durable des pistes" et "fertilité des sols" ont été organisés. Les GRA (Groupe de Recherche Action) ont été constitués et sont opérationnels.	CLOSED
102	Présenter les Plans d'action Genre aux Min du Genre du Kwango et Kwilu	nov-16	PV	Renforcement capacités PRODADEKK	Transmission du document	RS BG	déc-16	Une réunion de présentation du plan d'action Genre a été présentée à la Ministre Genre du Kwilu. Pour celle du Kwango un problème de calendrier s'est posé. A ce jour, les conventions de subsides ont été validées.	CLOSED
103	Copier en temps réel les autorités provinciales, l'ensemble des informations concernant les conventions de subsides avec les Acteurs Non Etatiques	nov-16	PV	PRODADEKK	Transmission à chaque fois que de besoin		Continu	Il n'y aura pas de convention avec les ANE	CLOSED
105	Mettre à disposition des Inspections provinciales des Accords signés avec les UNIONS afin de s'inspirer du modèle pour le futur avec d'autres PTFs.	avr-17	PV	PRODADEKK	Transmettre aux Inspecteurs provinciaux un modèle d'accord de financement.	MT antennes PRODADEKK	Q3 2017	Modèle d'accord remis aux inspecteurs Agri et dev R de deux provinces.	CLOSED
106	Impliquer les services techniques des provinces dans la planification opérationnelle des interventions afin de faciliter le suivi.	avr-17	PV	PRODADEKK	Inviter les Inspecteurs aux séances de travail sur la préparation du MONOP	RS PRODADEKK	Q3 2017	Les inspecteurs ont pris part à la séance de travail sur la planification opérationnelle lors de la préparation du MONOP Q3 à Kikwit	CLOSED
108	Documenter le montant, du budget global PRODADEKK, alloué à chaque province afin de renseigner ce que les PTFs apportent au budget de la province	avr-17	PV	adminFin PRODADEKK	Eclater le budget PRODADEKK et le répartir par territoire d'intervention	Coordination PRODADEKK	Q2 2017	Transmis	CLOSED
109	Inscrire dans la planification opérationnelle les possibilités de synergie avec les CDI dès que mis en place par les provinces.	avr-17	PV	PRODADEKK		RS PRODADEKK	Q2 2017	Les CDI ne sont pas encore mis en place	CLOSED
111	Présentation et validation du rapport annuel de résultats 2016	avr-17	PV	Membres SMCL		Présidents SMCL	Q2 2017	Rapport annuel de résultats 2016 validé	CLOSED

Décision		Action			Suivi				
N°	Décision	Période d'identification (mm/aa)	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
111	La SMCL recommande que la prochaine réunion se tienne dans le Kwango en novembre 2017	avr-17	PV	secrétariat SMCL	Préparation invitations	Présidents SMCL	Q4 2017	SMCL tenue à Bukanga Lonzo (Kwango)	CLOSED
112	Validation d'octroi direct de deux conventions de subsides pour les Ministères de Genre, de la Famille et de l'Enfant du Kwango et Kwilu	sept-17	PV	Membres SMCL		Présidents SMCL	Q4 2017	une SMCL spéciale tenue le 15/09/2017 a validé ces deux conventions	CLOSED
113	Prolonger le programme afin d'assurer les acquis	janv-18	PV	DGD			Q1 2018	Accord pour la prolongation du volet agricole pour une année	CLOSED
114	Si prolongation élargir la diversification	janv-18	PV	PRODADE KK			Q2 2018	Prise en compte de la diversification dans le DTF en cour de rédaction	CLOSED
116	Validation du DTF complémentaire PRODAKK	juil-18	PV						CLOSED
117	Validation du rapport annuel de résultats 2018	mars-19			Rapport validé				CLOSED
118	Les membres de la SMCL valident les opérations de clôture du PRODAKK à savoir : 1. Changement budgétaire 2. Organisation de la clôture a. Calendrier de clôture du PRODAKK b. Liste des activités en cours se terminant en phase 2 et phase 3 c. Engagement en cours ou à venir : Calendrier des Marchés publics du PRODAKK d. Liste des engagements et des contrats en cours 3. Bilan financier provisoire 4. Inventaire des immobilisés et proposition d'affectation	mars-19	PV		Les opérations de pré-clôture sont validées				CLOSED
119	Les membres de la SMCL valident la clôture du PRODAKK à savoir : 1. Le rapport narratif final 2. Le bilan financier provisoire 3. Dégager la SMCL et les partenaires de leurs obligations	nov-19	PV		La clôture du PRODAKK est validée				CLOSED



## 2 Dépenses au 30/09/2019

Résultats	Budget	Dépenses au 30 septembre 2019	Prévisionnelles Oct. -Déc. 19	Soldes
R1	4 306 265	4 306 265	0	0
R2	1 682 264	1 682 264	0	0
R3	3 169 989	3 169 989	0	0
R4	461 957	461 957	0	0
R5	488 718	419 783	12 693	56 243
R6	790 922	807 965	27 543	-44 586
R7	152 881	141 988	0	10 892
R8	96 059	104 896	4 027	-12 864
<b>MOYENS GENERAUX</b>	<b>5 850 945</b>	<b>5 733 511</b>	<b>124 332</b>	<b>-6 898</b>
<i>Organisation SMCL</i>			10 000	
<i>Evaluation finale PRODAKK</i>			55 102	
<i>Audit financier</i>			15 000	
<i>Impôts et taxes salariales staff national</i>			34 000	
<i>Salaire RAF Oct. - Déc. 2019</i>			9 130	
<i>Salaire chauffeur octobre 2019</i>			600	
<b>Grand total</b>	<b>17 000 000</b>	<b>16 828 617</b>	<b>168 595</b>	<b>2 788</b>

(\*) Les montants sont en Euros (€). Les moyens généraux ont été détaillés

### 3 Taux de décaissement de l'intervention

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
<b>Contribution directe belge</b>	17.000.000 €	16.828.617 €	98,99 %	Les dépenses cumulées arrêtées au 30/09/2019. Les paiements à effectuer jusqu'au 31/12/2019 s'élèvent à 168.595 €
<b>Contribution du pays partenaire</b>	-	-	-	-
<b>Autre source</b>	-	-	-	-

## 4 Personnel de l'intervention

Fonction	Nom	Post Nom	Prénom	GENRE	Date Entrée	Date Fin de Contrat
Chargé de renforcement de capacités	KINDULU	YOMPELE	Alfred	M	18-09-2017	30-06-2018
Assistant Local /Chargé du Renforcement des capacités	KUSONIKA	MUKAWA	Jacques	M	13-04-2015	30-06-2018
Assistante adm/fin	LUFULUABO	MUTOMBO	Bebeto	M	1-06-2017	30-06-2018
Agronome	MATA-MOWANGI	MOBONDA	Alphonse	M	1-04-2015	30-06-2018
Chauffeur	MOKULA	MOKILI	Mathieu	M	13-05-2015	30-06-2018
Chauffeur	MAYINDOMBE	MOKE	Platini	M	25-10-2013	30-06-2018
Comptable Vérificateur	MUSWAMBA	MPOYI	André	M	5-10-2012	30-06-18
Point focal agri	NDENGE		Prince	M		30-06-18
Expert en Genre	NTUMBA	KADIMA	Priscille	F	1-11-2013	30-06-2018
Assistant Administratif et financier	NZAMBI	MANDALA	Odon	M	1-02-2014	30-06-2018
Cleaner	MPIA		Florette	F	1-02-2014	30-06-2018
Chauffeur	PEMBA	ETOY	Delphin	M	1-02-2014	30-06-2018
ATI Gouvernance	SAKA		Parfait	M	15-05-2012	14-02-18
Expert Renforcement des compétences	TCHUNZA	MUDIBA	Gerlyphe	M	13-04-2015	30-06-2018
Chargé de Renforcement de capacités	BIYEMPO	NSIMBILI	Lambert	M	3-10-2016	30-06-2018
Responsable Secteur Semencier	MAKOMBO	KAYEMBE	Aimé	M	5-09-2012	30-06-2018
Agronome	MBOMA	MAZEMBI	Didier	M	1-08-2013	30-06-17
Chauffeur	MINGWENE	TSHIENABE	Robert	M	16-10-2013	30-06-2018
Assistante adm/fin	MPENDE	MILUMBA	Léonie	F	1-06-2017	30-06-2018
Logisticien	MUHAWA	MUMESE	Marc	M	4-06-2015	30-06-2018
Ingénieur Agronome	NKWESO		Jacques	M		30-06-2018
Ing. Mécanicien Bacs	WANGA	ETANDO	Jean-Claude	M	25-04-16	30-06-2018
Chargé de communication	KADIMAMUYA	LUFULWABO	Dominique- Roger	M	1-06-2015	30-06-2018
Aide-Chauffeur	KATSHIANDA	NAMWISI	Trésor	M	1-01-2015	30-06-18
Assistant Logistique	KIABU	MALOBO	Francine	F	19-11-2015	30-06-2018
Chauffeur	MIFUNDU	MBUMBULU	Nicolas	M	1-11-2017	30-06-2018
Senior Program Financial Officer	TSHIMANGA	MUKA	Patrick	M	15-09-2014	30-06-2018

Assistant Administratif et Financier	ZUBI		José	M	22-09-2015	30-06-2018
Stagiaire	KAYEMBE	NTUMBA	Christian	M	10-01-2018	30-06-2018
Stagiaire	TABU	IKOLE	Christian	M	10-01-2018	30-06-2018
Assistante adm/fin	ARHALIMBA	MUSHAGA	Noella	F	15-06-2017	30-06-2018
<b>ATI Agriculture</b>	<b>BACKAERT</b>		<b>Joris</b>	<b>M</b>	<b>8-07-2013</b>	<b>7-07-2018</b>
Chargé Dev. Pisciculture	BAHUNE	LUKOLOLA	Juvénel	M	24-03-2015	30-06-2018
Comptable Vérificateur	BUNGIENA	NKAYILU	Don	M	26-05-2014	01-01-17
Agro-économiste	KIMPIOKA	MUKOKO	Oscar-Samuel	M	13-07-2015	30-06-2018
Chargé de Renforcement de capacités	KUBA	MABAYA	Willy	M	1-08-2013	30-06-2018
Chauffeur	MIMBIMBI	MUNDELE	Jules	M	16-10-2013	30-06-2018
Agronome	MULEKA	NGINDO	Clément	M	1-07-2016	30-06-2018
Assistante adm/fin	NSALA	MBEMBA	Daddy	M	5-01-2017	30-06-2018
Responsable Gestion des Entreprises (ATN)	KASANJI	TSHIBADI	Christian	M	1-08-2018	30-09-2019
Agent Commercial	KAYUMBA	YONANI	Jean-Alain	M	1-08-2018	30-09-2019
Agent de Développement local	KISOKA	MASAKALA	Derrick	M	8-10-2018	30-09-2019
Agent de Développement local	MAVINGA		Joseph	M	7-12-2018	30-09-2019
Chauffeur	MAYINDOMBE	MOKE	Platini	M	1-07-2018	30-09-2019
Responsable Bagata Bandundu	TCHUNZA	MUDIBA	Gerllyphe	M	1-07-2018	30-09-2019
Chauffeur	KANDOSI	MBIM	Jules	M	1-07-2018	30-09-2019
Responsable Secteur Agricole (ATN)	MAKOMBO	KAYEMBE	Aimé	M	1-07-2018	30-09-2019
Agronome	NKWESO		Jacques	M	1-07-2018	30-09-2019
Comptable Vérificateur	BUHIRA	NTAGULWA	Espérance	F	1-07-2018	14-11-2018
Secrétaire Caissière	ESALO	KANJINGA	Fifi	F	1-07-2018	30-09-2019
			Dominique-			
Responsable communication et capitalisation	KADIMAMUYA	LUFULWABO	Roger	M	1-07-2018	30-09-2019
Chauffeur	KAMBAMBA	KIPANGA	Willy	M	1-07-2018	30-09-2019
Logisticienne de programme	KIABU	MALOBO	Francine	F	1-07-2018	30-09-2019
Logisticienne d'antenne	KUTUNDWA	MUNKINA	Chantal	F	1-07-2018	30-09-2019
Chargé de programme	MALEMBA	NTUMBA	Rio	M	1-07-2018	13-07-2018
Assistante adm/fin	MAMBANDA	KILOLO	Dostine	F	1-07-2018	30-09-2019
Chauffeur	MATUNGULU	LUSANGA	Jean-Marie	M	1-07-2018	30-09-2019
Controleur de gestion	NITUMOSI	LULEMBA	Vital	M	1-07-2018	30-09-2019
Mécanicien Chauffeur	NTWALA	NTAMBU	Vincent	M	1-07-2018	30-09-2019
Assistante adm/fin log	ARHALIMBA	MUSHAGA	Noella	F	1-07-2018	30-09-2019
Chargé Dev. Pisciculture	BAHUNE	LUKOLOLA	Juvénel	M	1-07-2018	30-09-2019

Chauffeur	MIMBIMBI	MUNDELE	Jules	M	1-07-2018	30-09-2019
Agronome	MULEKA	NGINDO	Clément	M	1-07-2018	30-09-2019
Responsable Volet Mobilité (ATN)	FATAKI	LUKUMU	Papy	M	1-07-2018	30-09-2019
Coordonnatrice Provinciale	HERMOUET		Murielle	F	15-06-16	30-09-2019
RAFI	HIEN	Naloyarè	Constantin	M	16-01-2017	15-01-2020

## 5 Marchés publics

Numéro du lot	Intitulé du lot	Etat	Numéro du marché	Intitulé du marché	Budget prévu
RDC1116211-02 lot 1	Etude de base "agriculture et environnement" du Programme de Développement Agricole dans les districts du Kwilu et du Kwango en RD Congo	Non attribué	RDC1116211-02	Etude de base "agriculture et environnement" du Programme de Développement Agricole dans les districts du Kwilu et du Kwango en RD Congo	100.000 €
RDC1116211-03 lot 1	Etude de base "infrastructure" du Programme de Développement Agricole dans les districts du Kwilu et du Kwango en RD Congo	Non attribué	RDC1116211-03	Etude de base "infrastructure" du Programme de Développement Agricole dans les districts du Kwilu et du Kwango en RD Congo	100.000 €
RDC1116211-04 lot 1	Etude de base "bonne gouvernance et genre" du Programme de Développement Agricole dans les districts du Kwilu et du Kwango en RD Congo	Non attribué	RDC1116211-04	Etude de base "bonne gouvernance et genre" du Programme de Développement Agricole dans les districts du Kwilu et du Kwango en RD Congo	70.000 €

RDC1116211-05 lot 1	Fourniture camion 4x4 d'une charge utilise de 8 à 14 tonnes	Réception définitive	RDC1116211-05	Fourniture camion 4x4 et tracteur avec accessoires	150.000 €
RDC1116211-05 lot 2	Fourniture d'un tracteur 80cv avec charrue et herse	Réception définitive	RDC1116211-05	Fourniture camion 4x4 et tracteur avec accessoires	150.000 €
RDC1116211-06 lot 1	Construction des bureaux, magasins et clôtures à Kenge et Bagata (Kenge)	Annulé	RDC1116211-06	Construction des bureaux, magasins et clotures à Kenge et Bagata	340.000 €
RDC1116211-06 lot 2	Construction des bureaux, magasins et clôtures à Kenge et Bagata (Bagata)	Annulé	RDC1116211-06	Construction des bureaux, magasins et clotures à Kenge et Bagata	340.000 €
RDC1116211-07 lot 1	Construction des bureaux, magasins et clôtures à Kenge	Résilié	RDC1116211-07	Construction des bureaux, magasins et clôtures à Kenge et Bagata	340.000 €
RDC1116211-07 lot 2	Construction des bureaux, magasins et clôtures à Bagata	Résilié	RDC1116211-07	Construction des bureaux, magasins et clôtures à Kenge et Bagata	340.000 €
RDC1116211-08 lot 1	Fourniture des machines de transformation des produits agricoles	Annulé	RDC1116211-08	Fourniture des machines de transformation des produits agricoles	336.000 €

RDC1116211-09 lot 1	Fournitures d'engrais, produits phytosanitaires et appareils pour le traitement	Annulé	RDC1116211-09	Fournitures d'engrais, produits phytosanitaires et appareils pour le traitement	120.000 €
RDC1116211-10 lot 1	Assistance technique externe pour la mise en œuvre, l'utilisation et le suivi du système de suivi/évaluation	Réception définitive	RDC1116211-10	Assistance technique externe pour la mise en œuvre, l'utilisation et le suivi du système de suivi/évaluation	194.000 €
RDC1116211-11 lot 1	Fourniture d'engrais, produits phytosanitaires et appareils d'application - pulvérisateurs	Réception définitive	RDC1116211-11	Fourniture d'engrais, produits phytosanitaires et appareils d'application - pulvérisateurs	97.000 €
RDC1116211-12 lot 1	Fourniture d'un tracteur, charrue + herse	Réception définitive	RDC1116211-12	Fourniture d'un tracteur, charrue + herse	56.000 €
RDC1116211-13 lot 1	Fourniture de carburant et lubrifiants divers	Résilié	RDC1116211-13	Fourniture de carburant et lubrifiants divers	288.000 €

RDC1116211-14 lot 1	Fourniture des machines et équipements de transformation des produits agricoles : 24 moulins, 24 trancheuses/râpeuses de manioc, 24 presses hydrauliques de manioc, 24 égreneuses de maïs et 18 décortiqueuses d'arachide	Annulé	RDC1116211-14	Fourniture des machines et équipements de transformation des produits agricoles : 24 moulins, 24 trancheuses/râpeuses de manioc, 24 presses hydrauliques de manioc, 24 égreneuses de maïs et 18 décortiqueuses d'arachide	245.000 €
RDC1116211-15 lot 1	Fourniture d'engrais et produits phytosanitaires	Réception définitive	RDC1116211-15	Fourniture d'engrais et produits phytosanitaires	40.000 €
RDC1116211-16 lot 1	Gardiennage / sécurité et entretien des bureaux	Résilié	RDC1116211-16	Gardiennage / sécurité et entretien des bureaux	180.000 €
RDC1116211-17 lot 1	Fourniture des machines et équipements de transformation des produits agricoles	Réception définitive	RDC1116211-17	Fourniture des machines et équipements de transformation des produits agricoles	160.000 €

RDC1116211-18 lot 1	Assistance technique externe pour l'accompagnement à la mise en oeuvre de la stratégie de commercialisation et d'accès au marché des produits agricoles dans le cadre du programme PRODADEKK	Réception définitive	RDC1116211-18	Assistance Technique(AT) externe pour l'accompagnement à la mise en oeuvre de la strategie de commercialisation et d'accès au marché des produits agricoles dans le cadre du programme PRODADEKK	190.000 €
RDC1620011-03 lot 1	fourniture des sachets polyéthylène pour pépinière	Réception définitive	RDC1620011-03	Fourniture des sachets Polyéthylène pour pépinière	35.000 €
RDC1620011-09 lot 1	Assistance Technque pour l'identification et l'accompagnement de l'introduction d'arbres fertilitaires.	Annulé	RDC1620011-09	Assistance Technque pour l'identification et l'accompagnement de l'introduction d'arbres fertilitaires.	40.000 €
RDC1620011-10 lot 1	Territoires de BAGATA	Annulé	RDC1620011-10	Assistance technique pour l'accompagnement de la mise en œuvre des centres de transformation des produits agricoles dans les territoires de Bagata(lot1), Kenge (lot2) et Masi-manimba (lot3)	54.000 €

RDC1620011-10 lot 2	KENGE	Annulé	RDC1620011-10	Assistance technique pour l'accompagnement de la mise en œuvre des centres de transformation des produits agricoles dans les territoires de Bagata(lot1), Kenge (lot2) et Masi-manimba (lot3)	54.000 €
RDC1620011-10 lot 3	MASIMANIMBA	Annulé	RDC1620011-10	Assistance technique pour l'accompagnement de la mise en œuvre des centres de transformation des produits agricoles dans les territoires de Bagata(lot1), Kenge (lot2) et Masi-manimba (lot3)	54.000 €
RDC1620011-11 lot 1	Recrutement d'une structure spécialisée en appui et en encadrement aux radios communautaires.	Annulé	RDC1620011-11	Recrutement d'une structure spécialisée en appui et en encadrement aux radios communautaires.	24.000 €
RDC1620011-12 lot 1	Recherche action sur la fertilité des sols et l'entretien durable des routes Kwilu et Kwango	Réception définitive	RDC1620011-12	Recherche action sur la fertilité des sols et sur l'entretien durable des routes dans la zone d'intervention de PRODADEKK	37.000 €
RDC1620011-13 lot 1	Formation des agents des services de l'agriculture, du Développement Rural, du Genre et de PRODADEKK sur les attitudes et sur l'animation axée sur les dynamiques de changement	Annulé	RDC1620011-13	Formation des agents des services de l'agriculture, du développement Rural, du Genre et de PRODADEKK sur les attitudes et sur l'animation axée sur les dynamiques de changement	22.000 €

RDC1620011-14 lot 1	Recrutement d'un prestataire pour l'appui aux radios communautaires.	Non attribué	RDC1620011-14	Recrutement d'un prestataire pour l'appui aux radios communautaires.	40.000 €
RDC1620011-15 lot 1	Elaboration de la stratégie Communication pour le Développement des Programmes de désenclavement de la CTB en RDC	Annulé	RDC1620011-15	Marché de services relatif à l'élaboration de la stratégie Communication pour le Développement des Programmes de désenclavement de la CTB en RDC	15.000 €
RDC1620011-16 lot 1	Consultance pour l'élaboration de la stratégie de communication pour le développement (C4D) des programmes de désenclavement de la CTB RD Congo.	Réception définitive	RDC1620011-16	Consultance pour l'élaboration de la stratégie de communication pour le développement (C4D) des programmes de désenclavement de la CTB RD Congo	15.000 €
RDC1620011-17 lot 1	Recrutement d'une structure spécialisée en appui et en encadrement aux radios communautaires.	Non attribué	RDC1620011-17	Recrutement d'une structure spécialisée en appui et en encadrement aux radios communautaires.	40.000 €

## 6 Accords d'exécution

Numéro de l'Accord	Nom du Partenaire	Statut institution	Objet de l'Accord	Montant en (\$ USD)	Statut	Equivalence en dollars USD	Soide	Remarques	taux d'exécution budgétaire
PRODADEKK/PA_2015/ISP-AGROVET/001	ETA ISP AGRO-VET Bagala	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol bassin de production Bagala - Bandundu	5.000	clôturé	\$3.610,00		clôturé	72,20%
						\$3.610,00	\$1.390,00		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-MAPAMBOLI/001	ETA MAPAMBOLI	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Mabenga - Bandundu	5.000	clôturé	\$3.610,00		clôturé	72,20%
						\$3.610,00	\$1.390,00		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-ITAS NGISA/001	ETA NGISA	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Mabenga - Bandundu	5.000	clôturé	\$3.610,00		clôturé	72,20%
						\$3.610,00	\$1.390,00		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-PINANGA BUKA LUMUMA/001	ETA PINANGA BUKA	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Mabenga - Bandundu	5.000	clôturé	\$3.610,00		clôturé	72,20%
						\$3.610,00	\$1.390,00		
PRODADEKK/AE 08/2015	Ministère provincial de l'intérieur, sécurité, justice et Garde des sceaux, Droits humains, Décentralisation et Affaires coutumières, Genre, Famille et Enfant	Ministère décentralisé	Renforcement des capacités des services décentralisés ayant dans ses attributions le Genre, Famille et enfants dan son rôle de la protection et la promotion su statut de la femme, de la famille et de l'enfant.	137.634	Non débulé			A reprogrammer pour une convention de subside	
PRODADEKK/PA_2015/ETA-SALAMINTA/001	ETA SALAMINTA KIMBUMA	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Manzassy - Bandundu	5.000	clôturé	\$3.550,00		Non réalisé	71,00%
						\$3.550,00	\$1.450,00		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-TSHAMUNDELE-Bimana/001	ETA Tshamundele-Bimana	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Kimfumu Ndana - Bandundu	5.000	clôturé	\$3.610,00		clôturé	72,20%
						\$3.610,00	\$1.390,00		
PRODADEKK/PA_2015/FODESIA/001 (protocole de collaboration)	Union FODESIA	Association	Encourager la diversification agricole spécifiquement de l'appui du programme à la filière palmier à huile - Bagala	15.028	clôturé	\$ 10.520,00		clôturé	70,00%
						\$ 10.520,00	\$ 4.508,27		
PRODADEKK/AF-2015/UBB/001	Union BONDEKO DE BABA (UBB)	Association	Faciliter l'accès aux semences de qualité, aux équipements de stockage et renforcer les capacités de structuration et d'accompagnement des membres - Bagala	49.710	clôturé	\$ 24.855,00		clôturé	82,30%
						\$ 16.054,34			
						\$ 40.909,34	\$ 8.800,66		
PRODADEKK/AF-2016/UBB/002	Union BONDEKO DE BABA (UBB)	Association	Rendre accessible et gérer durablement les équipements de stransformation et les infrastructures de stockage - Bagala	39.600	clôturé	\$ 9.085,00		clôturé	75,55%
						\$ 20.830,90			
						\$ 29.915,90	\$ 9.684,10		
PRODADEKK/AF-2015/UADNTO/001	Union UADNTO	Association	Faciliter l'accès aux semences de qualité, aux équipements de stockage et renforcer les capacités de structuration et d'accompagnement des membres	25.600	clôturé	\$ 12.800,00		clôturé	78,51%
						\$ 7.299,00			
						\$ 20.099,00	\$ 5.501,00		
PRODADEKK_AF-2015/UADNTO/002	Union UADNTO	Association	Rendre accessible et gérer durablement les équipements de stransformation et les infrastructures de stockage - Bagala	39.600	clôturé	\$ 9.085,00		clôturé	75,54%
						\$ 20.830,00			
						\$ 29.915,00	\$ 9.685,00		
PRODADEKK_AF-2015/UPPAN/001	Union UPPAN	Association	Faciliter l'accès aux semences de qualité, aux équipements de stockage et renforcer les capacités de structuration et d'accompagnement des membres - Bagala	22.580	clôturé	\$ 11.290,00		clôturé	78,31%
						\$ 6.392,50			
						\$ 17.682,50	\$ 4.897,50		
PRODADEKK/AF-2015/UPPAN/002	Union UPPAN	Association	Rendre accessible et gérer durablement les équipements de stransformation et les infrastructures de stockage	39.600	clôturé	\$ 9.085		clôturé	73,45%
						\$ 20.000			
						\$ 29.085	\$ 10.515		
PRODADEKK/AF-2015/FODESIA/001	union Fodesia	Association	Faciliter l'accès aux semences de qualité, aux équipements de stockage et renforcer les capacités de structuration et d'accompagnement des membres - Bagala	45.877	clôturé	\$ 22.838,00		clôturé	49,78%
						\$ 22.838,00	\$ 23.039,00		

Numéro de l'Accord	Nom du Partenaire	Statut institution	Objet de l'Accord	Montant en (\$ USD)	Statut	Equivalence en dollars USD	Solde	Remarques	taux d'exécution budgétaire
PRODADEKK/AF-2015/UFRKDSI/01	Union UFRKDSI	Association	Faciliter l'accès aux semences de qualité, aux équipements de stockage et renforcer les capacités de structuration et d'accompagnement des membres - Bagata	95.392	clôturé	\$33.000,00 \$43.201,00		clôturé	79,88%
						\$76.201,00	\$19.191,00		
PRODADEKK/AF-2015/UFPADS/001	Union UFPADS	Association	Renforcement des capacités de l'Union de Femme paysanne pour les actions de développement de SIA	19.690	clôturé	\$7.876,00		clôturé	40,00%
						\$7.876,00	\$11.814,00		
PRODADEKK/AF-2015/OPPM/001	Union OPPIM	Association	Faciliter l'accès aux semences de qualité, aux équipements de stockage et renforcer les capacités de structuration et d'accompagnement des membres - Bagata	36.195	clôturé			Non réalisé	
PRODADEKK/AF-2015/UPPAM/	union UPPAM	Association	Faciliter l'accès aux semences de qualité, aux équipements de stockage et renforcer les capacités de structuration et d'accompagnement des membres - Bagata	41.297	clôturé			non réalisé	
PRODADEKK/AF_2015/COPROSEM_Kwlu/001	COPROSEM_Kwlu	Autre	Renforcement des capacités au niveau provincial dans sa fonction d'organe consultatif provincial spécialisé dans le secteur semencier	78.920	clôturé	\$23.674,00 \$20.000,00 -\$9.300,00		clôturé	43,56%
						\$34.374,00	\$44.546,00		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-BULEMFU/001	ETA Bulemtu	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Kasanj - Kenge	5.000	clôturé	\$3.550,00		clôturé	71,00%
						\$3.550,00	\$1.450,00		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-ILOMBO/001	ETA Ilombo	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Lukuni_Wamba - Kenge	5.000	clôturé	\$3.550,00		clôturé	71,00%
						\$3.550,00	\$1.450,00		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-KLUNDA/001	ETA Kilunda	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Kamweni - Kenge	5.000	clôturé	\$3.550,00		clôturé	71,00%
						\$3.550,00	\$1.450,00		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-LYCEE BATUTAKU/001	ETA Lycee Batutaku	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Kobo - Kenge	5.000	clôturé	\$1.480,00		clôturé	29,60%
						\$1.480,00	\$3.520,00		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-KASONGO DINGA/001	ETA NDINGA MBOTE	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Kengell - KASONGO DINGA - Kenge	5.000	clôturé	\$3.550,00 \$1.497,00		clôturé	100,94%
						\$5.047,00	-\$47,00		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-WAMBA/001	ETA WAMBA	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Gabia - Kenge	5.000	clôturé	\$3.550,00		clôturé	71,00%
						\$3.550,00	\$1.450,00		
PRODADEKK/AF-2015/ADB/001	union ADB	Association	Union Paysanne (bassin de production Kobo) en appui semences et Renforcement capacités - Kenge	43.128	clôturé	\$ 16.936,00 \$ 21.563,00		clôturé	89,27%
						\$ 38.499,00	\$ 4.628,50		
PRODADEKK/AF-2015/Bucopac/003	union Bucopac	Association	Union Paysanne (bassin de production Kasandji) en appui Renforcement Capacité - Kenge	26.983	clôturé	\$ 13.491,50		clôturé	50,00%
						\$ 13.491,50	\$ 13.491,50		
PRODADEKK/AF-2015/Bucopac/001	union Bucopac	Association	Union Paysanne (bassin de production Kasandji) en appui semences, diversification, fertilité - Kenge	31.181	clôturé	\$ 8.910,00 \$ 7.359,00		clôturé	52,18%
						\$ 16.269,00	\$ 14.911,67		
PRODADEKK/AF-2015/Bucopac/002	union Bucopac	Association	Union Paysanne (bassin de production ) en appui centre de transformation - Kenge	52.700	clôturé	\$ 11.064,30 \$ 20.887,90		clôturé	60,25%
						\$ 31.752,20			
PRODADEKK/AF-2015/CAPM/001	union CAPM	Association	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Lukuni_Wamba - Kenge	9.575	clôturé	\$ 4.000,00 \$ 4.000,00		clôturé	83,55%
						\$ 8.000,00	\$ 1.575,00		

Numéro de l'Accord	Nom du Partenaire	Statut institution	Objet de l'Accord	Montant en (\$ USD)	Statut	Equivalence en dollars USD	Solde	Remarques	taux d'exécution budgétaire
PRODADEKK/AF-2015/CCDK/001	union CCDIK	Association	Union Paysanne (bassin de production Kamueni) en appui semences, fertilité - Kenge	20.025	clôture	\$ 9.225,00		clôturé	46,07%
PRODADEKK/AF-2015/CCDK/002	union CCDIK	Association	Union Paysanne (bassin de production ) en appui centre de transformation - Kenge	39.600	clôture	\$ 9.225,00	\$ 10.800,00	clôturé	68,09%
						\$ 11.065,30			
						\$ 15.900,00			
PRODADEKK/AF-2015/CCDK/003	union CCDIK	Association	Union Paysanne (bassin de production Kamueni) en appui RC - Kenge	32.346	clôture	\$ 26.965,30	\$ 12.634,70	clôturé	50,00%
						\$ 16.173,00			
						\$ 16.173,00	\$ 16.173,00		
PRODADEKK/AF-2015/COPAK/001	union COPAK	Association	Union Paysanne (bassin de production Kenge2) en appui semences et Renforcement capacités - Kenge	36.806	clôture	\$ 14.407,00		clôturé	96,14%
						\$ 17.690,00			
						\$ 3.288,00			
PRODADEKK/AF-2015/Pepari/001	union Pepari	Association	Union Paysanne (bassin de production Kamueni) en appui semences, fertilité - Kenge	20.025	clôture	\$ 35.385,00	\$ 1.421,00	clôturé	46,07%
						\$ 9.225,00			
						\$ 9.225,00	\$ 10.800,00		
PRODADEKK/AF-2015/Pepari/002	union Pepari	Association	Union Paysanne (bassin de production Kolokoso) en appui centre de transformation - Kenge	39.600	clôture	\$ 11.065,30		clôturé	80,54%
						\$ 20.830,00			
						\$ 31.895,30	\$ 7.704,70		
PRODADEKK/AF-2015/Pepari/003	union Pepari	Association	Union Paysanne (bassin de production Kolokoso) en appui RC - Kenge	28.621	clôture	\$ 14.310,00	\$ 14.311,00	clôturé	50,00%
						\$ 13.351,00			
						\$ 15.897,50			
PRODADEKK/AF-2015/PlusBase/001	union PlusBase Dvpt	Association	Union Paysanne (bassin de production ) en appui semences et Renforcement des Capacités - Kenge	34.165	clôture	\$ 3.337,70		clôturé	95,38%
						\$ 32.586,20	\$ 1.578,30		
						\$ 3.150,00			
PRODADEKK/AF-2015/UADG/001	union UADG	Association	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Gabia - Kenge	8.181	clôture	\$ 3.190,00	\$ 5.031,25	clôturé	38,50%
						\$ 23.988,40			
						\$ 5.549,50			
PRODADEKK/AE2015/SENASEM/001	Senasem Bandundu	Organisme public	Monitoring et contrôle de semences, essais en champs	40.550	clôture	\$ 4.828,00		clôturé	95,00%
						\$ 4.157,00			
						\$ 38.523	\$ 2.027		
PRODADEKK/PRODAKOR AE 2015 SENASEM 002	Senasem national	Organisme public	Renforcement des instruments de contrôle des semences, homologation des variétés (act. 1 à 4 à charge PRODADEKK)	23.128	clôture	\$ 13.870		clôturé	74,27%
						\$ 3.387			
						\$ 17.177	\$ 5.951		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-BANA-PAY/001	ETA BANA PAY	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Kisumbu - Masi-Manimba	5.000	clôture	\$ 3.550,00		clôturé	95,40%
						\$ 1.220,00			
						\$ 4.770,00	\$ 230,00		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-CADC-PAY/001	ETA CADC PAY	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Pay Etat - Masi-Manimba	5.000	clôture	\$ 3.550,00		clôturé	100,00%
						\$ 1.200,00			
						\$ 250,00			
PRODADEKK/PA_2015/ETA-KIBOLO/001	ETA Kibolo	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Pay Etat - Masi-Manimba	5.000	clôture	\$ 5.000,00	\$ 0,00	clôturé	100,00%
						\$ 3.550,00			
						\$ 1.200,00			
PRODADEKK/PA_2015/ETA-KIMWENZA/001	ETA Kimwenza	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Kishamanga - Masi-Manimba	5.000	clôture	\$ 251,00		clôturé	100,00%
						\$ 5.000,00	\$ 0,00		
						\$ 3.550,00			
PRODADEKK/PA_2015/ETA-KUPA/001	ETA Kupa	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Fula - Masi-Manimba	5.000	clôture	\$ 1.180,00		clôturé	100,00%
						\$ 270,00			
						\$ 5.000,00	\$ 0,00		
PRODADEKK/PA_2015/ETA-KISUMBU/001	ETA Kupa Kisumbu	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Kisumbu - Masi-Manimba	5.000	clôture	\$ 3.550,00		clôturé	100,00%
						\$ 1.200,00			
						\$ 250,00			
PRODADEKK/PA_2015/ETA-KUTOMISA/001	ETA Kutmisa	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, école pilote VVOB - Masi-Manimba	5.000	clôture	\$ 5.000,00	\$ 0,00	clôturé	100,00%
						\$ 3.550,00			
						\$ 1.200,00			
PRODADEKK/PA_2015/ETA-TENDULA/001	ETA TENDULA CBCO	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Kishamanga - Masi-Manimba	5.000	clôture	\$ 285,00		clôturé	100,00%
						\$ 5.000,00	\$ 0,00		
						\$ 3.550,00			
PRODADEKK/PA_2015/ETA-YANGEMBA/001	ETA Yangemba	Autre	Introduction et démonstration de techniques novatrices de fertilité de sol, bassin de production Bwelayulu - Masi-Manimba	5.000	clôture	\$ 1.200,00		clôturé	100,00%
						\$ 250,00			
						\$ 5.000,00	\$ 0,00		
PRODADEKK/AF-2015/RAPDKI/001	union RAPDKI	Association	Union Paysanne (bassin de production Kisumbu) en appui semences, diversification - Masi-Manimba	14.800	clôture	\$ 7.400,00		clôturé	88,99%
						\$ 5.770,00			
						\$ 13.170,00	\$ 1.630,00		
PRODADEKK/AF-2015/RAPDKI/002	union RAPDKI	Association	Union Paysanne (bassin de production Kisumbu) en appui Renforcement Capacité (RC) - Masi-Manimba	24.428	clôture	\$ 10.992,60		clôturé	45,00%
						\$ 10.992,60	\$ 13.435,40		

Numéro de l'Accord	Nom du Partenaire	Statut institution	Objet de l'Accord	Montant en (\$ USD)	Statut	Equivalence en dollars USD	Solde	Remarques	taux d'exécution budgétaire
PRODADEKK/AF-2015/ROPF/002	union ROPF	Association	Union Paysanne (bassin de production Fula) en appui pisciculture familiale - Masi-Manimba	68.149	cloturé	\$ 7.746,55		cloturé	50,34%
						\$ 27.033,55			
						-\$ 471,00			
						\$ 34.309,10	\$ 33.839,90		
PRODADEKK/AF-2015/ROPF/003	union ROPF	Association	Union Paysanne (bassin de production Fula) : centre de transformation - Masi-Manimba	39.600	cloturé	\$ 9.085,30		cloturé	71,88%
						\$ 19.454,20			
						-\$ 76,00			
						\$ 28.463,50	\$ 11.136,50		
PRODADEKK/AF-2015/ROP/001	union ROPM	Association	Union Paysanne (bassin de production Bwelayulu) en appui pisciculture familiale - Masi-Manimba	72.787	cloturé	\$ 7.934,65		cloturé	49,30%
						\$ 28.042,85			
						-\$ 92,00			
						\$ 35.885,50	\$ 36.901,50		
PRODADEKK/AF-2015/ROP/002	union ROPM	Association	Union Paysanne (bassin de production Bwelayulu) en appui semences et fertilité - Masi-Manimba	16.975	cloturé	\$ 7.700,00		cloturé	45,36%
						\$ 7.700,00	\$ 9.275,00		
PRODADEKK/AF-2015/ROP/003	union ROPM	Association	Union Paysanne (bassin de production Bwelayulu) : centre de transformation - Masi-Manimba	39.600	cloturé	\$ 9.085,30		cloturé	72,54%
						\$ 19.641,60			
						\$ 28.726,90	\$ 10.873,10		
PRODADEKK/AF-2015/RPDPK/001	union RPDPK	Association	Union Paysanne (bassin de production Pay-état) en appui semences et fertilité - Masi-Manimba	19.675	cloturé	\$ 9.050,00		cloturé	82,02%
						\$ 7.088,00			
						\$ 16.138,00	\$ 3.537,00		
PRODADEKK/AF-2015/RPDPK/002	union RPDPK	Association	Union Paysanne (bassin de production Pay-état) en appui RC - Masi-Manimba	21.975	cloturé	\$ 10.269,00		cloturé	46,73%
						\$ 10.269,00	\$ 11.706,00		
PRODADEKK/AF-2015/UFDKI/001	union UFDKI	Association	Union Paysanne (bassin de production Kisumbu) en appui semences et fertilité - Masi-Manimba	12.800	cloturé	\$ 6.400,00		cloturé	89,77%
						\$ 5.090,00			
						\$ 11.490,00	\$ 1.310,00		
PRODADEKK/AF-2015/UFDKI/002	union UFDKI	Association	Union Paysanne (bassin de production Pay Etat) en appui en RC - Masi-Manimba	27.407	cloturé	\$ 10.366,12		cloturé	37,82%
						\$ 10.366,12	\$ 17.040,88		
PRODADEKK/AF-2015/UFDPK/002	union UFDPK	Association	Union Paysanne (bassin de production Pay-état) en appui centre de transformation - Masi-Manimba	39.600	cloturé	\$ 9.085,30		cloturé	72,58%
						\$ 19.654,70			
						\$ 28.740,00	\$ 10.860,00		
PRODADEKK/AF-2015/UFDPK/001	union UFDPK	Association	Union Paysanne (bassin de production Pay Etat) en appui semences et RC - Masi-Manimba	47.686	cloturé	\$ 23.843,00		cloturé	79,61%
						\$ 14.119,60			
						\$ 37.962,60	\$ 9.723,40		

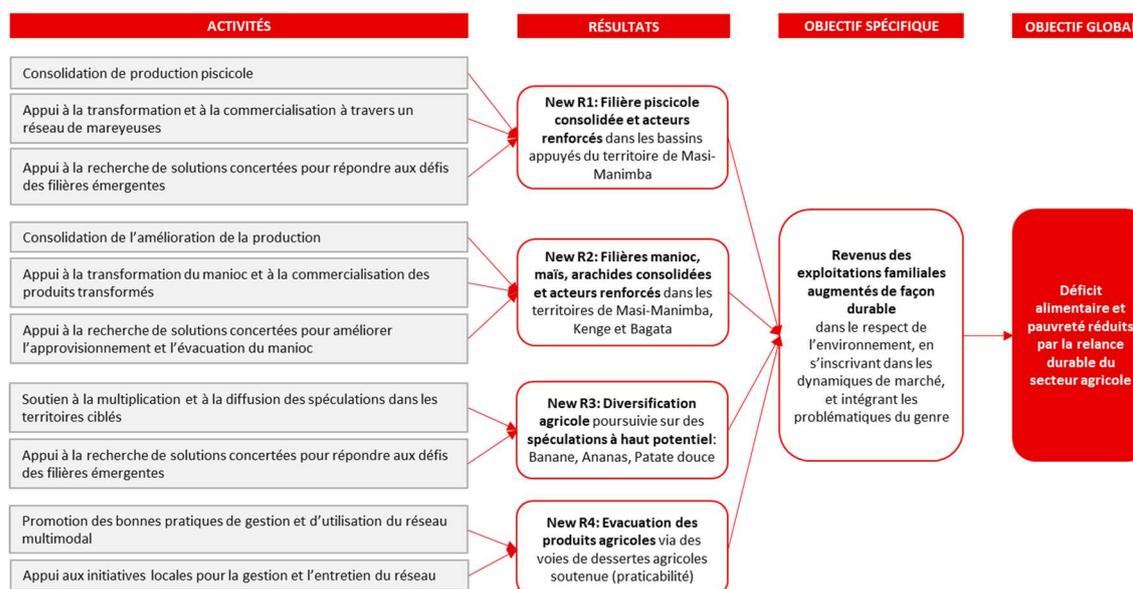
Número de l'Accord	Nom du Partenaire	Statut institution	Objet de l'Accord	Montant en (\$ USD)	Statut	Equivalence en dollars USD	Soles	Remarques	Taux d'exécution budgétaire
PRODADEKK/AF-2015/UOPBPK/001	union UOPBPK	Association	Union Paysanne (bassin de production Kishamanga) en appui semences et fertilité - Masi-Manimba	14.340	cloturé	\$ 7.170,00		cloturé	50,00%
						\$ 7.170,00	\$ 7.170,00		
						\$ 13.862,00			
PRODADEKK/AF-2015/UOPBPK/002	union UOPBPK	Association	Union Paysanne (bassin de production Kishamanga) en appui RC - Masi-Manimba	30.806	cloturé			cloturé	45,00%
						\$ 13.862,00	\$ 16.944,00		
						\$ 7.723,25			
PRODADEKK/AF-2015/UOPBPK/003	union UOPBPK	Association	Union Paysanne (bassin de production Bwelayulu) : pisciculture familiale - Masi-Manimba	62.615	cloturé	\$ 23.764,00		cloturé	74,50%
						\$ 15.208,00			
						\$ -44,00			
						\$ 46.651,25	\$ 15.963,75		
						\$ 7.825,00			
PRODADEKK/AF-2015/UOPM/001	union UOPM	Association	Union Paysanne (bassin de production Bwelayulu) : appui pisciculture familiale - Masi-Manimba	70.179	cloturé	\$ 27.706,73		cloturé	50,63%
						\$ 35.531,73	\$ 34.647,27		
						\$ 6.210,00			
PRODADEKK/AF-2015/UOPM/002	union UOPM	Association	Union Paysanne (bassin de production Bwelayulu) en appui semences et fertilité - Masi-Manimba	15.375	cloturé			cloturé	40,39%
						\$ 6.210,00	\$ 9.165,00		
						\$ 9.085,00			
						\$ 19.392,00			
PRODADEKK/AF-2015/UOPM/003	union UOPM	Association	Union Paysanne (bassin de production Bwelayulu) en appui centre de transformation - Masi-Manimba	39.600	cloturé			cloturé	71,91%
						\$ 28.477,00	\$ 11.123,00		
PRODADEKK/PA_2014/VA-NK-CVD/001	CVD NKAYANKO	Association	Appui à la multiplication de boutures saines de variétés améliorées de manioc par la structure "CVD NKAYANKO" opérant au village agricole domaine de la NKAYANKO, à Bagata	803	cloturé	\$ 503,00		cloturé	100,00%
						\$ 120,00			
						\$ 803,00	\$ 0,00		
PRODADEKK/PA_2014/VA-MSO/001	SALA OZWA	Association	Appui à la multiplication de boutures saines de variétés améliorées de manioc par la structure "SALA OZWA (SO)" opérant au village agricole de MBAYA, à Bagata	1.545	cloturé	\$ 945,00		cloturé	100,00%
						\$ 360,00			
						\$ 240,00			
						\$ 1.545,00	\$ 0,00		
PRODADEKK/PA_2014/VA-NK-OPM/001	OPM MPOKO	Association	Appui à la multiplication de boutures saines de variétés améliorées de manioc par la structure "M/MPOKO" opérant au village agricole domaine de la NKAYANKO, à Bagata	1.545	Cloturé	\$ 945,00		cloturé	100,00%
						\$ 360,00			
						\$ 240,00			
						\$ 1.545,00	\$ 0,00		
PRODADEKK/PA_2014/VA-NK/ADM/001	ADM	Association	Appui à la multiplication de boutures saines de variétés améliorées de manioc par la structure "ADM /MPOKO" opérant au village agricole domaine de la NKAYANKO, à Bagata	1.545	Cloturé	\$ 945,00		cloturé	76,70%
						\$ 240,00			
						\$ 1.185,00	\$ 360,00		
PRODADEKK/PA_2014/VA-MNK/001	MAMANS DE LA NKAYANKO	Association	Appui à la multiplication de boutures saines de variétés améliorées de manioc par la structure "MAMANS DE LA NKAYANKO" opérant au village agricole domaine de la NKAYANKO, à Bagata	1.545	Cloturé	\$ 945,00		cloturé	100,00%
						\$ 360,00			
						\$ 240,00			
						\$ 1.545,00	\$ 0,00		
PRODADEKK/PA_2014/VA-M/APROEBA/001	APROEBA	Association	Appui à la multiplication de boutures saines de variétés améliorées de manioc par la structure "APROEBA" opérant au village agricole de MBAYA, à Bagata	803	Cloturé	\$ 503,00		cloturé	100,00%
						\$ 180,00			
						\$ 120,00			
						\$ 803,00	\$ 0,00		
PRODADEKK/PA_2014/VA-M/ASAPBA/001	ASAPBA	Association	Appui à la multiplication des boutures saines de variétés améliorées de manioc par la structure "ASAPBA" opérant au village agricole de Mbaya, à Bagata	1.545	Cloturé	\$ 945,00		cloturé	100,00%
						\$ 360,00			
						\$ 240,00			
						\$ 1.545,00	\$ 0,00		
PRODADEKK_PA_2014/VA-OSV-001	OSV MUNZABALA	Association	Appui à la multiplication de boutures saines de variétés améliorées de manioc	9.088	Cloturé	\$ 5.488,00		Cloturé	100,00%
						\$ 2.160,00			
						\$ 1.440,00			
						\$ 9.088,00	\$ 0,00		
						\$ 5.488,00			
PA_2014/VA-KAT0Y/001	PEPARI	Association	Appui à la multiplication de boutures saines de variétés améliorées de manioc au VA Katby	9.088	Cloturé			cloturé	60,39%
						\$ 5.488,00	\$ 3.600,00		
PRODADEKK_AE_07/2015	MINAGRI	Ministère décentralisé	Renforcer des services décentralisés de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage dans leur action d'encadrement des associations agricoles, de la promotion des produits de l'agriculture et de la coordination sectorielle	164.594	Cloturé	\$ 56.481,00		cloturé	34,32%
						\$ 56.481,00	\$ 108.113,00		

## 7 Conventions de subsides

Numero de la convention (octroi directe : RDC 1620011/CSB/001 ou Appel à proposition-RDC)	Modalité d'exécution	code budgétaire activité	Nom de l'institution bénéficiaire du subsides	Statut de l'institution	Objet de la Csubs	entrée en vigueur (date)	Date finale	Montant Total (€)	Montant ( USD)	Statut	Montant (\$)	Montant (Euro)
RDC1116211/CSB/005	Octroi direct	A_01_01	<b>INERA Kiyaka</b>	Organisme public	Essais variétaux, maintien de variétés et Production de semences de prébase ( une saison)	1-nov.-17	28-févr.-18	€ 19.714	\$ 23.079,00	Ciôturé	\$ 23.000,00	€ 19.949
RDC1116211/CSB/001	Octroi direct	C_02_01	<b>MINIDER Kwango</b>	Ministère déconcentré	Le MINIDER est renforcé dans son rôle d'appui aux CVD et CLER dans les axes routiers réhabilités et dans son rôle de structuration auprès des OP	1-juin-17	30-juin-18	€ 26.378	\$ 28.196,00	Ciôturé	\$ 28.000,00	€ 23.533
RDC1116211/CSB/002	octroi direct	C_02_01	<b>MINIDER Kwilu</b>	Ministère déconcentré	Le MINIDER est renforcé dans son rôle d'appui aux CVD et CLER dans les axes routiers réhabilités et dans son rôle de structuration auprès des OP	1-sept.-17	30-juin-18	€ 41.536	\$ 47.056,00	Ciôturé	\$ 47.056,00	€ 40.675
RDC1116211/CSB/004	octroi direct	C_02_01	<b>MiniGenre Kwango</b>	Ministère déconcentré	Renforcement des capacités des services déconcentrés ayant dans ses attributions le Genre, Famille et enfants dan son rôle de la protection et la promotion su statut de la femme, de la famille et de l'enfant	1-nov.-17	30-juin-18	€ 14.172	\$ 17.664,00	Ciôturé	\$ 17.664,00	€ 15.269
RDC1116211/CSB/003	octroi direct	C_02_01	<b>MiniGenre kwilu</b>	Ministère déconcentré	Renforcement des capacités des services déconcentrés ayant dans ses attributions le Genre, Famille et enfants dan son rôle de la protection et la promotion su statut de la femme, de la famille et de l'enfant	1-nov.-17	30-juin-18	€ 35.809	\$ 42.838,00	Ciôturé	\$ 42.838,00	€ 38.100
RDC1116211/CSB/006	Octroi direct	A-06-02-10	<b>CARITAS-Belgique</b>	Organisme privé	Trois unions paysannes du bassin agricole de Maba-Masa et Kimfumundana dans le territoire de Bagata sont renforcées en techniques de transformation et de commercialisation de produits agricoles. (Lot 1)	1-nov.-18	31-oct.-19	€ 77.215		Ciôturé		€ 77.215,00
RDC1116211/CSB/007	Octroi direct	A-06-02-10	<b>Broederlijk Delen</b>	Organisme privé	Trois unions paysannes du bassin agricole de Mabenga dans le territoire de Bagata sont renforcées en techniques de fertilisation des sols et de commercialisation de produits agricoles et 2 unions dans le territoire de Mbaya Masa sont renforcées en techniques de fertilisation.(Lot 2)	23-oct.-18	22-nov.-19	€ 63.175		Ciôturé		€ 63.175,00

## 8 Cadre logique

### 8.1 Cadre logique original tiré du DTF



### 8.2 Cadre logique 2014

Un nouveau cadre logique PRODADEKK (voir ci-dessous) a été élaboré lors de la mission de Backstopping conjoint du mois de Février 2014 et validé avec l'implication de toutes les parties prenantes (EST et OPS Bruxelles, Représentation, UCAG, équipe PRODADEKK, partenaires provinciaux, SMCL).

Cependant certains indicateurs ont été revus lors de la première (2014), troisième et quatrième mission (2015) d'appui du bureau international IRAM, attributaire d'un marché public de la durée de 4 ans pour assurer la mise en œuvre du système de suivi/évaluation du PRODADEKK à travers une approche d'assurance qualité. (Voir MSE)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OS1	Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés	Augmentation des revenus agricoles des ménages dans les bassins de production prioritaires des 3 territoires	Rapports d'enquêtes	Harmonisation des approches entre les actions de l'Etat, de la Province et des PTF
		Augmentation des pratiques agricoles qui permettent une plus grande durabilité des systèmes de production	Rapport d'enquêtes	

	des femmes et des hommes			
OS2	Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs	Taux de croissance du trafic sur les axes routiers réhabilités et entretenus	Comptage réalisé par les CLER dans des points stratégiques (barrières de pluies) des axes routiers	Demande de transport augmentée (production agricole)
		Taux de croissance du trafic sur les voies fluviales balisées	Comptage réalisé par les CLESB dans des points stratégiques ;	
		Coût unitaire de transport des biens et des personnes sur les axes routiers et les voies fluviales d'intervention	Fiche de comptage CLER	
		Nombre de Km du réseau provincial entretenu sur financement RDC	Rapports CPR	
R1	La production et la productivité des exploitations familiales sont améliorées	Accroissement du rendement du manioc, maïs, arachide, niébé, poisson d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production priorités des 3 territoires	Enquêtes Minagri	Harmonisation des approches des PTF dans la zone d'intervention
		Nombre d'exploitant(e)s familiaux qui appliquent les itinéraires techniques améliorées et durables dans les bassins de production priorités des 3 territoires	Enquêtes Minagri	
		Nombre d'exploitations familiales achetant des semences améliorées	Rapport COPROSEM, Unions, points de vente	
SR1.1	Le sous-secteur semencier est renforcé	Nombre des points de vente d'intrants agricoles mises en place avec l'appui du programme	Rapport COPROSEM, rapports Unions	Le système de production et de distribution des semences est à la portée des paysans

		Evolution du coût de production moyen des semences améliorées	Rapport COPROSEM	
		Taux de germination des semences améliorées commercialisées dans les boutiques d'intrants agricoles	SENASAEM	
SR1.2	L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols	Nombre de participants formés parmi les producteurs et type de formation à l'amélioration des itinéraires techniques	Rapports Unions, ETA, IITA,	Les systèmes d'appui/conseil répondent aux attentes des bénéficiaires
		Nombre des OPB participant à la recherche-action sur la gestion intégrée de la fertilité du sol (GIFS).	Enquêtes Minagri	
SR1.3	La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des filières agricoles	Nombre d'exploitants familiaux ayant accès à des semences de culture diversifiée dans les bassins de production priorités	Enquêtes Minagri	
SR1.4	La pisciculture familiale est renforcée	Nombre d'exploitations familiales appuyées dans leurs activités piscicoles	Rapports OP	
		Production des étangs des pisciculteurs appuyés	Rapports OP	
R2	La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorées	Augmentation de la proportion du prix d'achat au producteur (manioc, maïs, arachide, niébé, courge) dans les bassins de production priorités par rapport au prix de vente au consommateur final	Rapport d'enquête	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries) ; Services financiers disponibles
		Evolution de la quantité de produits stockés et commercialisés par les Unions et PME	Rapports des unions et des PME	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries)
		Evolution des produits transformés et vendus par les unions et PME appuyées	Rapports des unions et des PME	
SR2.1	Les équipements de transformation et les facilités de stockage sont accessibles et gérés durablement	Nombre d'équipements (égrenouse, moulin, ...) et infrastructures entretenues dans les bassins de production priorités	Fiche d'entretien, rapports gestionnaires et compte exploitation PME	Adaptation des équipements aux besoins des bénéficiaires ;

		Nombre de femmes dans les structures de gestion des unités de transformation et des dépôts de stockage	Rapports des gestionnaires et rapports des unions	
SR2.2	La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants dans la commercialisation est renforcée	Nombre de rencontres entre les acteurs de la chaîne des valeurs suscitées par le programme	Rapports / PV CARG	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries)
R3	R3 Les acteurs publics des secteurs agriculture, développement rural, genre, travaux publics sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs	Le score de 70% est atteint par les acteurs publics partenaires en suivant la grille de cotation des capacités acquises	Rapports des évaluations participatives	Harmonisation des approches PTF, le CCP soit fonctionnel, Stabilité et adéquation des ressources humaines
		Degré de satisfaction des Unions/Faitières par rapport à l'efficacité des services fournis par les acteurs publics des secteurs d'intervention	Rapport sondage	
SR3.1	SR.3.1 Les structures de coordination et de concertation sectorielle et intersectorielle au niveau provincial, des territoires et des secteurs sont renforcées	Nombre de réunions organisées par les cadres de concertation / coordination par rapport au nombre de réunions prévues	Rapport CARG, COPROSEM, MINAGRI, CCP, CPF	Existence des plans d'action concertés avec les acteurs publics
		Nombre de résolutions suivies par rapport au nombre de décisions prises dans les cadres de concertation	PV Réunions	
SR3.2	SR.3.2 Les services techniques de l'Agriculture, Développement Rural et du Genre sont renforcés dans leurs fonctions d'appui aux paysans (planification, suivi et évaluation)	Nombre de participants formés parmi les acteurs étatiques dans leurs fonctions d'appui suivant le plan de RC en vigueur	Rapports MINAGRI, MINIDER, Genre et prestataires	Existence des plans d'action concertés avec les acteurs publics
		Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures) fournis aux acteurs étatiques	Rapports MINAGRI, MINIDER, Genre et prestataires	
		Taux de transfert de connaissances moyen pour les acteurs étatiques	Rapports de formation	

R4	R4. Les capacités des ANE en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées	Le score de 70% est atteint par les Unions/faitières dans leur fonction d'appui aux OP suivant la grille de cotation des capacités	Etudes de base Gouvernance ANE et rapports des évaluations participatives	Harmonisation des approches PTF ; Stabilité et adéquation des ressources humaines  Adaptation des bénéficiaires aux instruments de gestion mis en place ;
		Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'efficacité des services fournis par les unions	Rapport sondage	
		Taux d'utilisation des instruments de gestion mis en place au démarrage de l'initiative	Enquêtes	
		Accroissement de la capacité financière des femmes entrepreneuses appuyées	Outils de gestion	
SR4.1	SR4.1. Les OP sont renforcées dans leur structuration et dans leur capacité à fournir des services à leurs membres	Nombre et types de services (plaidoyer, communication, commercialisation, formation) rendus par les OP de deuxième et troisième niveau (Unions/Faitières) à ses membres	Rapports AF	Existence des plans d'action concertés avec les OP partenaires
		Effectif et nombre d'OP adhérents aux Unions/Faitières	Répertoire des membres	
		Nombre de personnes formées chez les ANE	Rapports Unions/Faitières	
		Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures, équipement) fournis aux acteurs non étatiques	Rapports Unions/Faitières	
SR4.2	SR4.2. Les initiatives entrepreneuriales sont facilitées avec une attention au genre	Nombre des initiatives entrepreneuriales ayant gagnées un appel à proposition dans le cadre du programme désagrégé par sexe	Contrats	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries) et évolution par rapport aux pesanteurs culturelles sur la Femme
R5	R5. Les voies de communication jugées prioritaires pour l'évacuation de la production agricole sont réhabilitées et entretenues	Variation du temps moyen de parcours des véhicules sur les axes réhabilités et entretenus	Mesures GPS et relevés Antennes (mesure camions & 4x4)	Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont appliquées
		Variation du volume des produits agricoles évacués par les axes réhabilités et entretenus	Fiche de comptage des CLER/CLESB et rapport de gestion	

			de stock des unions	
SR5.1	SR.5.1 Un réseau multimodal de transport est réhabilité	Nombre de km des voies routières (et fluviales) réhabilitées (cumulés)	PV de réception	Reprise directe des chantiers après les réhabilitations ; Supervision de qualité
		Nombre de ml des ouvrages d'art (ponts et bacs) réalisés (cumulés)	PV de réception	
		Nombre de ml des points chauds traités par rechargement et/ou gravillonnage (cumulés)	PV de réception	
SR5.2	SR.5.2 Un réseau multimodal de transport est entretenu à travers des structures locales	Nombre de Km entretenus (pour année n) °	Fiche abattement, PV de réception	
		Nombre de CLER, CLESB et CoordiCLER (mis en place)	PV d'installation (les CLER / CLESB ne sont plus comptés après installation)	
		Indice de performance de Clairs par rapport au service rendu (en %)	Fiches abattement des CLER	
R6	R6. La gouvernance du secteur de transport (réseau multimodal) est améliorée	Taux de respect des barrières de pluie	Rapports CLER (fiche comptage : camions qui respectent et ceux qui forcent le passage)	
		Présence d'un cadre efficace de concertation/coordination dans la maîtrise d'ouvrage provincial	Rapport d'évaluation	
		Connaissance des bonnes pratiques par les usagers (transporteurs, commerçants, taxi, voyageur) et par les gestionnaires (entretien, réglementation, contrôle)	Rapport d'enquête	
SR6.1	SR.6.1 Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont promues	Nombre de barrières de pluie installées	PV réception CLER (les barrières ne sont plus comptées après installation)	Collaboration des gestionnaires du réseau
		Nombre et nature des outils de communication utilisés en matière de sensibilisations sur les	ITDR / CPR	

		bonnes pratiques du réseau routier		
		Montant des recettes générées et soldes dans les comptes des Comités de Gestion des bacs	Comité de gestion des bacs	
SR6.2	SR.6.2 La maîtrise d'ouvrage provincial dans la gestion du réseau multimodal de transport est appuyée et le financement de l'entretien est progressivement pris en charge par la partie congolaise	Nombre de formations dispensées par le programme auprès du secrétariat technique de la CPR	Rapport CPR	Stabilité et adéquation des ressources humaines
		Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures) fournis au secrétariat technique de la CPR	Rapport CPR	
		Nombre de Km du réseau multimodal actualisé dans le système SIG CPR	Rapports CPR	
		Croissance des fonds alloués par la partie congolaise à la réhabilitation/entretien du réseau	Rapports CPR	

### 8.3 Cadre logique 2018

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (voir cadre de mesure des résultats)	Sources de vérification	Hypothèses préalables comme facteurs de succès  Délai pour la mise en place de l'hypothèse préalable
OG	Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les provinces du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole			Stabilité de la monnaie
OS	Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ;	Augmentation des revenus agricoles des ménages dans les bassins de production prioritaires des 3 territoires  Augmentation des pratiques agricoles qui permettent une plus grande durabilité des systèmes de production	Enquête  Enquête externe type enquête baseline agriculture (+ exploitation images satellitaires par rapport à la superficie déboisée)	Contexte politique stable  Suite PRODAKK 2
R1	R1 : Les acteurs de la filière piscicole sont renforcés et la filière piscicole est consolidée dans les bassins	Accroissement du rendement du poisson d'étangs des exploitants familiaux dans les	Enquêtes MINAGRI +  Rapports des unions dans les bassins de production	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries) ; Services financiers disponibles

	appuyés du territoire de Masi-Manimba	<p>bassins de production priorités de Masi-Manimba</p> <p>Accroissement du volume total de poissons transformés et vendus par les mareyeuses</p> <p>Degré de satisfaction des Unions/Faitières par rapport à l'efficacité des services fournis par les acteurs publics des secteurs d'intervention</p>	<p>priorisés, carrés de rendement dans 5% le champs des OP et ménages témoins</p> <p>Enquêtes</p>	
R2	R2 : Les acteurs des filières manioc, maïs, arachides sont renforcés, et ces filières sont consolidées dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata	<p>Accroissement du rendement du manioc, maïs, arachide, des exploitants familiaux dans les bassins de production priorités des 3 territoires</p> <p>Nombre d'exploitant(e)s familiaux qui appliquent les itinéraires techniques améliorées et durables dans les bassins de production priorités des 3 territoires</p> <p>Evolution de la quantité de produits stockés et commercialisés par les Unions et PME</p> <p>Evolution des produits transformés et vendus par les unions et PME appuyées</p>	<p>Enquêtes MINAGRI +</p> <p>Rapports des unions dans les bassins de production priorités, carrés de rendement dans 5% le champs des OP et ménages témoins</p> <p>Enquêtes MINAGRI sur l'application des itinéraires techniques dans les bassins de production</p> <p>Décompte à partir des rapports des unions et des PME</p>	<p>Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries) ;</p> <p>Services financiers disponibles</p>

		<p>Le score de 70% est atteint par les acteurs publiques partenaires en suivant la grille de cotation des capacités acquises</p> <p>Le score de 70% est atteint par les Unions/faitières dans leur fonction d'appui aux OP suivant la grille de cotation des capacités</p> <p>Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'efficacité des services fournis par les unions</p>	<p>Evaluations participatives sur base des grilles de cotation</p>	
R3	R3 : La diversification agricole est poursuivie sur des spéculations à haut potentiel : Banane, Ananas, Patate douce	<p>Nombre d'exploitants familiaux ayant accès à des semences de culture diversifiée dans les bassins de production priorités</p>	<p>Enquêtes MINAGRI</p>	
R4	R4 : L'évacuation des produits agricoles via les voies de dessertes agricoles est soutenue (praticabilité)	<p>Variation du temps moyen de parcours des véhicules sur les axes réhabilités et entretenus</p> <p>Variation du volume des produits agricoles évacués par les axes réhabilités et entretenus</p> <p>Nombre de points de ruptures traités</p> <p>Taux de respect des barrières de pluie</p>	<p>Comptage</p> <p>" Comptage des produits réalisés par les CLER et CLESB dans des points stratégiques (barrières de pluies) des axes routiers/fluviaux</p> <p>Rapports CLER</p>	<p>Financement acquis de l'entretien des pistes rurales</p>



## 9 Matrice de monitoring

En absence d'un système de monitoring des acteurs étatiques (Ministère de l'agriculture, Ministère du développement rural, Ministère du genre et de la famille) ou des acteurs de la société civile (Comité locaux d'entretien routier, Organisations Paysannes), le programme a mis en place un système de suivi/évaluation des activités qui s'est, néanmoins, inspiré de leurs outils. Le programme a accompagné et responsabilisé les partenaires dans les activités de monitoring menées. Cela dans le respect total des fonctions et des tâches dont ces acteurs sont mandatés et en les impliquant dans la collecte et analyse des données, dans le financement des activités de suivi et dans la prise des décisions. En outre, il intègre systématiquement la dimension genre.

Le système de suivi/évaluation a été mis en œuvre à travers la cellule S&E (chargé en suivi/évaluation et expert SIG - Système d'Information Géographique) du Programme et grâce à un appui externe perlé du bureau d'étude IRAM. L'objectif de cet appui externe a été d'accompagner l'équipe du PRODADEKK, à travers sa cellule suivi-évaluation, à mettre en œuvre, utiliser et faire utiliser par les partenaires du Programme le système de planification/suivi/évaluation à travers une méthode d'assurance qualité.

La matrice de monitoring a été essentiellement construite sur la base de la synthèse des études Baseline et du cadre logique (révisé à la suite de l'appui Backstopping conjoint réalisé en février 2014) et s'est alignée sur les échéances clés du MONOP. Elle est construite dans une base de données. D'une manière générale, dans sa structuration, la matrice définit les indicateurs rattachés à chaque résultat, l'unité de mesure qui lui est appliquée, la méthode, la fréquence et le responsable de collecte, la valeur de référence et cible, l'outil à utiliser, le budget, ... A partir de cette matrice, la cellule S&E a pu développer ou identifier différents outils nécessaires pour la collecte à tous les niveaux, pour le traitement et l'analyse des données. De même, elle a permis de définir la démarche pour l'assurance Qualité.

La matrice étant trop complexe pour être intégré dans le rapport la synthèse est au début du chapitre 2

## 10 Outils et produits

Durant toute la durée de vie du programme PRODADEKK, de nombreux matériels ont été produits sur les effets de l'intervention et sur les expériences engrangées en appliquant des méthodes ou des outils spécifiques.

1/ Etudes Baseline :

Etude Baseline CAP :

Etude sur les Connaissances, Attitudes, Pratiques (CAP) des usagers et gestionnaires des voies de desserte agricole dans le Bandundu (territoires de Idiofa, Bulungu, Kenge, Masi-Manimba et Bagata)

Cette étude dégage l'état des connaissances, attitudes et pratiques des lois et des règlements qui régissent l'utilisation des infrastructures de transport, principalement par les usagers et les gestionnaires de ces infrastructures ; ensuite, en considérant les connaissances et attitudes comme facteurs déterminants du comportement, estime le lien entre ce dernier (variable dépendante) et les autres (connaissances et attitudes).

Etude Baseline communication :

Il s'agit d'une étude Baseline sur le paysage médiatique dans les territoires de Bagata, Kenge, Masi-Manimba, Bulungu, Feshi, Gungu et Idiofa. Elle fait particulièrement l'état des lieux des radios rurales qui couvrent la zone d'intervention, l'identification d'autres systèmes de communication endogènes (ex. Tango) et propose l'élaboration d'un plan de communication externe.

2/ Note de capitalisation :

Capitalisation du dispositif de Suivi-Evaluation du PRODADEKK

La décentralisation du PRODADEKK : une vision évolutive vers des antennes multisectorielles

3/ Matériel audiovisuel :

Production de matériel vidéo :

Deux courts métrages sur « la gestion durable des revenus familiaux issus de l'agriculture » et sur « le rôle de l'environnement dans le renforcement des pratiques qui chosifient la femme en milieu rural » a été produit dans le cadre de l'approche genre

Neuf vidéos sur des histoires à succès du programme ont été diffusées en ligne et projetées lors de diverses réunions avec les partenaires. Ces films réalisés dans la zone d'intervention du PRODADEKK montrent les changements induits par diverses interventions du programme et font parler ses partenaires et bénéficiaires qui sont des témoins de résultats atteints à ce jour par le PRODADEKK.

### **Le bac de Bagata**

Regardez ce petit film afin de découvrir l'importance des bacs fluviaux pour la population en RDC

[https://youtu.be/New\\_vFCfc5k](https://youtu.be/New_vFCfc5k)

### **Les génies de la route !**

Voici un portrait des cantonniers qui travaillent à Masi-Manimba, dans la province du Kwilu. Sans eux, la route n'existerait pas...

<https://youtu.be/phTLJ5iqipw>

### **Maman Carine raconte...**

Le désenclavement apporte beaucoup de changements positifs... Voici l'histoire de Bagata.

<https://youtu.be/WQeeTkcyKKw>

### **Girl power !**

Les femmes de Sia ont un message important...

<https://youtu.be/Zw95vx4cXbQ?list=PLgnfcBtveF5Nz9xg5vIm62bMSNconXZLq>

### **La vie à Kindi**

Grâce à la réhabilitation de la route par notre Programme de Développement Agricole et Désenclavement dans le Kwango et le Kwilu, il y a eu beaucoup de changements positifs dans le village de Kindi. Le chef coutumier et le docteur de Kindi racontent.

<https://youtu.be/2Lu9pJHL9Yo?list=PLgnfcBtveF5Nz9xg5vIm62bMSNconXZLq>

### **La digue de Ndana**

Les 350 mètres d'inondations de la rivière Ndana ne sont qu'un souvenir lointain pour les usagers de l'axe Bagata-Ntober-Ndana-Sia-Mabenga-Kasai (135 km). Pe...

<https://youtu.be/DHnfWAQf5n4>

### **La vie à Kibimi**

Papa Jérôme Vanga Ndinga raconte comment la vie quotidienne dans son village a changé, grâce à la réhabilitation de la route entre Bandundu et Bagata.

<https://youtu.be/drpiNdEMNTc?list=PLgnfcBtveF5Nz9xg5vIm62bMSNconXZLq>

### **Mabenga**

Voici l'histoire de Jeanne, qui a convaincu son mari Godefroid de travailler sur le champ avec elle, contrairement à certaines croyances qui réservent ce travail aux femmes et interdisent aux hommes de rouir le manioc, par exemple.

<https://youtu.be/6oFpzV62Ogo?list=PLgnfcBtveF5Nz9xg5vIm62bMSNconXZLq>

### Production des émissions radios :

15 émissions produites et diffusées ainsi que 45 rediffusées dans les territoires de Kenge, Bagata et Masi-Manimba pendant la campagne de sensibilisation et après, sur les thèmes :

- Bonnes pratiques de l'utilisation des routes (avec une focalisation sur le respect des barrières des pluies et le respect de la charge à l'essieu) ;
- Problématiques de la durabilité et de la pérennisation des routes réhabilitées ;
- Les rôles et les responsabilités des différents acteurs (gestionnaires et utilisateurs).

Principes de la récurrence (sur plusieurs radios à la fois) et de la répétition (plusieurs rediffusions) respectés afin de favoriser la mémorisation des messages et d'élargir la cible.

### Réseaux sociaux :

Quelques articles et témoignages écrits illustrés avec des photos ont été également publiés sur le site d'Enabel, la page Facebook et sur Instagram.

### 4/ Autres ressources :

### Dépliant sur le PRODADEKK et PRODAKK :

### Bâches thématiques sur les divers domaines d'intervention du PRODADEKK :

Il s'agit de bâches décoratives arborant des slogans sur les objectifs spécifiques du programme.

### Dépliant VIH/SIDA et IST :

Dépliant de sensibilisation VIH/SIDA et IST.

### Boite à image genre :

La boîte images genre est une collection de photos genre positives (réalités de genre à encourager) et négatives (réalités de genre à déconstruire) autour de certaines thématiques bien précise de genre.

### 5/ Approches/système M&E :

#### Matrice de monitoring :

La mise en place d'un système de suivi/évaluation a beaucoup contribué dans le pilotage du programme. Plusieurs indicateurs ont permis de confirmer ou infirmer les actions : enquêtes satisfaction, niveau de trafics, nombre de km réhabilités/entretenus, volume des produits agricoles évacués, ...

Le dispositif a permis d'assurer la fonction de redevabilité à travers les revues annuelles ayant favorisé les échanges, une forte utilisation des données pour les SMCL, pour des rapports divers, et enfin, pour le besoin des évaluations externes. A ce niveau, le SIG a été d'une grande utilité pour visualiser des résultats atteints sur des cartes.

La fonction d'apprentissage a principalement été jouée à travers la capitalisation de deux importantes approches utilisées dans la mise en œuvre du programme. La première concerne l'intégration du désenclavement et du développement agricole. La capitalisation de cette approche a décrit comment a été menée la démarche de ciblage et priorisation des axes de désenclavement ; elle rappelle à cet effet, les principes, les étapes, les critères et les acteurs associés ; elle explique comment a été menée la démarche d'analyse des bassins de production. Enfin, elle dresse un bilan sur les points forts et points faibles de cette approche.

Quant à la seconde, l'approche infrastructures routières, sa capitalisation relate la démarche de ciblage et le mode de traitement des points chauds ont permis d'améliorer l'efficacité en termes de réhabilitation des pistes rurales. Elle résume les principes d'action et la démarche de mise en place et de renforcement des CLER. Elle décrit les acquis et les défis au regard de la pérennité des pistes réhabilités. Enfin, elle parle des résultats atteints et des limites de l'approche.

### 6/ Méthodologie :

#### Check list genre pour l'animation des réunions/ateliers

Ensemble de points d'attention avant et pendant la tenue des réunions/ateliers.

---

## 11 Equipements

Cf. PV SMCL avec tout l'inventaire